



CONGRÈS DE PARIS-REUILLY

1^{er} et 2 décembre 2018

CAHIERS DU CONGRÈS

MOTIONS D'ORIENTATION ET CONTRIBUTIONS

Congrès national
Espace Les Diaconesses
12-18 Rue du Sergent Bauchat, 75012 Paris

MODALITÉS POUR LE DÉBAT ET LES VOTES

Tu trouveras dans ce cahier, adressé à chaque adhérent, les motions d'orientation soumises au vote des adhérents. Chaque adhérent est invité à se prononcer pour une seule motion. Les contributions sont quant à elles destinées à alimenter la réflexion et ne sont donc pas soumises au vote.

Chaque adhérent peut proposer un ou des amendement(s) au texte de la motion qu'il choisit. Les amendements approuvés sont transmis par le congrès local au congrès national.

PARTIE I

Motions d'orientation soumises au vote

Motion 1 : « Notre fil rouge : la République sociale, laïque et souveraine », présentée par Jean-Luc Laurent.....	4
Motion 2 : « Vouloir, penser, agir pour la France avec le MRC », présentée par Christian Hutin.....	26

PARTIE II

Contributions politiques et thématiques

Roger Blanqui.....	52
Geoffrey Bonnin, « Pourquoi l'effondrement de la zone euro est inéluctable ».....	54
Jean-Marc Gayraud, « Contribution concernant la politique fiscale ».....	56
Jonas Maître, « Le MRC doit être une boussole pour l'Europe ».....	58
Jonas Maître, « Laïcité, question sociale, communautarisation, le MRC doit se séparer de la "gauche sociale" ».....	61
Christophe Mouton, « Contribution sur les questions énergétiques et environnementales ».....	64
Patrick Nivet, « Non à la fracture territoriale de la République ».....	67
Patrick Nivet, « Pour en finir avec la guerre en Syrie ».....	69
Patrick Nivet, « La politique de santé : une maladie chronique ! ».....	72
Estéban Piard, « L'humanisme : notre réponse au "progrès" du capitalisme prédatif ».....	75
Hugo Prod'homme, « Rentrée universitaire : Parcoursup répond-il aux problèmes de l'enseignement supérieur ? ».....	79
Hugo Prod'homme, « La SNCF victime du dogme européen de la concurrence libre et non faussée ».....	82
Joël Sansen, « Réactualiser notre réflexion sur l'école ».....	87
Michel Sorin, « Le MRC doit se refonder pour devenir le parti de la gauche républicaine ».....	95
Michel Sorin, « Rassembler, dynamiser, continuer le MRC pour agir et peser : un impératif pour la refondation républicaine de la gauche ».....	97
Éric Tollénaère, « République - question laïque - question sociale ».....	99
Julien Tranier, « 10 propositions chocs pour redonner espoir ».....	101
Michel Vignal, « L'avenir : aller de l'avant pour valoriser notre passé ».....	104

MOTIONS D'ORIENTATION

SOUMISES AU DÉBAT ET AU VOTE

NOTRE FIL ROUGE : LA RÉPUBLIQUE SOCIALE, LAÏQUE ET SOUVERAINE

Premiers signataires

Membres du secrétariat national : Jean-Luc **Laurent**, président du MRC, Catherine **Coutard**, vice-présidente du MRC, Bastien **Faudot**, porte-parole du MRC, Christophe **Bénavidès** (75), Thierry **Cotelle** (31), Béatrice **Desmartin** (75), Bruno **Moschetto** (19), Christophe **Mouton** (92), Ladislav **Polski** (06), Patrick **Quinqueton** (54), Martine **Souvignt** (69).

Membres du conseil national : Gérard **Bouchet** (26), Bruno **Chevalier** (44), Laurent **Elie** (02), Serge **Epinard** (93), Emmanuel **Jallageas** (71), Christophe **Joseph** (91), Guillaume **Laurent** (94), Jean-Philippe **Lefranc** (33), Sébastien **Lejeune** (77), Babette **Lépine** (94), Michel **Lesens** (94), Alain **Letailleur** (90), Joël **Lopes** (77), Patrick **Maumejean** (05), Alain **Meullemiestre** (02) Jean-Marc **Miguet** (63), Estéban **Piard** (94), Christian **Proust** (90), Vincent **Rocheteau** (31), Fabrice **Simonin** (90), Joël **Urbajtel** (90), Frédéric **Vergez** (38), Michel **Vignal** (02).

Autres signataires : Patrick **Aouday** (94), Aldia **Bénito** (77), Marcel **Boissac** (82), Monique **Bonnet** (63), Jean-Christophe **Bonté** (75), Clotilde **Bourdalin** (43), Didier **Bourdalin** (43), Yves **Brun** (02), Hubert **Cabassut** (04), Rémi **Chicot** (94), Francis **Claustre** (31), Pascale **Cuny** (46), Marie-Noëlle **Da Col** (90), Claude **De Barros** (90), Hélène **Deur** (25) André **Ducat** (42), Sébastien **Duffort** (31), Claude **Dumant** (02), Jacqueline **Durando** (13), Atika **El Bourimi** (66), Raphaël **Feretti** (34), Jean-François **Flécher** (31), Philippe **Gallet** (02), Marie-Pierre **Gleizes** (31), Rémi **Guardos** (82), Alain **Lanquetin** (02), Alain **Laporte** (32), Gérard **Laurent-Bourges** (26), Bernard **Lefèvre** (02), Jean-Pierre **Lehec** (25), Régis **Léonard** (31), Nadine **Lopes** (77), François **Mas** (33), Jérôme **Maucourant** (69), Carole **Meullemiestre** (02), Franck **Miel** (02), René **Moreno** (48), Christine **Museux** (94), Dominique **Natale** (90), Alain **Pachot** (77), Annie **Paris** (94), David **Paufert** (90), Jacques **Perez** (07), Jean-Paul **Peuch** (15), Guy **Poilvé** (94), Christian **Raoult** (77), Marie-Jeanne **Richert** (68), Daniel **Salé** (49), Martin **Sopo** (75), René **Spaite** (90), Pierre **Tottet** (02), Thierry **Vignaud** (69), Théophile **Vincent** (Belgique), René **Vinzio** (63).

L'année 2017 a bouleversé le paysage politique français en refermant le cycle ouvert à Epinay et sa stratégie d'union de la gauche sur la base d'un programme de transformation sociale.

Le chantier de la **reconstruction de la gauche** doit être engagé.

Pour le MRC, il s'agit de mener une mutation qui s'inscrit dans la continuité de notre histoire.

LA LONGUE MARCHÉ DE NOTRE FAMILLE POLITIQUE : DU CERES AU MRC

Le Mouvement Républicain et Citoyen procède d'une longue histoire qui est née avec le CERES en 1966 à partir d'une intuition : celle d'organiser la reconquête du pouvoir au service de la transformation sociale à partir de la vieille SFIO alors en faillite. Cette intuition était assortie d'une stratégie qui visait à mettre en œuvre, dans un même mouvement, la rénovation idéologique et militante du Parti Socialiste d'alors et à promouvoir le rassemblement d'une gauche unie sur un programme de gouvernement. Cette stratégie se confrontait à la logique de la Troisième force qui depuis la IVème République avait vu s'allier la SFIO, les radicaux, les centristes et les démocrates-chrétiens...

Le « moment Epinay » sera la première grande victoire de cette stratégie. En permettant à François Mitterrand de s'emparer du nouveau Parti socialiste, le CERES joue un rôle de pivot décisif : non seulement il assure la majorité, mais surtout, c'est la stratégie de l'Union de la gauche portée par sa motion qui l'emporte. Rapidement, des négociations sont menées avec le Parti Communiste alors largement dominant à gauche, afin de concevoir le programme commun. Dès le départ, le rôle d'aiguillon du CERES est assumé : « La question n'est pas de savoir qui au départ est le plus fort, mais qui, dans une perspective dynamique est le mieux placé pour bénéficier de l'alliance »¹. L'issue des négociations conduira à l'adoption du Programme commun et à la candidature de François Mitterrand en 1974 portant les espoirs d'une gauche enfin rassemblée. La victoire échappe de peu.

Cette stratégie continuera à faire l'objet de longs débats et connaîtra quelques vicissitudes que marqueront des changements d'alliance au sein du Parti Socialiste au cours des années 70. Une ligne de front oppose alors l'anticommunisme de la « gauche américaine » de Michel Rocard et celle du CERES qui prône l'alliance avec le PCF. Cette dernière finira par l'emporter au congrès de Metz de 1979 qui ouvre en grand le chemin de la victoire sur la base du projet socialiste préparé par Jean-Pierre Chevènement : les 110 propositions.

L'élection de François Mitterrand en mai 1981 est porteuse d'espoir. Le vent des grandes réformes permet en moins d'une année d'apporter les changements promis : nationalisations, création de l'impôt sur la fortune, instauration d'une 5ème semaine de congés payés, réduction de la durée légale du travail à 39 heures, augmentation du SMIC de 10 %, retraite à 60 ans, abolition de la peine de mort, acte I de la décentralisation, développement de la démocratie économique avec les lois Auroux, etc.

Le projet socialiste pour la France rencontre cependant **un contexte international peu propice**. D'une part, les démocraties occidentales font simultanément un choix largement contraire avec l'élection de Thatcher en Grande-Bretagne, de Reagan aux Etats-Unis et de Kohl en Allemagne. D'autre part, le bloc soviétique a déjà entamé son lent effondrement alors que plusieurs ministres communistes participent au gouvernement de la France. **La révolution libérale a commencé à installer son hégémonie** et la France paraît à contretemps. Les pressions extérieures et les tenants d'une ligne modérée au sein de la social-démocratie française auront raison de l'élan des grandes transformations : **le tournant de la rigueur de 1983 conduira à la première démission de Jean-Pierre Chevènement et à la marginalisation du CERES** au sein de l'appareil socialiste.

Une réflexion s'engage alors dans notre courant à partir d'une prise de conscience : si l'expérience du pouvoir a conduit le Parti Socialiste à trahir les espoirs qu'il avait suscités avec sa victoire, c'est parce que la perspective du socialisme devait être redéfinie en profondeur face au choix de la social-démocratie de proposer **la construction européenne comme utopie de substitution au projet de transformation sociale**. Après l'Acte unique en 1985 et la cuisante défaite aux législatives de 1986, **le CERES engage une première mutation et devient Socialisme et République en 1987**, ranimant alors la conviction de Jaurès : « le socialisme, c'est la République jusqu'au bout ». De fait, la post-démocratie est déjà en marche et Socialisme et République porte la question de la souveraineté populaire au cœur du combat. **L'impuissance de la gauche à penser de concert la question sociale et le combat pour la nation républicaine** conduira à la confirmation de la ligne de fuite européenne avec le traité de Maastricht en 1992 et la soumission atlantiste (première guerre du Golfe en 1991).

Dès lors, **notre famille politique, ayant fait l'expérience douloureuse de son incapacité à peser de l'intérieur, fait le choix de la rupture après la démission de Jean-Pierre Chevènement du ministère de la Défense le 29 janvier 1991. La deuxième mutation intervient alors avec la création du Mouvement des Citoyens en 1992 pour faire campagne pour un « Non républicain » au traité de Maastricht où nous faisons le choix de l'autonomie pour peser sur le PS de l'extérieur.** La sévère défaite aux élections européennes en 1994 qui ouvre la période de **la longue marche** d'une part, et l'annonce du droit d'inventaire par Lionel Jospin sur la présidence de François Mitterrand d'autre part, rouvrent la voie à une stratégie d'alliance pour **l'élection présidentielle de 1995 avec « le préjugé favorable »** à cette candidature. Elle débouchera sur le choix du MDC de participer à la gauche plurielle après la dissolution de 1997. Le MDC s'engage pour **la refondation républicaine de toute la gauche** et

¹ Motion P (CERES) au congrès d'Epinay.

appelle à **la création d'un grand parti pour rassembler toutes ses composantes**. Les partis de gauche refusent cette idée. Fût-elle exigeante et conséquente dans ses combats, la gauche républicaine que nous incarnons a toujours recherché les voies et les moyens de ne pas désarmer la gauche et de participer à l'action. Malgré des avancées notoires (CMU, réduction du temps de travail, PACS, loi sur la parité, loi réséda) le centre de gravité de la gauche plurielle se déplace et le MDC se trouve à nouveau confronté à la logique des renoncements avec la séquence des nombreuses privatisations et la ratification du Traité d'Amsterdam. Le processus de Matignon sur la Corse conduira à une nouvelle rupture et à **la troisième démission de Jean-Pierre Chevènement**.

Dès lors, nous faisons le choix de porter sa **candidature à l'élection présidentielle de 2002** avec l'espoir de « faire turbuler le système » pour remettre la gauche à l'endroit. La première phase de campagne s'avère prometteuse, mais la stratégie de dépassement et d'élargissement début 2002 avec la création du Pôle Républicain (3ème mutation) ne fonctionnera pas. Pour la gauche républicaine, le résultat de 2002 est doublement cruel : d'abord le résultat de 5,33 % s'avère décevant à l'issue d'une campagne aussi dynamique, mais surtout, la débâcle de Lionel Jospin éliminé au soir du premier tour et dont **le PS nous fait porter l'exclusive responsabilité** imprègne dans l'opinion publique. Pour la gauche républicaine commence alors une longue **traversée du désert**.

La création du MRC il y a 15 ans constitue la quatrième et dernière mutation depuis le CERES. Elle correspondait alors à une nécessité : ressouder les forces et inscrire le mouvement au sein de la gauche française. Notre campagne victorieuse lors du référendum sur le **traité constitutionnel européen en 2005** a permis dans un premier temps de donner une visibilité au combat, mais **les campagnes présidentielles de 2007, 2012 et 2017 nous ont conduits à dresser un même constat : le MRC n'est pas parvenu à franchir le mur médiatique et à être présent sous ses propres couleurs**. 2007, malgré la capacité d'influence reconnue auprès de la candidate socialiste a abouti à la défaite. 2012, avec une influence réduite sur le candidat socialiste a conduit à une victoire pour rien. 2017, avec le choix d'une candidature autonome a conduit au constat que le parti ne parvenait pas à franchir le mur des 500 signatures avec **un réseau d'élus modeste et des forces militantes émoussées au fil des ans**.

Cette trajectoire de plus de 60 années, cohérente et déterminée, au-delà des évolutions du CERES au MRC, conduit à un constat paradoxal : plus les idées que nous portons s'avéraient pertinentes, plus notre capacité d'action politique était réduite. **Il est temps d'en prendre acte** et de passer à autre chose. Mais avant, il nous faut faire l'analyse de la présidence Macron et une actualisation de ce que nous pensons du Monde tel qu'il s'impose à nous en ce début de XXIème siècle.

LA PRÉSIDENTIE MACRON, SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

Personne n'a vu surgir Emmanuel Macron. Certes, il répondait au désir de renouveau après le retrait de François Hollande et le discrédit de François Fillon, mais il continuait d'annoncer les rengaines du centre politique dans ce qu'il a de plus central. Les milliers de Français qui se sont vus un temps « en marche » témoignent de la nature monarchique de la Vème République : c'est l'homme, davantage que les idées, qui rencontre les citoyens.

Il a également bénéficié d'un quinquennat gâché par **le reniement des promesses de campagne de François Hollande**. Le discours du Bourget est resté une incantation dépourvue de débouché dans l'action politique. TSCG, CICE, Lois travail, règle d'or, « *Two pack* », « *Six pack* », rien que sur le plan économique et financier, la gauche dite « de gouvernement » s'est reniée en se plaçant sagement dans le giron des comptables de Bruxelles et d'Angela Merkel.

Après l'échec du mandat et l'échec aux élections, cette même gauche sociale-libérale a entretenu l'ambiguïté. Dès son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, le Premier ministre issu de la droite, n'avait pourtant

pas dissimulé ses intentions². Malgré une pareille offensive contre la puissance publique, les services publics et les fonctionnaires, une partie des députés de gauche ont préféré voter la confiance au gouvernement ou s'abstenir !

Un an après l'élection présidentielle, **Emmanuel Macron s'est révélé être le Président de la fusion des libéraux de gauche et de droite** qui partagent la même méfiance à l'égard de la puissance publique et la même confiance aveugle dans les vertus du marché. Le « ni de gauche, ni de droite » s'est mué en un ordre de mission édicté par les grandes institutions financières. L'euphorie n'a été que passagère : les APL diminuées, la suppression de l'ISF, la mise au placard de l'*exit tax* opérées en un temps record témoignent de l'empressement de celui que la trajectoire semblait inscrire à gauche à mettre en œuvre le programme de la droite libérale.

Car le gouvernement est bien tenu par la « main invisible » qui conduit à la privatisation de la SNCF à grands renforts de modèles allemand ou anglais, dont les résultats, pour ce dernier, sont déjà connus : augmentation des tarifs, baisse de qualité du service. Le plan « Action publique 2022 » en est le témoin, lui qui prévoit des suppressions de postes massives dans les fonctions publiques alors que les personnels hospitaliers, militaires ou policiers crient leur souffrance quotidienne. La recette est aussi éculée qu'efficace : provoquer le dysfonctionnement des services publics pour mieux expliquer ensuite qu'ils ne répondent plus efficacement aux attentes des usagers. Tous les dossiers ont été ouverts de concert depuis un an et surtout avec une brutalité qui laisse croire que les rares concessions faites représentent de lourds sacrifices. Se plaindre des conséquences tout en chérissant les causes, disait Bossuet.

Face à cette offensive, **le paysage politique s'avère très incertain**. Les élections législatives partielles ont confirmé l'impasse de la stratégie d'éparpillement pour la gauche : les victoires de LREM et de LR semblent autant de signaux de citoyens lassés par l'émiettement.

Emmanuel Macron se campe dans l'incarnation. Il cherche à matérialiser dans le réel une certaine forme de verticalité, et même de transcendance. Il tente d'habiter, sinon le pays, du moins la fonction, quand la gauche ne sait pas encore quelle figure pourrait efficacement tracer le chemin agonistique dans lequel elle doit s'engouffrer si elle veut à nouveau gouverner.

Politiquement, cette conception doit alerter les républicains laïques que nous sommes : le discours au collège des Bernardins, les appels du pied aux autorités religieuses, la visite au pape François résonnent comme de grossières tentatives de récupération d'une mystique que la République ne serait plus capable de produire. La V^{ème} République ne sera jamais romaine : à vouloir *jupiteriser* le pouvoir, le président perd l'équilibre et témoigne de son mépris.

Mais désormais la période de grâce est à l'évidence terminée : mauvais résultats économiques, démissions impromptues de ministres d'Etat, affaire Benalla, incapacité à peser véritablement sur la scène internationale. **En moins de 18 mois, le nouveau monde a pris un coup de vieux et le mandat Macron est déjà compromis.**

COMPRENDRE LE MONDE TEL QU'IL EST

La Banque Mondiale et l'OCDE organisent aujourd'hui à l'échelle mondiale **la dérégulation, la déréglementation et la désintermédiation des marchés financiers**.

La commission européenne a, dès les années 80, décliné cette évolution dans l'Union à travers la politique dite des quatre libertés de circulation : des marchandises, des capitaux, des services et des personnes. Plus de 3 000 traités bilatéraux ou internationaux impulsés et coordonnés depuis 30 ans par le FMI, l'OMC, obligations renforcées

² « Il y a une addiction française à la dépense publique. Comme toute addiction, elle ne règle rien du problème qu'elle est censée soulager. Comme toute addiction, elle nécessitera de la volonté et du courage pour s'en désintoxiquer [...] pour atteindre ces objectifs sur la dépense publique, il va falloir agir sur trois leviers. D'abord, stopper l'inflation de la masse salariale du secteur public qui représente le quart de nos dépenses publiques. Ensuite, si nous voulons financer nos priorités et ne pas continuer à paupériser l'Etat, nous devons choisir et remettre en cause certaines missions... », Discours de politique générale d'Edouard Philippe, le 4 juillet 2017.

de mise en ordre économique, sociale et budgétaire, nouveaux règlements, règle d'or budgétaire, comités de supervision, régulation et procédure de sanction se sont progressivement généralisés pour aboutir finalement à **un véritable carcan** de contraintes qui peut aboutir à ce que dans le cas où un pays ne respecterait pas les règles budgétaires, un transfert de souveraineté automatique se produise de l'échelon national vers l'échelon européen même si aucune majorité favorable ne devait se trouver dans le parlement national concerné. Une nouvelle oligarchie de l'argent est en train d'installer les pays européens et ceux du monde entier dans l'ère de **la post-démocratie**.

Penser les échanges internationaux

Tout projet alternatif construit dans un cadre national se voit opposer systématiquement la question de la croissance et de la compétitivité. Pour les libéraux, toute croissance ne peut en effet se faire durablement qu'en gagnant des parts de marchés sur le marché mondial. La question de l'effet de la perte symétrique de marché pour le tiers sur lequel on a gagné n'est jamais pensée. Pourtant si on peut admettre dans un premier temps l'argument de la compétitivité à l'échelle de chaque pays, comment peut-on le tenir à l'échelle de l'ensemble des nations ? Qu'est-ce qui peut faire la croissance mondiale ? A l'évidence pas les gains de parts de marché car à ce niveau les gains et les pertes s'équilibrent.

C'est en réalité la capacité à intégrer dans la dynamique de l'économie mondiale de plus en plus de pays et de peuples qui est à la source de la croissance mondiale. Et cette capacité est liée à la confiance dans l'avenir construit par des politiques nationales fortes et des gouvernements assumant leurs responsabilités nationales.

L'expérience historique indique que seuls des pays en situation de rattrapage par rapport à d'autres, comme l'Europe pendant les Trente Glorieuses, ou la Chine et les pays émergents aujourd'hui peuvent croître à des rythmes de 4 à 5 %. C'est dire que compter sur une croissance forte tirée par la compétitivité est un leurre. Aussi, l'approche exclusivement quantitative de la croissance n'est pas satisfaisante : l'exploitation des mines de charbon participe à la croissance chinoise ! L'enjeu est d'être en mesure de qualifier la croissance recherchée.

La Chine, deuxième puissance économique au monde déroule de nouvelles ambitions en proposant des accords commerciaux avantageux et une redéfinition des règles internationales. Son expansionnisme touche tous les continents et même l'Europe : seize pays de l'Europe de l'Est entretiennent des relations privilégiées avec Pékin qui s'en sert pour contourner les règles de l'UE. Les excédents commerciaux considérables dont celui avec les Etats-Unis de 30 milliards de dollars servent à vassaliser de nombreux pays émergents et à racheter des entreprises en Europe. La « route de la soie » conduit à un endettement croissant des Etats concernés. Les Etats européens ont un double défi à relever : se libérer de la tutelle militaire des Etats-Unis et faire face à l'offensive économique chinoise.

Par ailleurs, régler les problèmes d'emploi de chaque pays en exportant son chômage chez les autres revient à l'évidence à creuser un puits sans fond. Les échanges internationaux sont indispensables et la complémentarité des nations du monde peut devenir une source d'équilibre et de paix. Pour cela il nous faut d'abord **rejeter deux vieux postulats sur la libéralisation des échanges** : qu'elle a automatiquement pour effet de stimuler le commerce et la croissance, et que la croissance ruissellera automatiquement au profit de tous. Ces deux postulats ne sont compatibles ni avec la théorie économique, ni avec l'expérience historique. Pour que la mondialisation du commerce trouve un soutien dans le monde développé, nous devons faire en sorte que ses coûts et ses bénéfices soient équitablement répartis et que la croissance qui en résulte soit soutenable et ne détruise pas la planète.

Penser l'empire

A l'échelle du monde **il n'y a pas — et il n'y a jamais eu — de « concurrence libre et non faussée »**, ainsi que l'ont démontré les travaux de Fernand Braudel. La compétition met en jeu les ressources militaires, idéologiques, diplomatiques, techniques et économiques. Un fait ? Sur les quelques 1.600 milliards de dollars dépensés dans le

monde pour les budgets militaires, plus de 40 % le sont par un seul pays : les USA. À l'évidence ce n'est pas pour sauvegarder la liberté du monde !

Le rôle dirigeant du plus grand et du plus capitaliste des pays capitalistes, les États-Unis d'Amérique, est en tous cas incontestable. Toutes les évolutions qui ont imposé la direction à suivre, direction dans laquelle s'est ensuite engagé le convoi des démocraties capitalistes, viennent de ce pays : la cessation du système de Bretton-Woods et l'inflation, la création des déficits budgétaires à travers les allègements fiscaux et la résistance à l'impôt, le financement de la dette publique de plus en plus important, la vague de consolidation des années 1990, la dérégulation des marchés financiers privés en tant que partie intégrante d'une politique de privatisation des activités étatiques et, naturellement, la crise financière et fiscale de 2008.

Examiner le résultat concret des politiques menées aux États-Unis depuis trente ans permet d'en comprendre le sens. Thomas Piketty chiffre à 15 % du revenu national américain le transfert de revenu opéré entre les 90% les plus pauvres en faveur des 10 % les plus riches depuis le début des années 1970 : « Concrètement, si l'on cumule la croissance totale de l'économie américaine au cours des trente-six années précédant la crise, c'est à dire de 1971 à 2007, alors on constate que les **10 % les plus riches se sont appropriés les trois quarts de cette croissance** ; à eux seuls les 1 % les plus riches ont absorbé près de 60 % de la croissance totale du revenu national américain ; pour les 90 % restants, le taux de croissance du revenu moyen a été ainsi réduit à moins de 0,5 % par an ». Cette explosion des inégalités ne s'est bien sûr pas limitée aux USA. Le Crédit Suisse estime qu'aujourd'hui, 408 millions d'adultes représentant seulement 8,6 % de la population adulte mondiale captent 85 % de la richesse mondiale. En leur sein les ultra-riches, soit 32 millions de personnes représentant 0,7 % de la population, contrôlent 44 % de la richesse mondiale. Et l'essentiel des médias !

Penser l'Europe

En 1648, le Traité de Westphalie consacre une paix durable sur le continent européen par l'organisation politique, militaire et religieuse des relations entre États. Dès lors, c'est un système qui s'organise, de coopération et d'échanges, mais qui permet aussi un morcellement de la partie est et une hégémonie politique de la France notamment. Cet acte diplomatique décisif contribue à ancrer durablement dans le marbre des principes de non-ingérence et prépare déjà le concept de « concert des nations » qui fait de l'équilibre entre puissances européennes l'unique condition de la paix et de la prospérité.

Quatre siècles plus tard, la situation est renversée. À l'est du continent, la Russie affirme son statut de puissance politique et militaire. La question migratoire permet à la droite extrême de gagner les gouvernements en Hongrie, en Autriche, sur fond de discours nationaliste et xénophobe qui exacerbe les tensions. En Allemagne, c'est également sur ce sujet que la CSU défie la chancelière Merkel avec un ultimatum pour qu'elle révise sa position sur l'immigration. En 2016, le Royaume-Uni se prononce par référendum à 51 % pour la sortie de l'Union européenne. Les élections italiennes de 2018 ont vu l'alliance entre la Ligue du Nord et le M5S arriver en tête, avant que le président de la République italienne ne tentât d'imposer un ancien cadre du FMI comme Président du conseil.

Ces événements témoignent de la grande instabilité politique qui règne aujourd'hui sur le continent européen. La France n'est pas épargnée avec l'arrivée au second tour de la présidentielle de Marine Le Pen.

L'Union européenne reçoit aujourd'hui le fruit des colères et des frustrations qu'elle a contribué à créer ces dernières décennies en décidant de soumettre les États-nations à un diktat politique et financier sans précédent. Au nom d'un idéal qui reste flou, d'une intégration fédéraliste que, finalement, personne n'a jamais voulue, les peuples ont subi une pression coercitive qui montre aujourd'hui ses limites tant les craquements sont nombreux sur tout le continent.

La Grèce en a été la malheureuse victime. À l'espoir de la victoire à plus de 60 % du « Non » au référendum de 2015 a succédé la spirale infernale du déclasserment. Au point que sous la pression du FMI les retraites ont été réduites à peau de chagrin, les maisons saisies et revendues aux enchères, les ports et l'aéroport d'Athènes

privatisés au profit de puissances étrangères. En somme, l'Union européenne, sous couvert de vouloir « sauver » le pays, a contribué à le « tiers-mondiser » en l'abandonnant comme une proie aux chantages. En France, du « Oui » de 1992 au « Non » de 2005, on retient un clivage qui vient se superposer, sans se substituer à la lecture gauche-droite. Il est plus que jamais d'actualité.

Ainsi, c'est de l'Italie que vient le refus de signature du CETA qui condamnait l'Union européenne à se ranger définitivement dans la roue des tribunaux des multinationales américaines ; c'est du Royaume-Uni que vient le questionnement sur la finalité politique de cet attelage avec le Brexit.

La question monétaire est toujours l'enjeu essentiel, bien que voilé, de la question européenne. L'euro a été pensé pour convaincre l'Allemagne d'abandonner le mark. Ainsi la zone euro a été construite par et pour l'économie allemande, sur la base du triptyque suivant : austérité budgétaire, maîtrise de la dette publique et peur panique de l'inflation. Wolfgang Streeck le souligne justement : « la cohésion de la zone euro ne repose plus que sur la peur des conséquences que pourrait produire son éclatement »³ et notamment de la peur que cultive l'Allemagne de perdre le modèle qui lui convient le mieux. Or, les économies des pays du Sud ne supporteront plus longtemps encore les effets de la monnaie unique. La norme économique de la zone euro se caractérise par un plus petit dénominateur commun : celui de l'austérité et d'un carcan qui freine les économies. En somme, une éternelle stagnation dont l'issue ne peut être que négative pour les nations. Après dix-huit années, l'euro-mark a contribué à la vassalisation des économies européennes au seul bénéfice de l'Allemagne qui, ayant définitivement abandonné la carotte, ne manie désormais plus que le bâton et punit les mauvais élèves. Au-delà de la seule question de la souveraineté monétaire et budgétaire, que les nations ont abdiquée, **on ne peut aujourd'hui exclure ce qui paraissait impensable hier : la déconstruction européenne.**

Paradoxalement, **c'est le « chacun pour soi » le plus grégaire qui domine aujourd'hui au sein de l'Union** : si les Nations européennes sont liées par un inexorable destin collectif, les replis nationaux semblent reprendre le dessus, chacun sentant bien que l'Europe sous domination allemande déstabilise le « vieux continent » et s'éloigne de la démocratie⁴. Si le sursaut viendra des peuples, il est indispensable que les Etats-Nations tiennent le rôle qui leur est dévolu : en être les porte-paroles.

Le Royaume-Uni n'a pas fait autre chose en organisant en 2016 le référendum sur le Brexit. Que la nation la moins intégrée à l'Union européenne décide de la quitter questionne le projet tout entier : la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne risque de déséquilibrer davantage l'UE et pourrait enfermer la France dans un duo mortifère avec l'Allemagne.

Dès lors l'exemple portugais est riche d'enseignements pour la gauche. Alors que de toutes parts les nationalismes le disputent aux libéralisations, les partis de la gauche portugaise (Parti socialiste, Bloc de gauche, Parti communiste et Coalition démocratique unitaire) ont élaboré un programme commun qui leur a permis d'accéder aux responsabilités fin 2015. Les résultats sont probants : hausse du salaire minimum et des prestations sociales, rétablissement des 35 heures dans la fonction publique, un taux de chômage à 10 %, soit le seuil le plus bas depuis 2009. Tout n'est pas parfait, notamment parce que ces résultats sont en partie dus à des coupes budgétaires dans l'investissement et restent soumis à l'avis de Bruxelles quant à la règle des 3 %, mais la gauche rassemblée a montré sa capacité d'une part à gouverner sérieusement et efficacement, d'autre part que l'Union européenne ne saurait se résumer indéfiniment au no alternative tatchérien dont elle semble avoir fait son seul horizon.

A gauche, la prise de conscience est vitale. Les élections européennes de 2019 seront dès lors l'occasion unique pour la gauche de dialoguer, mais plus encore d'essayer de se rassembler, en France et à l'échelle européenne, pour faire entendre une voix différente et desserrer l'étau entre les libéraux et les identitaires.

³ Wolfgang Streeck, « Une hégémonie fortuite », dossier « L'Allemagne, puissance sans désir », *Le Monde diplomatique*, mai 2015.

⁴ Le président de la commission européenne Jean-Claude Juncker osera même affirmer : « Il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités européens » (*Le Figaro*, janvier 2015).

Penser la survie de la planète

Le réchauffement climatique est une réalité quotidienne (la mer de glace à Chamonix perd chaque année 30m de longueur). La faune et la flore sont gravement menacées (d'après l'Union internationale pour la conservation de la nature, 80 % des insectes volants auraient disparu d'Europe ces trente dernières années, environ 41 % des espèces d'amphibiens et 26 % des espèces de mammifères sont menacées d'extinction). Plus de 15 000 scientifiques ont lancé en novembre 2017 un « Avertissement à l'humanité » en précisant que « particulièrement troublante est la trajectoire actuelle d'un changement climatique potentiellement catastrophique » avant de conclure par un appel à la raison : « Il sera bientôt trop tard pour dévier de notre trajectoire vouée à l'échec car le temps presse. Nous devons prendre conscience, aussi bien dans nos vies quotidiennes que dans nos institutions gouvernementales, que la Terre, avec toute la vie qu'elle recèle, est notre seul foyer. »

La COP 21 organisée à Paris en 2015 avait permis **un accord international sur un objectif ambitieux** : limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C, en visant la barre des 1,5 °C. Bien que cet accord n'impose aucune contrainte aux États signataires, il était une première étape dans la prise de conscience collective de l'urgence écologique. Remis en cause par Donald Trump après son élection, il voit sa mise en œuvre déjà compromise, malgré la condamnation unanime par la scène internationale.

Qu'ajouter sinon qu'il faut alors aller au bout du raisonnement. **Le changement climatique fait voler en éclats l'échafaudage idéologique sur lequel repose le conservatisme contemporain.** Un système de croyances qui vilipende l'action collective, qui dénigre le secteur public et pourfend toute réglementation des marchés est fondamentalement inconciliable avec la résolution d'une crise qui réclame justement une mobilisation collective à une échelle sans précédent et une régulation déterminée des forces du marché, ces dernières étant aussi responsable de la crise que de son aggravation. Les trois piliers de l'ère néolibérale (privatisation du secteur public, déréglementation des marchés et allègements du fardeau fiscal des entreprises financées par la réduction des dépenses publiques) sont incompatibles avec une bonne partie des mesures à prendre pour ramener les émissions à des niveaux acceptables. Si le droit commercial international ne tolère pas certaines mesures essentielles à la lutte contre le changement climatique, il faudra manifestement en redéfinir les règles. **Jamais on ne pourra instituer une économie durable en maintenant les règles commerciales en l'état.**

Penser les migrations

La nation française s'est construite en intégrant au fil des siècles et au gré des secousses de l'Histoire, de nombreux apports migratoires.

Notre courant politique a toujours pensé la question migratoire sans angélisme, avec responsabilité, mais aussi à l'aune de la tradition française de l'accueil et de l'intégration qui font écho à la vocation universaliste de la République française.

Contrairement à la vision libérale pour laquelle les décisions essentielles sont toujours d'ordre économique, les migrations ont pour cause principale l'absence d'espoir dans les pays d'origine, en particulier dans les pays du Sud compte tenu des réalités politiques qui y prévalent. Derrière les discours moralisateurs du Nord sur le déficit de bonne gouvernance, il y a la réalité de **l'enfermement par les outils de la mondialisation** (FMI, OMC, Banque Mondiale) de ces peuples dans l'ouverture imposée de leurs marchés intérieurs sans limites, la corruption de leurs élites par les multinationales et les gouvernements du Nord et la privatisation systématique des services et infrastructures empêchant l'émergence d'États véritablement autonomes.

De fait, la décolonisation n'a pas donné place à de véritables nations libres. C'est cette réalité politique qui décourage les éléments les plus dynamiques de ces sociétés et les poussent à l'émigration, accentuant au nord comme au sud les déséquilibres. Car contrairement à ce que peuvent laisser penser les images de la jungle de Calais et de tant d'installations sauvages de migrants dans les parcs des métropoles urbaines, **la réalité des migrations est que les plus pauvres ont beau rêver de migration, ils n'en ont ni les moyens financiers, ni les**

relations à l'étranger, ni les compétences professionnelles. Ceux qui migrent sont en majorité les plus éduqués : les 2/3 des nouveaux entrants en France possèdent l'équivalent du bac ou un diplôme universitaire. Cette proportion s'établit à 90 % au Canada et en Australie.

Cette problématique de la migration n'est d'ailleurs pas univoque. Un nombre croissant de Français partent pour l'étranger : 200 000 par an en France, soit le quart d'une génération, mouvement impulsé par l'instauration d'un ordre mondial des compétences. Avec 3 millions de Français expatriés et 4 millions d'étrangers impatriés, nous assistons à l'évolution de la mondialisation. Dans un premier temps elle se manifestait par des délocalisations, les capitaux s'investissant où la main d'œuvre était la moins chère. Désormais ce sont les compétences qui migrent vers les pays où elles ont le plus de chance de se réaliser, laissant derrière elles ceux qui ne peuvent pas bouger.

Dans ce contexte, **le discours moral qui encourage les migrations sans condition est doublement dangereux** : politiquement, cela fragilise la cohésion sociale dans les pays d'accueil, et sur le fond, cela relève d'une nouvelle forme de colonisation en organisant la fuite des cerveaux des pays qui ont pourtant besoin de leurs forces vives vers les pays les mieux lotis. Cette logique permet d'ailleurs de comprendre pourquoi le capital ne se cache pas pour favoriser l'accueil sans condition. L'ancien président du Medef Pierre Gattaz affirmait en 2015 à propos de la crise de migrants : « c'est une opportunité pour notre pays [...] Accueillons-les et sachons titrer profit de leur dynamisme »⁵.

Penser la crise du travail

La crise morale française est la crise du travail. Elle n'est pas seulement celle du chômage de masse, elle est celle du travail lui-même, du travail vivant tel qu'il est aujourd'hui. La réflexion doit porter plus généralement sur **la transformation du travail** lui-même : la lutte contre le chômage de masse ne doit pas être pensée comme un objectif, mais comme le moyen de résoudre la crise du travail.

La fonction essentielle du travail dans la construction des individus et des liens sociaux est liée à sa dimension collective. Le travail réel c'est la coopération : verticale entre le responsable et ses subordonnés et réciproquement ; horizontale, entre les salariés. C'est dans le travail que l'on expérimente la relation avec l'autre, les rapports de domination et plus généralement le lien social. Ce qui s'apprend au sein de l'entreprise se prolonge ensuite au sein de la cité. Penser la crise du travail, c'est **chercher à donner au travail sa dimension émancipatrice** pour l'individu qui occupe ainsi une place dans le corps social.

La crise du travail s'est développée depuis la fin des années 70, en même temps que le chômage de masse, et a conduit à une précarisation de plus en plus importante des emplois. Sur les 20 millions de contrats signés chaque année les 2/3 sont maintenant des CDD de moins d'un mois. Il y a, aujourd'hui, y compris pour les salariés en CDI, un bouleversement radical des rapports de travail et de la direction d'entreprise. Le dispositif clé en est l'évaluation individuelle qui met en compétition chacun des salariés avec ses collègues et conduit à la dissolution des solidarités pourtant essentielles pour garantir la qualité de la production.

Dans l'ombre de la performance individuelle, dont l'exaltation caractérise la pensée néolibérale, la coopération se défait. Pourtant, en démantelant la coopération, l'entreprise perd son principal gisement d'intelligence et de productivité, ce qui du point de vue économique est irrationnel. L'impact politique de l'évaluation individualisée déborde largement le périmètre de l'entreprise : le chacun pour soi, la méfiance à l'égard des autres, la déloyauté vis-à-vis des pairs dans le travail infiltre progressivement la société civile tout entière et se traduit par un appauvrissement sensible du débat politique dans la cité.

Il n'est pas possible de traiter de la question de la crise du travail sans aborder la question de l'intelligence artificielle et du transhumanisme. Les robots sont en passe de déferler sur l'industrie. De 10 %, la part effectuée par ces équipements dans le secteur manufacturier pourrait monter à 25 % en 2025. En dix ans, la robotisation

⁵ *Le Monde*, 9 septembre 2015.

massive attendue en Corée du Sud pourrait y réduire d'un tiers les coûts de production. La baisse devrait être de 20 à 25 % en Chine, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon. La dynamique de substitution du travail humain s'élargit à l'ensemble des secteurs et des emplois. La Californie baigne dans la conviction que la résolution des grands problèmes de l'humanité passe par l'avancée de l'intelligence artificielle combinée à une approche hostile aux réglementations édictées par les gouvernements.

La question du travail est donc **un enjeu majeur pour l'ensemble de ceux qui vivent de leur travail**, qu'ils soient qualifiés ou non. Faire face aux menaces contemporaines est une responsabilité collective pour les 99 % qui doivent ne pas être dupes de la compétition que le 1 % restant nourrit entre tous les autres.

Penser l'échec mondial des forces de progrès

Soyons lucides l'histoire du XX^{ème} siècle est dominée par les deux grandes guerres mondiales mais aussi par **l'échec des grandes utopies révolutionnaires**. L'Union Soviétique et la Chine, mais aussi les communismes yougoslave et cubain, les différentes formes du bolivarisme en Amérique du Sud et les voies explorées par les nouvelles nations issues de la décolonisation, ont non seulement échoué mais ont été disqualifiées dans le monde entier. Le libéralisme triomphe et avec lui la prétention du marché à tout régenter.

Ce n'est pas un phénomène nouveau. Karl Polanyi, dans son ouvrage *La Grande Transformation* paru en 1944, analysait la progression puis la domination exclusive du libéralisme conduisant aux deux grandes guerres mondiales. Il mettait en évidence ce que la révolution industrielle avait d'unique dans l'histoire de l'humanité. Jusque-là le marché avait été un élément secondaire de la vie économique. Avec la révolution industrielle, il conquiert peu à peu son indépendance vis-à-vis des fonctions sociales et se pose en élément autorégulateur. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on se représentait des phénomènes sociaux distincts auxquels tout le reste - à commencer par la terre (c'est-à-dire l'environnement), le travail et la monnaie - devait être soumis. Et il montrait comment ce système qui avait conduit aux deux guerres mondiales avait conduit aussi aux deux totalitarismes nazi et stalinien.

Alors qu'une nouvelle fois la société de marché prétend organiser la marche du monde – à condition que les peuples lui laissent les mains entièrement libres – que l'élection de Donald Trump a mis à la tête de la première puissance mondiale un archétype de l'hybris libéral dans la simplicité et la brutalité de son discours, **les forces de progrès doivent prendre la mesure de leurs échecs**. Les deux grandes utopies qui ont façonné la gauche du XX^{ème} siècle sont mortes ou en voie définitive d'extinction : le communisme s'éteint depuis 1990 et le compromis social-démocrate a accéléré son délitement depuis le début de la grande crise financière de 2008.

L'œuvre à accomplir est donc immense : nous devons à la fois nous engager dans un travail de refondation théorique et de positionnement politique afin d'offrir un débouché aux citoyens qui sont aujourd'hui orphelins d'une véritable lecture du monde et d'une nouvelle utopie mobilisatrice.

VOULOIR LA RENAISSANCE DU POLITIQUE

« La France a passé un pacte multi-séculaire avec la liberté du monde »

Cet aphorisme du général De Gaulle, qui figure sur le socle de la croix de Lorraine érigée à Colombey-les-Deux-Églises, donne le sens du combat que nous devons mener aujourd'hui en le reliant à ceux du passé.

La bataille politique pour **une alternative réelle dans notre pays peut en effet ouvrir un chemin pour toutes les autres nations**. Si pour nous, le cadre national est le seul qui puisse aujourd'hui, permettre son émergence, il n'est pas celui d'un repli égoïste sur nos enjeux nationaux. Il est au contraire celui de l'invention d'un possible pour

l'ensemble des nations du monde. C'est la différence entre la nation et l'empire. Les nations telles qu'elles ont été inventées en Europe sont les creusets non pas de la guerre, mais de la paix, et de la démocratie. La formule de l'état-nation complètement développée est d'essence pluraliste, autrement dit : **une nation ne se conçoit pas toute seule, à la différence d'un empire qui vise à l'hégémonie**. Une nation est un élément dans un système de nations. Et quand leur formule démocratique est complètement développée du point de vue de la citoyenneté de leurs membres, leurs rapports sont placés sous le signe de l'interpénétration, sous le signe de la reconnaissance du fait qu'elles travaillent toutes autour d'un élément commun.

Et toutes les nations sont comme la France confrontées à la réalité et à la violence d'une mondialisation financière qui entraîne l'humanité vers des périls démocratiques, sociaux, écologiques essentiels et des conflits régionaux de plus en plus graves et nombreux. L'affirmation, la promotion et la défense de droits universels – démocratiques, politiques, sociaux, économiques et environnementaux – associés à des stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités intra-nationales et mondiales, constituent pour l'Humanité un enjeu d'avenir crucial. Et comme l'ont souligné les grandes initiatives internationales des dernières décennies (du rapport Brundtland de 1987 sur le développement durable à l'agenda 21 du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 ou encore aux objectifs du Millénaire de l'ONU) la question sociale demeure un enjeu universel qui conditionne la durabilité de nos modes de développement.

Nation politique qui a toujours conçu la nation, non comme un passé ethnicisé, mais comme un projet et un avenir commun à construire par la délibération démocratique, la France doit renouer avec son destin. Ce qui enchaîne les peuples à la réalité qu'ils vivent, c'est en effet que cette réalité semble s'imposer partout dans le monde développé. Mais il suffit qu'un ébranlement s'opère dans un grand pays pour que les routines ne soient plus des évidences, que les rêves se transforment en désirs puis en revendications et enfin en réalité nouvelle. La réalité est une production de la société et changer de réalité est l'enjeu de l'action politique. **L'État-nation demeure l'échelon pertinent** pour moderniser profondément nombre de politiques sociales et fiscales, ainsi que dans une certaine mesure pour développer de nouvelles formes de gouvernance et de propriété partagée, intermédiaire entre propriété publique et privée, qui est l'un des grands enjeux de l'avenir.

Si pour véritablement peser sur l'orientation du monde, il faut réorienter la politique européenne, c'est le cadre de l'état nation qui est le plus approprié pour agir et recréer l'espoir d'un changement véritable. C'est l'enjeu des prochaines élections européennes. Comment affaiblir la globalisation de telle sorte qu'elle puisse être rendue compatible avec une politique plus égalitaire ? Comment neutraliser les marchés financiers globaux ? Comment domestiquer un monde économique qui doit élever toujours plus haut des montagnes de dettes afin d'enregistrer une croissance économique toujours plus faible et procéder à une répartition toujours plus inégale ?

S'il faut de l'intelligence et de la compétence pour réussir à briser les chaînes qui entravent la liberté des nations, seules l'énergie et la volonté d'un peuple informé et mobilisé peuvent permettre réellement de vaincre les obstacles considérables qui ont été dressés. C'est le rôle du politique de créer les conditions de ce rassemblement. La révolution libérale est d'abord l'œuvre de deux politiques, Margaret Thatcher et Ronald Reagan, dont la détermination a été sans faille et qui ont su créer une dynamique à partir de quelques idées simples qui ont structuré un mode de pensée qui est devenu hégémonique.

La France peut décider librement de son avenir. Elle doit montrer aux nations du monde que d'autres choix sont possibles que toujours plus de précarité, moins de salaires et de prestations sociales et moins de fiscalité. Il n'y a pas de solutions magiques et un tel chemin demande efforts et intelligence collective. Mais peu de pays ont les atouts dont nous disposons pour réussir à relever ce défi. Le MRC s'est construit sur cette ambition. Et c'est à partir d'elle que nous pourrions construire du neuf en restant fidèle à nos combats passés.

Avant de demander aux autres pays européens, et en premier lieu à l'Allemagne, de changer de politiques européennes la France doit montrer sa détermination à engager les réformes que les peuples européens dans leur grande majorité soutiendront.

La France doit s'affranchir de l'hégémonie américaine

L'hégémonie américaine n'est pas celle du peuple américain qui reste un peuple ami mais celle d'un système ploutocratique dans lequel le complexe militaro-industriel est étroitement articulé autant au soft-power de la culture, des médias et de l'université qu'à Wall Street. Et **vouloir ouvrir un autre chemin aux nations du monde que celui proposé par la révolution libérale conduit nécessairement à rompre les liens de la servitude volontaire vis-à-vis des USA.**

Le budget militaire des USA dépasse les 600 milliards de dollars quand celui de la Chine devrait atteindre prochainement les 200 milliards et que le budget russe est à moins de 50 milliards, soit de l'ordre de grandeur de celui de la France mais aussi de la Grande-Bretagne. Il faut rappeler que le PIB de la Russie est à peu près celui de l'Italie et que le budget militaire cumulé des pays de L'UE se situe autour de 200 milliards, soit 4 fois celui de la Russie. C'est dire que la pression continue qu'exerce les USA sur les membres de l'OTAN pour une augmentation de leur budget militaire n'a aucune base sérieuse et qu'elle participe surtout d'une stratégie de tension avec la Russie ayant pour objectif de renforcer les logiques d'obéissance et de domination.

Les sanctions et amendes américaines infligées à certaines grandes entreprises étrangères participent de la même stratégie de consolidation de l'impérialisme. 9 milliards de dollars pour la BNP, 2 milliards pour HSBC, 1,5 milliard pour Commerzbank, une négociation engagée autour de 14 milliards pour Deutsch Bank, 14 milliards aussi pour Volkswagen, Alstom pour 800 millions d'euros. Chacun de ces dossiers ayant des justifications et des logiques différentes mais toutes construites autour de l'extraterritorialité du droit américain. La politique étrangère des États-Unis s'impose à l'ensemble des entreprises mondiales sous peine de devoir renoncer au marché américain. Or la décision unilatérale de Donald Trump de sortir de l'accord international sur l'Iran rompt avec un principe de base de l'ordre international qui est de respecter sa parole et sa signature.

Le débat est ouvert en Europe et tout particulièrement en Allemagne où le social-démocrate Heiko Maas, ministre des Affaires Étrangères, dans un article récent proposant une « nouvelle stratégie américaine pour l'Allemagne », soulignait : « Que l'Atlantique soit devenu politiquement plus large n'est pas uniquement le fait de Donald Trump. Les États-Unis et l'Europe s'éloignent l'un de l'autre depuis des années. Ces changements ont commencé bien avant l'élection de Trump et devraient survivre à sa présidence. » Heiko Maas entend construire « une Europe souveraine et forte [...] avec la France et les autres pays européens » et plaide pour une alliance pour le multilatéralisme en refusant que soit décidée à notre insu une politique dont nous devrions supporter les coûts. Angela Merkel a réagi en soulignant : « que l'Europe doit prendre son destin en main ». L'approche de Heiko Maas est large. Elle intègre l'idée d'une taxe numérique sur les bénéfices des géants américains de l'Internet mais aussi la nécessité de créer des canaux de paiements indépendants des États-Unis grâce à deux instruments : un fonds monétaire européen et une alternative au réseau international Swift qui organise les échanges interbancaires.

Dans ce contexte **la sortie de la France de l'OTAN démontrerait à l'ensemble des partenaires européens la détermination de la France à s'engager dans une voie nouvelle.** Metternich proclamait en 1815 pour justifier la politique européenne qu'il menait pour tenter de liquider les restes de la Révolution française que « ce que veulent les peuples de l'Europe, ce n'est pas la liberté, c'est la paix ». Et ils n'ont eu ni la liberté, ni la paix. Bernard Thibault nous rappelait lors de l'université de Nos Causes Communes que le préambule de la constitution de l'OIT proclamait en 1919 qu'une « paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ». La Russie ne menace ni la France, ni l'Europe. Et surtout le monde a besoin que de nouvelles perspectives soient ouvertes ! Et que l'espoir renaisse ! Les peuples ont droit à la fois à la justice, à la liberté et à la paix.

La France doit engager sa révolution écologique

Le sauvetage de notre planète contre une prédation qui attaque directement la survie de l'humanité est l'objectif immédiat du XXI^{ème} siècle.

L'affirmation de l'écologie comme un objectif politique doit avoir comme corollaire l'analyse de l'ensemble des sujets environnementaux par une démarche scientifique exigeante, soucieuse de rationalité et conforme à l'attachement philosophique de la gauche, héritière des Lumières, à l'esprit de raison et de progrès.

La terre est confrontée à une extinction massive des espèces. Les causes en sont connues : le réchauffement climatique et l'artificialisation de la terre. L'utilisation massive par l'agriculture de composés chimiques comme les pesticides n'est pas seule en cause. D'autres produits issus de l'industrie chimique s'avèrent être des perturbateurs endocriniens dont les impacts n'avaient pas été mesurés ni contrôlés jusqu'à présent et doivent amener à une refonte des exigences à respecter, la technologie le rendant possible aujourd'hui.

Les récents débats autour des prix du lait illustrent parfaitement qu'aujourd'hui, le modèle agricole international n'est pas viable économiquement. Et c'est aussi le constat de la FAO, Food and Agricultural Organization, qui met en évidence les liens extrêmement forts entre notre système alimentaire, le réchauffement climatique et la pauvreté. Son diagnostic est clair : si l'on ne réforme pas rapidement l'agriculture mondiale, ce sont 122 millions de personnes, principalement des producteurs et paysans, qui sombreront dans l'extrême pauvreté d'ici 2030, notamment à cause du changement climatique.

La France, grand pays agricole, doit engager sans tarder **une transformation profonde de son système agricole** sans oublier que cela concerne près de 800 000 exploitants, conjoints et salariés dont les intérêts doivent être pris en compte. Aujourd'hui l'agriculture biologique ne représente qu'un peu plus de 5 % de la surface agricole utile française même si le rythme de progression annuelle était en 2016 de 17 %. En 2016, la moitié des exploitations agricoles françaises affichaient un revenu courant avant impôt (RCAI) par actif inférieur à 14.000 €. Plus de la moitié des paysans vivent dans la pauvreté avec des revenus mensuels ne dépassant pas 350 €. Une réorientation massive des fonds de la Politique Agricole Commune qui représente près de 9 milliards d'euros ne suffira pas et il faudra consentir un effort budgétaire conséquent de plusieurs milliards d'euros pour que la France démontre à l'Europe et au monde que d'autres modes de production agricole sont, non seulement indispensables à la protection de la planète, mais possibles et bénéfiques pour la santé des populations. Développer une agriculture raisonnée et bio, promouvoir une agriculture de qualité avec des circuits courts et de proximité, mettre en place des plateformes d'accès des petites exploitations à la commande publique pour la restauration, soutenir la reprise des terres agricoles par des nouveaux agriculteurs, sont les axes de cette transformation à conduire.

Sur les enjeux énergétiques, **la France doit privilégier son indépendance, assurer la sécurité de son approvisionnement et faire de la lutte contre les gaz à effet de serre l'orientation majeure de sa politique environnementale.**

La France est l'un des pays au monde qui émet le moins de CO₂ pour sa production d'électricité. En effet son électricité d'origine nucléaire et hydraulique est à 90% « décarbonnée » c'est-à-dire sans émission de CO₂. Lorsqu'on prend en compte l'analyse du cycle de vie (l'ACV) et donc les émissions de CO₂ pendant toutes les étapes du cycle (extraction, transport, production, distribution, gestion des déchets...), l'énergie nucléaire reste la moins émettrice de gaz à effet de serre avec seulement 5 grammes par kWh produit. **Le maintien de l'énergie nucléaire dans notre mix énergétique est notre meilleur allié pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique.** Le récent rapport du GIEC⁶, qui fait autorité en la matière, le démontre : tous les scénarios imaginés pour diminuer efficacement les émissions de gaz à effet de serre intègrent au moins le doublement de la capacité nucléaire mondiale d'ici 2050.

La décision de sortir du nucléaire en Allemagne s'est accompagnée du recours au charbon et au lignite. Ce choix est loin d'être neutre sur le plan de la santé publique. En juillet 2016⁷, un rapport de 4 ONG estimait que les émissions des centrales thermiques provoquaient 22.900 morts prématurées et 62 milliards d'euros de dépenses sanitaires chaque année en Europe !

⁶ Rapport publié le 8 octobre 2018, <http://www.ipcc.ch/report/sr15/>.

⁷ Rapport réalisé par le WWF, CAN, HEAL et Sandbag : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-09/16_rapport_europe_dark_cloud.pdf.

Au plan économique, l'Allemagne fait payer très cher à ses consommateurs la fermeture très rapide de ses centrales nucléaires et fait supporter aux peuples européens les conséquences de son haut niveau de production de gaz à effet de serre qui est par habitant près de 50% supérieur à celui de la France. En France, la moyenne du prix au kWh se situe entre 15 et 16 centimes d'Euro. Et l'Italie, l'Espagne et la Belgique sont parmi les pays les plus chers d'Europe avec des prix dépassant les 22 cts du kWh.

Enfin, **en France le secteur du transport représente plus du quart des émissions de gaz à effet de serre.** S'orienter vers la fin la plus rapide possible des véhicules diesel et essence est une solution qui conduira à les remplacer principalement par des véhicules électriques. Garder une production d'électricité sans CO₂ et électrifier le parc automobile est un moyen de ne plus dépendre de la géopolitique du pétrole et de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

À l'évidence une telle ambition pour la France rend la **renationalisation à 100 % d'EDF** incontournable sous peine de priver notre pays de la maîtrise des coûts de la politique qu'elle décidera de mener. **L'énergie doit redevenir un bien commun**, afin que les Français aient tous accès à une énergie sûre, de qualité et à bas coût. La privatisation des barrages hydroélectriques, initiée par le gouvernement Valls, confirmée fin janvier 2018 par le gouvernement Philippe, est une trahison des intérêts nationaux. **L'énergie hydroélectrique produit 12,5 % de notre électricité et représente 70 % de notre production d'énergie renouvelable ; c'est l'énergie la moins chère**, avec 20 à 30 €/MWh ; les concessions hydrauliques sont en outre indispensables pour refroidir les centrales nucléaires. Or, les directives de la Commission européenne ont imposé la privatisation des barrages pour séparer la production de la distribution, casser le « monopole d'État » et mettre en concurrence les fournisseurs. On imagine fort bien un opérateur privé refuser de réguler la fourniture d'énergie et attendre que la demande soit au plus haut pour faire grimper les factures aux consommateurs. En 2050, cela sera une réalité si la puissance publique ne réagit pas rapidement.

Enfin, il est indispensable de faire de la lutte contre l'effet de serre une réalité quotidienne. **L'investissement massif pour l'isolation thermique des logements, le développement des réseaux de chaleur et la conversion de l'habitat en centrales énergétiques autonomes doivent devenir une priorité**, car l'énergie la plus rentable est d'abord celle qui n'est pas consommée. À terme, la réduction de la production sera favorisée par une politique de sobriété énergétique.

L'enjeu est à la fois d'être responsable et de ne pas pénaliser les citoyens dans leur vie quotidienne. Cela implique des choix économiques en rupture avec le capitalisme mondialisé car il n'y a pas de grande politique écologique qui soit compatible avec le modèle actuel. La démission de Nicolas Hulot a permis d'illustrer l'impasse du capitalisme vert. Ses mots relèvent de l'aveu : « [pour la transition écologique] Maastricht, c'est une équation impossible ».

La France doit articuler l'idéal républicain avec un nouveau pacte social

« La démocratie, c'est ce qui reste d'une République quand on éteint les Lumières »⁸ expliquait Régis Debray, déjà en 1989. De fait, il semble que le XXI^{ème} siècle a non seulement définitivement éteint les Lumières, mais plus encore coupé le courant de la République.

L'enjeu, pour la gauche républicaine, c'est bien de promouvoir une citoyenneté décomplexée, pour lutter d'une part contre le déclinisme ambiant et pour faire triompher d'autre part le triptyque républicain liberté — égalité — fraternité.

La fierté, non pas comme vecteur d'exclusion ou de haine, mais comme élément constitutif de notre fraternité républicaine, est bien l'objectif d'un projet de société solidaire. **La France républicaine fait le lien entre le peuple, mû par l'intérêt général, et la nation, communauté de destin des citoyens.**

⁸ Régis Debray, « Êtes-vous démocrate ou républicain ? », *Le Nouvel observateur*, 30 novembre 1989.

Pour cela, il est fondamental de **rendre concrète la laïcité** : par la lutte contre l'islamisme politique, par la sortie du concordat en Alsace-Moselle, l'application de la circulaire Châtel sur les sorties scolaires, l'interdiction de signes religieux ostentatoires dans les espaces d'enseignement. C'est aussi cela, pour la gauche, sortir de l'économisme. On ne portera pas un discours populaire sans bien comprendre les tensions identitaires qui traversent la nation et la crainte d'un nombre grandissant de Français de perdre leurs repères.

La République, c'est d'abord l'unité contre les communautarismes et les fractures qui gangrènent la société. Le combat pour une laïcité sans adjectif est essentiel. **Face à la montée des intégrismes, il est indispensable de rappeler que la laïcité n'est pas une opinion, encore moins une contrainte, mais la protection des convictions et des croyances dans le cadre de la sphère privée.** Les attentats visant Charlie hebdo et le Bataclan ont non seulement frappé la France dans sa chair, mais ils ont aussi visé un modèle de société et ceux qui le construisent et y participent au quotidien. La réponse fut sans appel : l'« esprit du 11 janvier » a immédiatement pris le dessus. Presque quatre ans après, il a pourtant été supplanté par de nouvelles partitions : les « racisés » contre les citoyens ; les « indigènes » contre les républicains. Et systématiquement les premiers d'accuser les seconds de racisme.

Politiquement, les républicains sincères que nous sommes font face à une tenaille identitaire qui nous menace de part et d'autre : à l'extrême gauche, les indigènes de la République qui organisent des camps d'été décoloniaux « interdits aux blancs » ; à l'extrême-droite, la vision essentialiste d'une France fille aînée de l'Église. Le mécanisme est le même des deux côtés : l'éviction d'une partie des citoyens sur des critères religieux, cache-sexe d'une partition ethnique. Or, la République, c'est avant tout la citoyenneté et l'appartenance à une communauté de citoyens égaux en droits et en devoirs.

Les travaux sur la « **France périphérique** » méritent d'être sans cesse complétés, y compris par ces données davantage sociologiques. Une partie non négligeable de cette France a en effet voté Emmanuel Macron (qui obtient 21 % des voix dans la France rurale et 22 % dans les petites villes) ou François Fillon au premier tour de la présidentielle de 2017. La marginalisation de la France des routes départementales ne peut conduire qu'à l'approfondissement d'une fracture économique et sociale qui menace dans son essence même la capacité à former une Nation.

À la France des « territoires », opposons le territoire national comme seul lieu d'exercice de notre souveraineté. La puissance de la France passe par une réunification et l'affirmation de l'indivisibilité de la République. Les tentations identitaires de repli ne seront contenues que par une dynamique à l'échelle de la nation qui ne laisse personne sur le bord de la route.

Du point de vue de l'organisation territoriale, nous devons opposer au découpage en parcelles qui accentue la gentrification et conduit à la désertification d'une grande partie du pays, un jacobinisme enthousiaste : une politique d'aménagement du territoire avec un plan national de dynamisation des centres-bourgs, l'interdiction de toute nouvelle zone commerciale à la périphérie des communes, un maillage fin du pays par le rail et des TER nationalisés, un bouclier rural pour les campagnes incluant l'accès aux soins, le développement du maintien à domicile, le développement des circuits-courts et des coopératives, un meilleur accompagnement des collectivités locales.

La fierté de notre Nation est aussi son armée. L'opération Serval conduite au Mali en 2013 et 2014 a été un succès et rappelle que la voix de la France ne saurait être méprisée ou déconsidérée à l'heure d'une escalade de la menace à travers le monde. La dissuasion nucléaire et le siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU imposent la France comme première puissance militaire européenne. Dans cette optique, il est indispensable, comme l'a proposé le MRC dès 2015, de sortir du calcul du déficit public les dépenses militaires. La France doit aussi prendre ses responsabilités en veillant à son autonomie : **la sortie de l'OTAN, la construction d'un second porte-avions pour développer nos capacités de projection et la mise en place d'un service national universel, essentiellement militaire, doivent nous permettre de défendre un système de défense opérationnel et garant de notre indépendance.** Le refus d'une diplomatie d'ingérence doit par ailleurs prendre en

compte la croissance démographique considérable de l'espace francophone qui se profile. **La francophonie doit être une priorité diplomatique.**

Enfin, **la République ne sera pas concrète sans une École ambitieuse et exigeante** au quotidien avec les citoyens de demain. Gratuite et laïque, l'École est le cœur de la République réelle, car elle est le premier vecteur de l'intégration et de l'émancipation. L'empilement interminable de réformes démagogiques laisse aujourd'hui l'École de la République en jachère. Le départ croissant d'année en année de nombreux enfants vers l'enseignement privé traduit ce malaise. L'effort doit être d'abord concentré vers les professeurs en augmentant substantiellement leur rémunération et le nombre de postes ouverts aux concours de recrutement. À l'échelle européenne, il est impératif de consacrer la souveraineté nationale dans l'organisation de l'École en sortant la France de la stratégie Europe 2020 et du classement PISA.

La gauche ne doit pas se résigner à défendre l'idéal républicain de façon hors sol. Pour lui permettre de triompher, elle doit, comme elle l'a toujours fait, **porter haut l'ambition de la République sociale car la question sociale et la question nationale sont indéfectiblement liées.**

Rappelons les grandes étapes du progrès social. Entre 1810 et 1840, les salariés travaillent 4000 heures par an, 17h par jour, 6 jours par semaines, sans congés ni retraites ; puis passent aux 3000 heures dès le début du XXème siècle. C'est dans cette bataille-là, ponctuée de grèves et de terrifiantes répressions que naît le mouvement ouvrier. On est à 2000 heures au milieu des années 1930. Le mouvement reprend à la fin des années 1950 et nous sommes maintenant dans une fourchette de 1350 à 1550 heures dans la totalité des pays développés, à l'exception du Japon qui en est resté à quelques 1800 heures. Hors période de crise, on a eu le plein emploi de 1840 à 1972, tout du long, parce que la durée du travail avait été réduite de 60 %. Ce n'est pas seulement la réduction du temps de travail qui a conduit à l'émancipation sociale. C'est aussi l'affectation d'une partie des bénéfices à la protection sociale.

Il faut reprendre cette marche en avant. **Une répartition massive du temps de travail disponible** qui conduise rapidement à modifier en profondeur les rapports dans le travail est la seule issue réaliste à la crise du travail. Il ne s'agit pas de réduire le temps global de travail de l'ensemble de la société ! Il s'agit au contraire de se donner les moyens de l'augmenter et de sortir de la politique malthusienne qui est à l'œuvre depuis tant d'années. Il faut ouvrir grand les portes et les fenêtres pour qu'un souffle puissant chasse le désespoir, la peur et le mépris. Il y a dans notre approche du problème une volonté de réinventer l'activité, d'inverser le rapport au travail, de sauver sa noblesse, de le rendre positif et plus compatible avec des vies quotidiennes organisées différemment. Aussi longtemps que le quart de notre population n'a pas d'emploi permanent et décemment rémunéré, nous sommes sous la menace d'une catastrophe sociale qui annonce l'apathie et les votes extrêmes.

Personne ne parle de travailler moins. Personne n'y songe même car ce serait une absurdité mais, pour faire de la place sur le marché du travail aux trois à quatre millions de personnes qui n'en ont pas, il n'y a pas d'autres moyens que d'organiser rapidement une répartition massive du travail et, donc, faire baisser la durée de travail de ceux qui en ont. Il faut sortir le travail des lois du marché et en faire un enjeu central de la politique.

Notre propos ne consiste pas à prétendre supprimer toute hiérarchie mais à les relativiser et surtout à les corriger par **une extension du droit à la formation**. Il y a en effet des gisements de capacités, de savoirs et de volontés qu'il faut être capable de mobiliser et mettre en valeur. Chacun connaît l'importance du milieu familial d'origine dans la détermination des parcours scolaires, mais tout au long de la vie, les expériences accumulées conduisent à des ambitions nouvelles que la formation continue dans ses modalités actuelles est incapable de prendre en charge. Car le rythme de progression des connaissances et d'invention de nouveaux outils rend totalement obsolète la concentration des apprentissages au début de l'existence. C'est une absurdité économique et un gâchis social. Il faut que la formation continue bénéficie du même effort, c'est à dire des mêmes moyens budgétaires, que la formation initiale. Il s'agit d'une vraie révolution. Mettre en place un droit à la formation tout au long de la vie de 300 heures par an pour tous accompagné d'une réduction du temps de travail de 300 heures par an pour chaque

salarié. Ce nouveau droit est au cœur du nouveau contrat social qui élargit bien au-delà du seul secteur économique la possibilité pour chacun de se réaliser.

Bien entendu, si le travail est une condition d'une socialisation durable et réelle, il existe des approches différenciées de ce qui donne à chacun le sens de sa vie. L'engagement professionnel, émancipateur, n'est pas le seul engagement respectable et profitable à la bonne marche de la société.

La répartition massive du travail doit s'accompagner d'une plus grande responsabilité individuelle dans la gestion des parcours professionnels. **Mais à la différence avec le revenu universel, le travail met le pied à l'étrier, réalise l'intégration au corps social, octroie à chacun une utilité et une reconnaissance.** Ceux qui prônent le revenu d'existence, s'ils sont sincèrement généreux, se trompent et condamnent ceux qu'ils veulent aider à une vie sans valeur. Le travail n'est pas tout mais il est constitutif de l'humanité. Encore faut-il que le chômage de masse ne le détruise pas en quantité et en qualité !

Ceux qui s'opposent au partage du travail tout en critiquant le revenu minimum d'activité et les politiques d'assistantat sont incohérents. Il n'est pas possible de laisser les exclus sans assistance aucune en particulier s'ils ont des enfants. Répartir le travail, c'est lutter au cœur de la société contre le sentiment qu'il existe des forces productives d'un côté et une France assistée de l'autre.

Il existe un extraordinaire écart entre la prétention des nations développées à se définir comme « démocratiques » et la réalité du fonctionnement quotidien de nos sociétés aujourd'hui qui est fait d'une délégation générale de responsabilité au politique et d'un désinvestissement citoyen. Notre niveau de vie, nos acquis sociaux, nos libertés publiques sont pourtant pour l'essentiel des résultats du travail démocratique de nos sociétés depuis deux siècles. La complexité de nos sociétés, l'importance des défis que nous avons ensemble à surmonter devrait rendre évident la nécessité d'un immense effort de remobilisation citoyenne. Ce n'est pas seulement le rapport au travail qu'il faut changer mais notre investissement dans le vivre ensemble, dans l'utopie républicaine.

Bien entendu ce nouveau pacte devra être financé. Mais à la Libération dans une France détruite et ravagée par la guerre, un comptable aurait-il engagé les formidables dépenses qu'entraînaient les avancées sociales décidées alors par la République renaissante ? Or ce sont ces dépenses qui ont créé la prospérité des Trente glorieuses. La question est finalement une question politique que résume Alain Supiot : « Refusant l'assujettissement de l'organisation économique à des objectifs sociaux, [la doctrine ultra-libérale] fait en revanche de la sécurité financière un impératif catégorique dont le respect doit être imposé aux États par des institutions échappant à tout contrôle démocratique. Récusant dans son principe l'idée de justice sociale, elle professe que la répartition du travail et de ses fruits relève de l'ordre spontané du marché et doit être, elle aussi, soustraite à l'intervention publique ».

La France doit libérer l'économie de production de la rapacité de la finance mondialisée

La « mondialisation heureuse », cette chimère construite par la pensée américaine, contre laquelle nous nous sommes battus car elle consacrait l'impossibilité de penser en dehors du cadre du globish libéral, a laissé place, ces dernières décennies, à un capitalisme carnassier.

Le capitalisme industriel des Trente glorieuses s'est effacé au profit d'un capitalisme de l'OPA permanente : sur les plus pauvres, sur les secteurs publics qu'il faut attirer dans le giron privé, sur les principes de solidarité et de fraternité. Parce qu'il dévore sans pitié, ce capitalisme contemporain joue avec un mélange de peur et d'ambition. D'une part la peur du déclassement qui conduit à épargner ou à capitaliser pour sa future retraite de peur que le secteur public ne puisse plus y subvenir ; d'autre part l'ambition d'un toujours plus d'argent, de pouvoir, de domination. Paradoxalement, les rapports économiques d'aujourd'hui consacrent pleinement une lutte des classes : celle des élites contre toutes les autres.

Sur le seul premier semestre 2017, les bénéfices des entreprises du CAC 40 ont augmenté de 26,3 %, en 2016, l'augmentation était déjà de 32 %. Or, selon le rapport « CAC 40 : des profits sans partage »⁹ de l'ONG Oxfam, 67,4 % des bénéfices réalisés entre 2009 et 2016 par les principales sociétés cotées de France ont été distribués en dividendes aux actionnaires (quand, dans les années 2000, ce taux était inférieur à 30 %). Quant au tiers restant, seulement 27,3 % ont été réinvestis dans l'entreprise, et 5,3 % ont été reversés aux salariés. La profusion de profits ne profite qu'à ceux qui se trouvent du bon côté de l'entonnoir : une infime partie des très riches, dont Emmanuel Macron s'est fait le chevalier servant.

Penser l'humanité demain passe par une remise en cause radicale des paradigmes actuels. C'est l'enjeu de la construction d'un protectionnisme politique qui permette un nouveau modèle de croissance. La France doit établir des droits de douanes progressifs pour les pays avec lesquels elle enregistre un déficit commercial, mais aussi initier et soutenir un projet de taxe sur les transactions financières ou encore instaurer une séparation bancaire stricte entre les banques de dépôts et les banques de financement, d'investissement et de marché, pour empêcher la propagation d'une nouvelle crise financière. Ces chantiers de grande ampleur permettront d'installer des régulations nationales dans les échanges internationaux de capitaux et surtout d'engager la politique de relance dont la France a besoin.

On pointe du doigt le « coût du travail » en oubliant le coût du capital lui-même. L'ONG Oxfam rapporte ainsi qu'« en 12 mois, les richesses [des milliardaires] ont augmenté de 762 milliards de dollars, soit plus de sept fois le montant qui permettrait de mettre fin à la pauvreté extrême dans le monde ». Pire encore, « 82 % de la croissance des richesses créées dans le monde [en 2017] ont profité aux 1 % les plus riches, alors que la situation n'a pas évolué pour les 50 % les plus pauvres ». La réalité, c'est de plus en plus de milliardaires et de plus en plus de très pauvres, les inégalités croissent de façon exponentielle.

Il nous faut **penser de façon complémentaire une politique industrielle volontariste par un Ministère du Plan** qui aiguille et développe la France des usines. Notre pays n'est pas une start-up qui lève des fonds pour s'effondrer autant que nécessaire, elle s'est construite sur le développement d'une industrie de pointe, que les filières R&D renforcent chaque jour. Il s'agit de penser et d'organiser la mutation du travail à l'aube du numérique, de sa raréfaction et de l'aspiration légitime au temps libre. En somme, de penser à un horizon de plusieurs dizaines d'années plutôt que par exercices budgétaires.

En complément de cette redéfinition de la place du travail, notre mouvement continue de défendre la présence d'administrateurs salariés avec voix délibérative dans toute entreprise ayant un conseil d'administration, la reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle, un durcissement des conditions de licenciement économique en prenant notamment en compte le niveau de dividendes versés, des cotisations salariales selon le droit français pour les travailleurs détachés afin de lutter contre le dumping social. Pour contrebalancer la financiarisation du XXème siècle, le XXIème doit prôner un rééquilibrage entre le capital et le travail, au service du salarié. Le dialogue de branche est toujours le seul qui permette de réelles avancées en faveur des travailleurs, il doit être protégé et défendu alors que s'enclenchent les référendums d'entreprises et la fin de la hiérarchie des normes. Les chantiers sont nombreux pour **défendre les droits des salariés**.

AGIR POUR RECONSTRUIRE LA GAUCHE EN FRANCE ET EN EUROPE

La question qui se pose à la gauche française peut être résumée assez simplement : ou bien elle est capable de se rassembler pour bâtir une alternative solide au macronisme, ou bien elle s'émiette et restera spectatrice de son érosion dans un scénario à l'italienne où le clivage politique s'installe entre le bloc identitaire et le bloc libéral.

⁹ Basics et Oxfam France, *CAC 40 : des profits sans partage. Comment les grandes entreprises françaises alimentent la spirale des inégalités*, 2 mai 2018.

Très concrètement, cela implique qu'une candidature d'union à gauche puisse se hisser au deuxième tour de l'élection présidentielle en 2022. Cet enjeu est déterminant pour restaurer le clivage politique dont la France a besoin. D'ici les élections présidentielles nous avons à préparer les élections des collectivités territoriales. **Aux municipales comme aux élections départementales et régionales, nous rechercherons les alliances les plus larges pour le rassemblement de toute la gauche** afin de participer à la reconquête de collectivités territoriales. Et auparavant, en 2019, nous aurons les élections européennes auxquelles le MRC veut être présent. Examinons la situation telle qu'elle apparaît.

Décomposition et recomposition

Partir du réel implique de regarder le périmètre politique tel qu'il se déploie aujourd'hui au sein de la gauche française.

Depuis le Waterloo de 2017 avec un score historiquement bas lors du premier tour de l'élection présidentielle, le Parti Socialiste semble avoir rejoint le cortège des partis sociaux-démocrates européens en déroute. Partout sur le continent, ils connaissent des sanctions électorales majeures, sauf là où il existe des stratégies de rassemblement avec la gauche radicale ou communiste (Portugal et Espagne) ou bien lorsque son aile gauche l'a emporté en interne (parti travailliste en Grande-Bretagne). En Italie, il est marginalisé ; en Allemagne il participe, affaibli, à la grande coalition avec la droite ; en Autriche, il s'est allié dans certaines régions avec l'extrême droite ; en Europe du nord, il a souvent divisé ses scores traditionnels par deux comme en Suède, aux Pays-Bas, en Finlande ou au Danemark ; en Grèce, il est en voie d'extinction.

Le déclin électoral de la social-démocratie européenne fait apparaître une lame de fond : le compromis social-démocrate, issu de l'après-guerre, n'apparaît plus comme une réponse pertinente aux enjeux du XXI^{ème} siècle. **Face à l'offensive de la finance mondialisée, la disparition du bloc soviétique a laissé bien seule la tradition sociale-démocrate qui s'est réfugiée dans une logique d'accompagnement plutôt que se penser comme une force de résistance.** De fait, en occupant le pouvoir à tour de rôle avec les forces de la droite libérale et conservatrice, sans jamais trouver les voies et moyens d'empêcher l'emprise des forces du capital sur les peuples, la promesse social-démocrate (« un peu de beurre sur la tartine », disait Jean-Pierre Chevènement) est de plus en plus apparue vaine au regard des citoyens en Europe. **Cette impuissance n'est pas un fait conjoncturel : elle est inscrite en toutes lettres dans la critique développée du CERES au MRC depuis le grand retournement de 1983 et les renoncements qui ont rythmé la chute.**

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, le Parti socialiste aurait dû engager la rénovation de fond (un nouvel Epinay, en somme) que lui commandaient les événements. Son congrès s'est contenté de clarifier un positionnement d'opposition sans pour autant prendre la mesure de l'ampleur du bouleversement politique à l'œuvre. Les atermoiements, la logique de l'équidistance entre Macron et Mélenchon, l'incapacité à faire l'inventaire du dernier quinquennat conduisent à l'illisibilité de son action politique. **Un constat s'impose donc à nous : avec la fin du cycle d'Epinay, la stratégie qui consistait à peser sur le PS — de l'intérieur, puis de l'extérieur depuis 1993 — est aujourd'hui révolue.**

Il y a lieu aujourd'hui d'imaginer une stratégie neuve, en capacité de fournir une nouvelle explication du monde et d'organiser la reconquête des classes populaires. Cette stratégie passera par le rassemblement de la gauche et des forces de progrès qui ne se rendent pas face à l'hégémonie du système libéral. Il faudra dès lors rechercher les transversalités qui déboucheront sur la redéfinition et la mise à jour du clivage gauche-droite qui demeurera structurant demain, comme il l'est depuis la Révolution Française.

Aussi, ce rassemblement nouveau devra être solide sur ses bases : un énième mécano de type gauche plurielle n'a aucune chance aujourd'hui de convaincre les citoyens tant les formules d'opportunisme électoral se sont discréditées. Il s'agit de penser et de **bâtir un alliance plutôt qu'une alliance** : c'est-à-dire d'associer plusieurs métaux pour en produire un qui soit plus robuste.

En premier lieu, l'alliage d'une nouvelle gauche républicaine

Le MRC dispose d'un corpus intellectuel, d'une compréhension du monde beaucoup plus puissante que ne le sont ses forces militantes et son réseau d'élus. Ce handicap rend de fait singulièrement difficile la perspective de trouver un écho au sein de la société d'abord, jusqu'à la sphère médiatique qui est un support incontournable pour s'adresser aux citoyens.

En revanche, nous avons la capacité de mettre notre force idéologique et notre légitimité historique, au service d'une nouvelle étape. Celle-ci a été engagée **dès décembre 2017, le Conseil national avait alors adopté un appel à la construction d'une « majorité de transformation ».** Dans un premier temps, **l'objectif de rassemblement des familles de la gauche républicaine doit être considéré comme prioritaire** à partir de trois considérations : la souveraineté populaire comme source de la légitimité politique, la Nation citoyenne et laïque comme espace de la démocratie et l'internationalisme comme horizon.

Au-delà, la gauche républicaine, sociale et souverainiste que nous incarnons est disponible pour **contribuer à l'émergence d'une force politique nouvelle** qui doit avoir pour ambition de rassembler toute la gauche. Nous appelons tous les citoyens révoltés par les injustices d'un monde conçu par et pour les puissants, les militants politiques fatigués par la sclérose des vieilles boutiques, les responsables et élus conscients de l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la gauche, à ouvrir enfin une ère nouvelle sans laquelle les citoyens resteraient privés de perspective pour longtemps.

La première étape doit donc consister à agir pour rassembler les composantes aujourd'hui dispersées de la gauche républicaine.

Elles existent en particulier au sein du courant l'Union et l'Espoir porté par Emmanuel Maurel au congrès qui défendait une orientation politique proche de la nôtre. Nous avons pu le vérifier en particulier avec le lancement de la plateforme Nos Causes Communes lors du colloque du 9 juin organisé au Sénat et plus encore avec l'organisation de nos Universités de rentrée communes en septembre à Marseille. Dans le prolongement de l'intérêt qui a été constaté par ces initiatives, il est décidé de structurer "Nos Causes Communes" en association avec des antennes départementales et un conseil scientifique pour en faire un outil de débat ouvert à toute la gauche et la réarmer idéologiquement.

Elles existent également chez nos amis de République et Socialisme qui nous ont fait part de leur disponibilité pour participer à l'initiative de Nos Causes Communes. Elles existent peut-être aussi au sein du Parti Communiste Français avec lequel nous avons livré certains combats communs depuis le Traité de Maastricht en 1992 puis lors du référendum de 2005. Elles existent encore ailleurs, de façon plus diffuse, chez les nombreux militants qui ont choisi de prendre des distances avec l'engagement politique mais avec lesquels nous avons conservé des liens.

Cette perspective d'un alliage de la gauche républicaine suppose que le MRC se rende dès aujourd'hui disponible pour préparer un dépassement qui trouverait tout son sens dans la construction de la maison commune de la gauche républicaine. Le MRC doit être co-fondateur de cette dynamique.

La longue marche entamée il y a 25 ans avec la création du MDC a permis de maintenir vivant l'idéal républicain au sein d'une gauche qui s'en était majoritairement détourné. La résilience du MRC a été rendue possible par l'abnégation de nombreux militants déterminés à ne pas abandonner un combat que nous avons trop souvent livré seuls. La crise politique que nous traversons et l'évolution favorable de nos partenaires peut nous permettre de briser cette solitude et de redonner une jeunesse organique à nos idées.

Le travail entamé avec les amis d'Emmanuel Maurel et Marie-Noëlle Lienemann, peut s'orienter vers la construction d'une force neuve qui sera demain en capacité de restructurer le paysage politique à gauche. **Le MRC est en capacité de jouer un rôle clé dans cette étape fondatrice. C'est le choix que nous invitons les militants du MRC à faire avec nous pour que notre congrès soit un congrès de mutation** au service de nos

idées et in fine, de toute la gauche, et non une séquence d'attentisme qui conduirait à faire de notre solitude un isolement.

Concrètement, il est proposé d'engager le processus de création d'une force politique nouvelle dont le congrès fondateur pourrait se tenir en 2019 où les participants décideront du nom, des statuts, du mode d'organisation et de fonctionnement et en fixeront les orientations. **Le MRC sera quoi qu'il arrive maintenu et les adhérents du MRC seront parties prenantes de ce processus et souverains pour prendre toutes les décisions. Les militants seront consultés au moment du congrès fondateur de cette nouvelle force politique et lors du prochain congrès ordinaire du MRC qui aura lieu fin 2020.** Le Conseil National est chargé avec la direction nationale de la mise en œuvre de ces décisions.

Avec ce projet de mutation, le combat du MRC ne disparaît pas. Il ne se dissout pas. Il s'intègre dans une aventure politique nouvelle en mesure d'impulser la refondation républicaine dont la gauche a depuis si longtemps besoin. Nous en avons formulé le souhait depuis bien longtemps. Nos amis y sont prêts. **Il nous revient de répondre présents.**

En second lieu, une stratégie de rassemblement pour défendre la souveraineté populaire en Europe

Le bloc libéral et le bloc identitaire se sont choisis pour imposer un clivage en carton-pâte pour les prochaines élections européennes : qu'on ne s'y trompe pas, **Macron et le duo Orbán-Salvini sont au fond les deux faces d'une même médaille.** Ou plus exactement, l'échec des politiques de soumission à l'ordo-libéralisme soutenues par le premier est la cause des mouvements réactionnaires qui instrumentalisent le combat pour la souveraineté des peuples afin d'imposer le retour des nationalismes étroits.

Pour desserrer l'étau dans lequel ces protagonistes entendent enfermer le débat, il est vital que les forces de gauche attachées à la souveraineté populaire fassent cause commune.

Trois possibilités s'offrent à nous pour les élections européennes :

- Mener une liste seule mais chacun sait les difficultés d'une telle entreprise.
- Faire l'impasse et renoncer à être présent aux élections européennes, mais cela reviendrait à décider de notre propre effacement.
- Faire une liste commune sur la base de convergences politiques. Cette hypothèse a été explorée lors de contacts pris avec Génération.s, le PCF, le PS et la FI.

La venue de Jean-Luc Mélenchon à l'université de rentrée de Nos Causes Communes a permis de vérifier qu'il existait une convergence de vues sur la question européenne et il a manifesté sa volonté d'œuvrer au rassemblement. Les signaux envoyés sont une première depuis 2017 : ils laissent apparaître la possibilité d'ouvrir une discussion pour **constituer une liste commune à l'occasion des élections européennes.** Ce chemin est aussi celui qui permet symboliquement de **refermer la parenthèse des gauches « irréconciliables ».**

Ce chemin mérite d'être exploré parce qu'il permet de bâtir une réponse politique conséquente par rapport aux enjeux européens, ensuite parce qu'il ouvre enfin une perspective de refondation à gauche. **La France Insoumise a réussi à faire « turbuler le système » lors de l'élection présidentielle de 2017** sur la base d'un projet de rupture avec le capitalisme mondialisé. Nous avons à l'évidence des différences de vues avec une partie de la France Insoumise – en particulier sur la défense de la laïcité et le refus du différentialisme sur lesquels nous n'entendons faire aucune concession. Mais **si nous continuons de penser que la question européenne constitue le verrou des politiques de transformation sociale, la logique d'un travail commun avec la France Insoumise s'impose.**

La gauche est au milieu du gué. Elle doit faire des choix pour les échéances de demain, parce qu'elle ne peut plus se permettre d'échouer dans les urnes si elle veut espérer se relever, elle doit aussi les faire en pensant à plus long terme, car nous devons collectivement construire aujourd'hui ce que nous voudrions être demain en nous adressant aux Français.

Dans la « grande chaudière » de notre nation, dont parlait Renan, la gauche républicaine et sociale, si elle veut un jour gagner, doit théoriser et mettre en pratique ce dont elle a eu peur ces vingt dernières années : la fierté d'elle-même, la confiance en ses ressources et en ses idées.

MOTION D'ORIENTATION N°2

VOULOIR, PENSER, AGIR POUR LA FRANCE AVEC LE MRC

Premiers signataires

Christian **Hutin**, député, vice-président du MRC, David **Bailleul** (CN - 59), Michel **Becquaert** (59), Christine **Bellinger** (59), Emilie **Bloc** (59), Geoffrey **Bonnin** (54), Antonin **Bonnefoi** (26), Pierre-Alexandre **Bonnet** (77), Anthony **Brocvielle** (59), Martine **Cabaret** (59), Jean **Casier** (95), André **Cassou** (92), Bruno **Charlemeigne** (59), Fabien **Clément** (59), Dominique **Deguines** (CN - 59), Franck **Duhamel** (CN - 59), François **Duhamel** (BN - 75), Denis **Durand** (CN - 18), Bernard **Faucon** (59), André **Fava** (59), Christophe **Fiorine** (59), Christophe **Gache** (BN - 30), Jean-Marc **Gayraud** (92), Alain **Gély** (CN - 92), Françoise **Gorius** (59), Simon **Grenier** (59), Mickaël **Hennebelle** (59), Christophe **Hequette** (59), Danièle **Hocquette** (59), Jean-Maurice **Hossaert** (59), Jean-Luc **Janot** (59), Jean-Paul **Laflute** (59), Marie-Thérèse **Lamour** (59), Chantal **Landron** (59), Patricia **Lescieux** (59), Jean-Pierre **Lettron** (BN - 92), Serge **Lezement** (BN - 14), Hubert **Licowski** (51), Philippe **Lindimer** (59), Jonas **Maitre** (92), Claude **Maitrot** (BN - 10), Sylvie **Mallet** (59), Olivier **Marlière** (59), Francis **Masanés** (92), Monique **Meesemaeker** (59), Jean-Paul **Metz** (54), Christine **Meyer** (BN - 44), Christian **Mochet** (10), Philippe **Morel** (59), Claude **Nicolet** (59), Michel **Nicolet** (59), Nicole **Nicolet** (59), Patrick **Nivet** (CN - 33), Didier **Nowe** (59), Brigitte **Orzechowski** (54), Annie **Pagnere** (59), Yves **Perlein** (CN - 59), Paul-Henri **Pillet** (SN - 92), Jean-Luc **Pirovano** (44), Olivier **Poinsignon** (57), Hugo **Prod'homme** (SN - 59), Sébastien **Saguer** (CN - 30), Joël **Sansen** (CN - 59), Salmata **Tabibou** (59), Éric **Tollénaère** (CN - 54), Sébastien **Trauth** (54), Christophe **Willem** (59), Sylvie **Willem** (59).

Préambule

Notre motion est l'expression des adhérents du MRC qui souhaitent le voir se maintenir et se développer afin de porter les valeurs et l'héritage des républicains de gauche venant de divers horizons, en se nourrissant du meilleur de la vie politique française, de la tradition communiste jusqu'au gaullisme. Cette richesse est irremplaçable, et surtout indispensable.

Fruit d'un intense travail collectif et de nombreuses réunions, cette motion prouve à quel point le dévouement de nos militants n'est pas un vain mot au sein de notre mouvement, dès lors que l'on fait appel à l'immense richesse intellectuelle de nos camarades, toujours avides de donner de leur temps. Ce texte permet d'orienter notre stratégie vers le rassemblement des républicains de gauche au sein duquel le MRC a une place déterminante. Mais au-delà, à l'ensemble de nos concitoyens, républicains sincères souhaitant le redressement et la refondation républicaine du pays.

Le MRC doit donc retrouver sa place naturelle, au cœur de la République. Il a vocation à être central dans le paysage politique français. Par conséquent, il doit se renforcer et médiatiser davantage ses propositions, par tous les moyens. Ces dernières années furent difficiles et il nous faut en faire le bilan. Le MRC doit permettre le rassemblement de tous les républicains qui souhaitent la réussite de la France, sa prospérité, par conséquent il doit être ouvert à la discussion avec toute force politique dès lors que cela irait dans l'intérêt du pays et de la République, sociale, laïque, une et indivisible.

UNE SITUATION INTERNATIONALE PROFONDÉMENT TRANSFORMÉE

Il nous a été donné d'assister ces dernières années à de véritables bouleversements dans la situation internationale. Il nous faut tenter de comprendre les grands mouvements qui traversent la politique mondiale afin de définir une perspective utile au pays.

Nous savons où nous pressentons que les dangers s'accumulent. Crise financière dont les conséquences se font toujours sentir avec un dollar hégémonique s'appuyant sur l'extraterritorialité du droit états-unien (colloque de la fondation Respublica du 28 septembre 2018) monde dansant au-dessus d'un volcan, résultat notamment, de l'alliance nouée il y a plus de 40 ans entre la Chine et les Etats-Unis d'Amérique au nom du libre-échange.

LA CARTE DU MONDE SE REDESSINE

Une crise financière potentiellement explosive : un nouveau tsunami barre l'horizon

Le basculement vers l'Asie-Pacifique est une réalité, les relations entre la Chine, la Russie et l'Inde se développent. Le grand défi de **Vladimir Poutine** était de reconstituer l'Etat Russe et de rendre sa fierté au pays après la terrible décennie des années 90 puis de prendre acte des changements stratégiques. En dépit de son influence diplomatique retrouvée, notamment depuis le troisième mandat de **Vladimir Poutine**, et de ses capacités militaires remarquables, la Russie reste relativement faible économiquement. Son PIB en volume n'est que le onzième au monde, entre le Canada et la Corée du Sud. Au niveau commercial, le pays demeure excédentaire (11,5 milliards d'euros en 2017), ce qui représente presque le double de son solde commercial de 2001, c'est-à-dire au sortir de la décennie d'humiliations des années 1990. Néanmoins, cette croissance des excédents commerciaux russes depuis 2001 ne doit pas occulter la stagnation de ceux-ci entre 2011 et 2014, et surtout leur effondrement (baisse de 70%) entre 2014 et 2016 en raison des sanctions occidentales à la suite du retour de la Crimée à la Russie. Pour la première fois depuis les sanctions, l'excédent commercial russe a augmenté en 2017 (hausse de 25%).

Dans le même temps La balance commerciale chinoise est très largement excédentaire sur la période 2001-2017. L'excédent commercial chinois s'élève ainsi à 381,3 milliards d'euros en 2017, contre 251,4 milliards d'euros en 2001. Pour la première fois depuis la crise des subprimes, l'excédent commercial chinois tend à diminuer depuis 2015, année au cours de laquelle il s'élevait à 535 milliards d'euros. L'excédent commercial de l'Allemagne n'a cessé de croître depuis 2001. Il a été multiplié par 2,5 depuis 2001, au point de s'élever aujourd'hui à 244,8 milliards d'euros. La Chine se déploie pour devenir la première puissance mondiale dans les décennies à venir. Routes de la soie, investissements massifs en Afrique, possession et maîtrise de la majorité des métaux et des terres rares indispensables à la transition énergétique et aux industries numériques, la Chine poursuit son affirmation. Les Etats Unis mettent tout en œuvre pour maintenir leur domination sur le monde et le rapport de force, déjà tendu peut s'envenimer. C'est à cette aune-là qu'il faut également comprendre l'action de **Donald Trump** qui veut créer le rapport de force avec la Chine.

Dans le même temps notre déséquilibre avec l'Allemagne ne cesse de croître Si l'on excepte le bref recul consécutif à la crise des subprimes (2008) ainsi qu'en 2017, l'excédent commercial de l'Allemagne n'a cessé de croître depuis 2001. Il a été multiplié par 2,5 depuis 2001, au point de s'élever aujourd'hui à 244,8 milliards d'euros. Ce solde se structure essentiellement autour de deux secteurs clés pour l'Allemagne : l'industrie automobile et les ventes de machines industrielles, de moteurs et d'engins.

Comme l'expliquent **Coralie Delaume** et **David Cayla** dans leur ouvrage La fin de l'Union européenne, on peut dégager trois facteurs de la prospérité allemande et de son redressement au cours des seize dernières années : « la constitution d'un hinterland permise par l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à son espace industriel », « les bénéfices exorbitants que l'Allemagne tire de son appartenance au Marché unique » et enfin l'appartenance de l'Allemagne à l'Euro. Ce dernier point est absolument fondamental car le fait que l'euro soit

légèrement sous-évalué compte-tenu de la structure de l'économie allemande lui a permis de booster ses exportations dans un contexte où les partenaires commerciaux allemands en Europe ne pouvaient pas dévaluer leur monnaie. En outre, la monnaie unique permet à l'Allemagne de dégager des excédents beaucoup plus forts que ses voisins européens et d'investir ensuite son épargne sans crainte dans le reste de l'Europe.

Même si la portion de l'excédent commercial allemand réalisée grâce à ses échanges avec le reste de l'UE (160,3 milliards en 2017) a beaucoup diminué en proportion depuis 2001. Ainsi, les excédents commerciaux allemands avec l'UE représentaient en 2008 environ 88% du total des excédents allemands. Ils n'en représentent plus que 65% aujourd'hui, ce qui montre bien que l'intérêt économique de l'Allemagne pour l'Union européenne a diminué. Par exemple, la France n'est dorénavant plus que le quatrième partenaire commercial allemand et l'Allemagne commerce de plus en plus avec les Etats-Unis ou la Chine.

Voilà les tenailles du monde, celle du libre-échange généralisé, de la globalisation financière et des immenses déséquilibres qu'elle porte en son sein. Tenailles impitoyables dans lesquelles la France se trouve prise.

En réalité, le traité de Maastricht, venait à contretemps.

Il était déjà dépassé lorsqu'il a été présenté aux suffrages des Français qui ne l'ont accepté que du bout de leurs votes (51,04% contre 48,96%). **Jean-Pierre Chevènement** et **Philippe Séguin** avaient vu juste.

La chute du Mur de Berlin, la disparition de l'URSS, annonçaient la fin d'un monde et le retour des Nations comme acteurs majeurs des relations internationales et des constructions démocratiques possibles. La marche en avant fédéraliste, intrinsèque au Traité de Maastricht, était une tentative de réponse politique propre à une partie de l'Europe de l'Ouest, correspondant à une situation précise à laquelle elle était confrontée : la guerre froide. Voilà 25 ans que nous vivons avec le logiciel « d'avant » qui ne fait que fracturer davantage la construction européenne et en accentue les tensions. Les « imaginaires des peuples », leurs identités ne sont plus au rendez-vous ce logiciel obsolète. Nous reprenons à notre compte cette formule de **Paul Ricoeur**, « *les peuples ont le sentiment que l'histoire se fait dans leur dos.* »

Ensemble fracturé et divisé il devient impossible pour l'Union européenne de définir une véritable stratégie tant vis-à-vis de la Chine, de la Russie que de l'Iran. Cela se traduit inmanquablement par un manque de capacité d'action stratégique dans le domaine monétaire puisque la puissance et l'adhésion populaire donc politique ne sont pas au rendez-vous. Ce « contretemps » politique peut, s'y nous n'y prêtons garde, devenir un contretemps historique aux conséquences redoutables (nous renvoyons aux derniers ouvrages de **Jean-Pierre Chevènement**, « un défi de civilisation », « la France est-elle sortie de l'Histoire », d'**Hubert Védrine**, « Comptes à rebours » ou de **Marcel Gauchet**, « Comprendre le malheur français »).

Nous savons parfaitement que des vents mauvais peuvent travailler les Nations et devenir des ouragans dévastateurs. Mais il faut également reconnaître que toutes les tentatives qu'elles purent effectuer dans le but de faire « sauter » le verrou idéologique et technocratique ne furent pas prises en compte. Faut-il rappeler une fois encore l'élan qui, le 29 mai 2005, avait débouché sur un message politique clair et fort du peuple français en votant « NON » à 55% au référendum sur le Traité Constitutionnel européen. Grand moment démocratique et démonstration de la vitalité politique de notre pays. Il doit rester une leçon et un levier pour l'avenir.

Il fut décidé de ne pas en tenir compte et de n'y voir qu'un accident provenant probablement de l'éternel « déficit de pédagogie ». Du Tournant libéral de 1983, traité de Maastricht de 1992, au TSCG de 2012 en passant par le 1er tour des présidentielles du 21 avril 2002, au 29 mai 2005, on ne peut qu'être frappé de la remarquable continuité des projets mis en œuvre projetant les constructions politiques des peuples, leurs organisations sociales, leurs imaginaires, leurs identités, contre le mur du libre-échange. L'Union européenne apparaissant pour ce qu'elle était, le cheval de Troie de la globalisation financière.

Les ravages sont désormais clairement apparents et nous permettent de contempler un champ de ruines. Imaginer un rafistolage de pure opportunité électorale est une vue de l'esprit et encore...une vue basse.

L'Euro : de la monnaie unique à la monnaie commune

Le MRC n'a jamais été favorable à une sortie de l'Union européenne. Cependant, il faut analyser avec sérénité la situation et nous savons que dans le carcan idéologique et politique actuel qui met en œuvre l'ordo-libéralisme et l'austérité généralisée, rien ou presque n'est faisable. Il ne faut donc pas exclure a priori, en cas de crise grave, la dislocation pure et simple de l'Union. Il faut l'envisager et prévoir en conséquence une alternative et une sortie ordonnée et concertée avec nos différents partenaires, d'une organisation à bout de souffle. La nécessité du « plan B » doit être sérieusement envisagée.

L'Union européenne est en grande difficulté et son décrochage avec les peuples qui sont censés la composer ne cesse de s'accroître. L'Union européenne meure du poison qu'elle ne cesse elle-même de distiller dont la conséquence est la multiplication des tensions économiques et sociales sur l'ensemble du continent. La « fracture européenne » qui traverse l'ensemble de l'échiquier politique loin de se réduire est aujourd'hui une évidence lourde de menaces. C'est notamment sur la question européenne, que la synthèse des centres s'est faite autour d'**Emmanuel Macron**. Nous savons depuis longtemps que ce sont les « gagnants de la mondialisation » pour reprendre l'expression de **Christophe Guilly**, qui soutiennent aujourd'hui le plus ardemment la construction européenne. Une base sociale relativement faible mais une force sociale très puissante, aux leviers de la nouvelle économie et profitant de la financiarisation liée à la globalisation.

Il faut absolument que nous ayons une véritable perspective politique quant à l'avenir de l'euro, qui conditionne toute analyse politique sérieuse. Le prix Nobel d'économie, en l'occurrence l'américain Joseph Stiglitz, auteur de : « L'euro, comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe » a brisé un tabou dans la communauté scientifique et ouvert un débat en le mettant en pleine lumière depuis quelques années. La crise grecque a mis en lumière le carcan de l'euro mais surtout, la perspective d'un décrochage Italien menace éventuellement l'avenir même de la monnaie unique si jamais Rome venait à faire défaut. La discipline monétaire et budgétaire liée à son fonctionnement accentuant les tensions internes et allant à l'encontre de l'objectif initialement fixé au service de « l'intégration économique. » Faut-il rappeler toutes les promesses non tenues de l'euro ?

La convergence des économies ? Les différences entre les peuples s'accroissent. Le PIB de l'Allemagne représentait 10,4 fois celui de la Grèce en 2007, mais 15 fois en 2015. Le plein emploi ? Les critères de convergence formulés par [les fondateurs de l'euro], en limitant les déficits (budgétaires) publics et la dette publique, ont rendu encore plus difficile d'atteindre le plein emploi dans toute l'Europe. Une monnaie pour les peuples ? La lutte contre l'inflation menée avec entêtement par les concepteurs de l'euro et leurs auxiliaires de la BCE fait les délices des créanciers et des banquiers. La politique monétaire, malgré son apparence technique, est de nature politique : l'inflation réduit la valeur réelle de ce que doivent les débiteurs, elle leur donne un coup de main aux dépens des créanciers. La prospérité économique ? Le PIB réel par habitant de 2007 à 2016 a baissé de 1,8% dans la zone euro, contre une hausse de presque 1% dans l'Union européenne et de 3% aux Etats-Unis.

Les politiques d'austérité, les hausses d'impôts, l'ascendant des financiers, les pertes de droits des salariés, tous ces maux s'inscrivent dans le droit fil de l'euro, une monnaie consubstantiellement ordo-libérale dans sa formule actuelle. L'euro porte en lui un projet politique et pour gagner en compétitivité et redresser sa balance, un pays déficitaire dans la zone euro doit choisir entre trois solutions. Soit dévaluer sa monnaie par rapport à ses partenaires. Perspective impossible au sein de la zone euro. Ou demander aux pays en excédents une solidarité fiscale et sociale. Mais l'Allemagne semble peu disposée, notamment au regard de la période d'instabilité politique dans laquelle elle est entrée. Reste, la troisième et dernière solution, la dévaluation interne avec son lot d'austérité et de concurrence sociale entre salariés de la zone euro. C'est cette voie malheureuse et récessive qui a été choisie par la zone euro. L'immense malentendu qui devient un véritable danger, c'est que l'euro a été fait et pensé pour être la monnaie d'un Etat fédéral, or ce dernier ne verra jamais le jour. Les Allemands par l'intermédiaire du Tribunal constitutionnel de Karlsruhe ont clairement dit « Non » à cette perspective et la montée des mouvements

dit « populistes » dans toute l'Europe, indique clairement le refus de plus en plus net des peuples d'adhérer à cette vision.

Il nous faut conserver la perspective de la transformation de la monnaie unique en monnaie commune. Les travaux de **Jacques Sapir** et **Philippe Murer**, avec la contribution de **Cédric Durand** restent d'actualité (fondation Respublica septembre 2013) et au cœur du travail qu'il nous faut effectuer. Nous pouvons également nous appuyer utilement sur les nombreuses contributions de **Bruno Moschetto**, notamment sur la question de la nationalisation de l'euro.

Il est clair que dans la perspective des élections européennes de mai 2019, il nous faudra aborder de front ces différents points avec d'éventuels partenaires. Mais au-delà d'une élection dont il faut bien dire que les Français se désintéressent, c'est là un chantier de longue haleine où le MRC a toute sa place et que nous avons porté et maintenu vivant dans la vie politique française.

De notre politique étrangère

La France est aujourd'hui plongée au cœur de conflits dont nous ne semblons pas maîtriser la perspective. Proche et Moyen-Orient, monde Russe et orthodoxe, Afrique, crise de l'Union européenne, OTAN, relation avec les Etats-Unis d'Amérique, Occidentaux ou occidentalistes, éloignement avec l'Amérique du Sud, toutes ces interrogations renvoient également, comme un miroir à la crise intérieure que connaît la société française. Notre pays se définit encore comme ayant une vocation universelle, ce qui est différent de mondiale. Sans cette projection de lui-même en direction de l'Humanité, il cesse de comprendre le sens même de son existence. Ces deux principes sont intimement liés. Cet imaginaire nous constitue.

Il nous faut en profondeur repenser notre politique étrangère mais également de défense. Il faut en réalité repenser l'articulation étroite entre ces deux piliers de l'action de l'Etat. Tout d'abord avoir une claire conscience de nous-même. Cela peut paraître évident, en fait ça ne l'est pas. La France connaît une crise de confiance très grave depuis quasiment 40 ans, qu'on peut en réalité faire remonter aux années 30. Crise morale et politique de longue durée que l'épisode gaullien a brillamment combattu mais qui s'est ensuite réfugiée ou travestie dans la construction européenne qui devenait "notre avenir" selon la célèbre formule de **François Mitterrand** prononcée lors de la campagne des élections européennes de 1989. Nous sommes six ans après le tournant de la rigueur de 1983...

Il faut en tirer comme conclusion que l'ADN de la construction européenne rend cette dernière absolument incapable de faire face aux temps nouveaux issus de la fin de la guerre froide. Le mirage du peuple européen, du "saut fédéral" se fracasse sur le mur de la réalité. **Jean-Claude Juncker** lui-même, actuel président de la Commission européenne en a fait le constat et l'aveu: « *il n'y a pas et il n'y aura pas d'Etats Unis d'Europe ni d'Etat fédéral européen. Pour une raison simple, les peuples n'en veulent pas!* »

Ce constat nous étions un certain nombre depuis trente ou quarante ans à le faire et à le dire. Discours difficile à tenir tant il nous attirait d'insultes voire de menaces, mais que de temps perdu pour la République au profit de l'extrême droite! La France doit en tirer toutes les leçons. En particulier dans la capacité qui doit redevenir la sienne, à s'adresser au monde entier. Sans lui tourner le dos, l'Union européenne ne trouvera son salut que dans la perspective d'une "Europe européenne." C'est à dire être un acteur politique et stratégique à part entière. Mais le veut-elle? Le peut-elle?

Une Europe européenne veut dire avoir la volonté d'être un acteur politique et géostratégique majeur ayant sa propre indépendance, sa propre vision, sa propre volonté. Rien ne pourra se faire si nous ne posons pas la question dans son ensemble. Pour la France sa relation avec le Royaume-Uni (dont le courageux Brexit a rebattu les cartes), avec l'Allemagne, mais également avec l'Europe centrale (que nous avons trop longtemps négligé) et surtout la Russie.

Il nous faut donc définir quels sont nos "buts de guerre" c'est à dire raisonner en terme de d'intérêt national plutôt que de "valeurs" dont la dimension morale est bien trop floue et imprudente quand il est question des intérêts de l'Etat. Les limites de cette position sont très rapidement atteintes et nous interdisent de jouer le rôle que nous devrions tenir. Le cas de la Syrie est exemplaire. Sans ambassade, en ayant coupé tout contact avec le régime, en ayant reconnu comme seule représentante légitime une opposition improbable, nous nous sommes interdit tout rôle majeur, contribuant à la prolongation des souffrances terribles du peuple syrien et nous excluant du règlement du conflit.

Il nous faut donc interroger et remettre en cause les liens qui sont les nôtres et qui parfois nous enferment. Qu'il s'agisse de l'Union européenne ou de l'OTAN. Si l'on part du principe que le rôle de la France est de contribuer au dialogue des Nations et des cultures, il faut alors en tirer la conclusion qu'elle ne peut se satisfaire de suivre une politique purement "occidentaliste" dans laquelle elle finira par se perdre. Sur ce point nos atouts sont en réalité nombreux car les idéaux de la Révolution française ont essaimé partout dans le monde et nous devons les considérer comme autant de points d'appuis. Cette perspective sur le long terme est incontestablement une victoire historique majeure dont la France peut et doit à juste titre s'enorgueillir. Ce modèle républicain, dont le souvenir n'est pas perdu dans le monde, constamment à redéfinir, est encore riche de promesse et donne à la France cette place si particulière.

Plus que jamais aujourd'hui, il nous faut mettre à nouveau en avant cette liberté de ton, cette liberté de parole qui fait la particularité de la France et qui faisait la puissance de la parole gaullienne mais également celle de **François Mitterrand** quant au Mexique dans son discours de Cancun (20 octobre 1981) il apporte le salut de la France ancrée dans l'histoire.

Voilà qui avait de l'allure et qui finalement n'était pas si éloigné de la vision que le général **de Gaulle** exposait lors de son fameux discours de Phnom-Penh le 1er septembre 1966 à propos de la guerre du Viet-Nam et de l'engagement Etats-Unis.

Finalement la France n'est jamais aussi grande et fidèle à elle-même que lorsqu'elle affiche et affirme son propre génie, sa singularité qui lui vient du fond de l'histoire. Elle s'est fabriquée contre l'Empire (Saint-Empire romain germanique, Empires centraux) et par la Révolution française. Incontestablement il y avait continuité. Incontestablement il y a rupture en 1983 avec le tournant de la Rigueur sous la pression néo-libérale et néo-conservatrice imposée par **Ronald Reagan** et **Margaret Thatcher**.

Nous vivons aujourd'hui des bouleversements profonds. La montée des pays émergents doit retenir toute notre attention. Phénomène structurant et de longue durée il s'agit là de l'apparition du paysage géostratégique et géopolitique du 21ème siècle. Si nous comprenons les intérêts des Etats-Unis d'Amérique quant au renversement copernicien qui s'opère de l'Atlantique vers le Pacifique, ceux-ci doivent également comprendre les nôtres. C'est à dire que nous avons la capacité de nourrir notre propre relation avec l'Empire du milieu mais que celle-ci, en ce qui nous concerne, doit également se comprendre dans le cadre d'une relation étroite avec la Russie afin de stabiliser le continent européen entré dans une nouvelle zone de turbulence.

Nos voisins immédiats au-delà de l'Europe sont les aires culturelles slaves, orthodoxes, musulmanes. Europe centrale et orientale, Méditerranée, monde arabe et africain, Proche et Moyen Orient en y comptant l'Iran. Il faut également comprendre que dans ce cadre, notre politique d'indépendance énergétique (nucléaire) est pour nous un atout technologique et politique essentiel pour la France. Dans un monde en pleine transformation ou le poids relatif des Etats-Unis d'Amérique sur la scène mondiale va se restreindre et où il nous faudra gagner des marges de manœuvre, il faut nous garder des entraves supplémentaires comme le traité de libre-échange transatlantique qui accordera au droit américain une extraterritorialité qui renforcera notre dépendance et notre affaiblissement. Cette extraterritorialité du droit américain doit être comprise comme une machine de guerre au service des intérêts des Etats-Unis d'Amérique et de leurs entreprises afin de nous inféoder à leurs intérêts.

De nous-même et de la souveraineté et de son articulation avec la question sociale

Les mondes asiatiques, africains, arabo-musulmans sont vastes et variés. En aucun cas ils ne sont monolithiques. Tout comme le monde occidental. La France a un rôle particulier à jouer dans la connaissance de ces mondes. Comment s'adresser aux autres si nous pensons que nous ne sommes que les porteurs du malheur du monde? Cela passe par la reconquête de ce que nous sommes, de notre histoire et de la volonté de la transmettre. Il est donc indispensable que le récit national soit à nouveau une priorité de notre politique éducative. Il est impossible d'être au monde sans conscience de soi car la crise que nous traversons est également une crise profonde de la transmission. Que transmettre d'ailleurs si nous ne nous aimons pas? Si nous ne nous opposons pas à ce discours lancinant du "french bashing", du masochisme national permanent? Et comment demander aux jeunes générations d'aimer un pays qui ne s'aime pas? Dont on-a pas cessé de dire depuis quasiment 40 ans, qu'il ne se suffit pas à lui-même? Qu'il n'est rien sans les autres? Qu'il fut esclavagiste, colonisateur, collaborateur et qu'il reste dans ces structures profondes, inégalitaires, colonialiste, voire ségrégationniste? Il est temps d'en finir avec ces visions qui ne visent qu'à nous abattre. Donc de repenser radicalement notre relation au monde, des engagements pris dans le passé et qui nous ont amenés sur des chemins que nous n'aurions jamais dû emprunter. Pour citer **Jacques Berque** à propos de l'engagement de la France dans la guerre du Golfe en 1990 : « *Et surtout elle a (la France), depuis 1990 et la guerre du Golfe, abdiqué une politique à l'égard des Arabes et de l'Orient qu'elle menait pour le moins depuis François Ier. Mieux, le traité de Maastricht la replie sur une Europe nordique aux barrières hautaines ! Encore un pas, elle ne serait plus que la vassale comblée d'un Saint-Empire germanique des banquiers...* »

Il nous faut impérativement renouer avec une vision à long terme, basée sur la longue durée, donc sur notre histoire. L'effondrement du Mur de Berlin, la chute de l'URSS, le renouveau de la Russie, tout cela offre en réalité de nouvelles perspectives pour la France pour qui sait les entrevoir. La France et la Russie ont tout à gagner à travailler ensemble. Voyons les choses de haut. La rupture artificielle du continent européen sous domination américaine et soviétique est terminée. Les Etats-Unis opèrent leur basculement stratégique vers l'Asie-Pacifique, nous renvoyant aux grands enjeux géostratégiques que commandent notre géographie.

C'est en réalité une opportunité historique qui se présente à nous et dont nous devons nous saisir sans aucune hésitation. Il nous faut donc revenir vers ces grandes aires de civilisations que sont les mondes turcs, perses (Iran), arabes, slaves et russes. Parce que se sont nos voisins immédiats avec lesquels nous avons, pour certains depuis plusieurs siècles, entretenus des liens importants et profonds et sur lesquels se sont toujours appuyés nos intérêts stratégiques fondamentaux. Voilà qui ne peut se penser en dehors de l'idée de souveraineté populaire et nationale sans laquelle aucune idée ne peut se mettre en mouvement. Parce qu'on a abandonné, pour des raisons politiques, cet « imaginaire » à l'extrême droite. Il était ainsi disqualifié. Etre « souverainiste » vous place automatiquement dans le « camp du mal » contre celui du « bien ». Cette disqualification est indispensable à la mise en œuvre du projet libre-échangiste aujourd'hui porté par l'Union européenne et qu'on nous ressert jusqu'à la nausée à l'occasion de la campagne des élections européennes à venir.

Toute une partie de la gauche française surtout à partir de 1983 à l'occasion du tournant libéral de la rigueur s'est coulée dans ce moule idéologique induisant l'abandon de la nation et de la souveraineté. Ce faisant cette « gauche » capitulait politiquement sur un sujet essentiel pour elle, à savoir la question sociale. En laissant seuls des pans entiers de son électorat populaire qui allait fournir les gros bataillons électoraux au Front National.

Or nous voyons revenir avec une violence inouïe deux questions essentielles que les « européistes » pensaient avoir réglés : la question sociale et la question nationale. Donc la souveraineté. Or chez toute une partie de nos « élites » c'est un véritable « Impensé », un trou noir, une espèce d'horreur d'où ne peuvent sortir que les pires catastrophes. On nous ressert à chaque fois la Paix contre la guerre... Ils ne comprennent pas que la marche des peuples vers le progrès et la liberté est inséparable de celle qui s'appuie sur la souveraineté des nations et que pour le peuple français, loin d'être un « repli égoïste » c'est au contraire la meilleure façon de se projeter vers l'universel.

Parce que la question sociale est inséparable de la question nationale. Parce que le peuple français est un peuple politique. Parce que dans notre pays l'Etat a eu un rôle déterminant dans la constitution et la fabrication de la Nation. C'est ce que disait **Ernest Renan** il y a déjà plus de 120 ans mais qui reste totalement d'actualité. « *La nation est un plébiscite de chaque jour* », qu'elle merveilleuse perspective démocratique. Sans cela, il ne reste qu'une société éclatée, post-démocratique, livrée à la loi du plus fort, sans perspective, sans rêve, sans possibilité de fabriquer du commun.

Le bout de ce chemin c'est la guerre de tous contre tous. Celles et ceux qui se disent de « gauche » (terme totalement à redéfinir) mais également les républicains sincères et patriotes ont un immense travail à faire pour éviter les tragédies qui viennent et bâtir le programmes de salut public qu'un jour, et peut-être plus rapidement que prévu, la situation et le pays exigeront que nous mettions en œuvre y compris si l'on veut sauver cette belle idée européenne de coopération entre les nations Il est indispensable de placer au cœur de notre réflexion et de notre action politique, la question de la souveraineté nationale et de son exercice. Cette souveraineté est la condition et la définition pour qu'un peuple soit libre de faire les choix qu'il estime bon pour lui.

Nous pensons, que c'est encore dans le cadre de la Nation que s'exerce la démocratie et que les Nations restent les moteurs de la vie politique et des relations internationales. Cela n'exclut en rien la possibilité de politiques communes et de coopérations internationales, bien au contraire. Mais force est de constater que si nous ne parvenons pas à regagner des marges de manœuvres politiques rendant aux peuples la capacité de reprendre en main leur destin, les pires dérives seront à craindre. De nombreuses clarifications sont à faire sur ce point. A gauche comme à droite. La promesse républicaine ne peut s'accommoder de la vision du peuple français qui ne serait qu'une juxtaposition de communautés ethniques ou religieuses. Il y a là un poison mortel que beaucoup se plaisent à distiller avec ardeur. Les tentations séparatistes sont nombreuses et doivent être combattues sans faiblesse, tout comme les discours qui remettraient en cause l'égalité Homme-Femme.

Nous considérons que la question de notre souveraineté, conditionne notre capacité à reprendre le chemin du progrès social et de mettre en œuvre la promesse républicaine et d'émancipation citoyenne. Cela veut dire qu'il nous faut également porter le débat sur les conditions et les moyens d'accéder cette « l'identité française » en perpétuelle évolution.

Rappelons-nous l'esprit et les exploits du Conseil National de la Résistance. Cela sous-entend que nous soyons en capacité d'aller "au-delà de nous-même" et de nos appartenances partisans. C'est le seul moyen de rendre espérance au peuple français et de démontrer notre capacité à nous conduire en "Républicains", à fabriquer du "commun" et de placer l'idée que nous nous faisons de l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers. Les héritiers du gaullisme, la tradition communiste, les patriotes républicains, la gauche républicaine et internationaliste, ont démontré dans leur histoire qu'ils avaient, quand les circonstances l'exigeaient, cette capacité à se hisser à la hauteur des défis et des situations, pour peser sur le cours de l'histoire. Notre objectif est bien de réarticuler la Nation et la question de la souveraineté avec l'universel afin d'être fidèle à la promesse républicaine qui ne peut s'envisager que tourner vers le monde.

La francophonie

Elle a, dans cette vision, toute sa place. Encore faut-il que nous y mettions de véritables moyens. La demande d'enseignement du français et d'apprentissage de la culture française sont des réalités importantes dans le monde, en particulier là où les peuples souhaitent s'affranchir de la tutelle ou de l'influence anglo-saxonne. Cela sous-entend également de mettre en place de véritables stratégies élaborées avec nos entreprises et nos universités. La domination de l'anglais dans l'enseignement, dans la recherche, dans l'audio-visuel n'a rien d'une fatalité. Une langue s'est aussi un imaginaire, une vision et une conception du monde.

On estime à plus de 200 millions de locuteurs le nombre de personnes qui s'expriment en français dans le monde. Ce chiffre est loin d'être négligeable et représente un socle important. Si on considère également que les zones géographiques concernées sont à très forte croissance démographique (continent africain) mais sans oublier l'Amérique du Sud dont la proximité culturelle est évidente, nous voyons bien que nous avons là une perspective de

développement stratégique, politique, culturelle de première importance. C'est là le soft power qui pour la France est un atout de taille.

C'est notamment par cette capacité à convaincre sans violence que nous pouvons intervenir utilement dans les zones les plus complexes. Au premier rang duquel le Proche et le Moyen-Orient. Si il y a bien une zone qui a besoin de médiation, c'est bien celle-là. Fracturé depuis des décennies par des interventions étrangères sans cesse plus violentes, par des facteurs de divisions internes profonds (échec du pan arabisme, crises politiques, crises religieuses, terrorisme djihadiste), un désordre tragique règne dans notre voisinage immédiat. Les intérêts de la France y sont directement engagés.

Du terrorisme

Il faut tout d'abord contribuer à la défaite du terrorisme djihadiste dont DAESH et être sur ce point sans aucune ambiguïté. Cette monstruosité doit être purement et simplement éliminée. Il faut ensuite renvoyer chacun à ses responsabilités. Celles des anglo-saxons sont écrasantes dans ce désastre et tout doit être fait pour stabiliser les Etats en place et tenter de mettre un terme à la fragmentation territoriale qui déstructure des sociétés et des territoires entiers. Irak et Syrie principalement ce qui veut dire dialoguer avec la Russie, la Turquie, l'Arabie Saoudite, le Qatar et l'Iran qui sont des acteurs incontournables de cette crise. Pour cette raison il faut s'affranchir des embargos et autres mesures qui là encore interdisent à la France de prendre la place qui doit être la sienne, dans cette région du monde (notre voisinage) et de parler le langage de la sagesse et de la sérénité. En outre, comment envisager une politique d'immigration sérieuse sans prendre en compte cette question qui est devenue très sensible pour beaucoup de nos concitoyens? En outre l'islam politique qui en France infiltre par une stratégie clandestine ou non tout ce qui peut l'être tant dans les associations que dans les syndicats, les partis politique, les associations...doit être combattu. La république ne saurait admettre une remise en cause de ces valeurs par un islam politique dirigé et financé par des pays gouvernés par une théocratie appliquant une charia dans autre temps et voulant l'exporter.

De la même manière, rien de sérieux pour résoudre la crise libyenne ne se fera sans l'Egypte, le Tchad et l'Algérie afin de stabiliser la région et interdire la profondeur stratégique aux groupes terroristes vers le cœur de l'Afrique subsaharienne. Là encore il faut dénoncer les responsabilités de **David Cameron** et **Nicolas Sarkozy**.

Des migrations

On ne parviendra à rien de bon sans une stabilisation des Etats de la région (Syrie, Irak, Egypte, Tunisie, Yémen, Mali, Somalie). Si on rajoute à cela les perspectives démographiques effrayantes pour les 20 à 30 ans qui viennent, il est essentiel de prendre la mesure de cette nécessité. C'est entre 30 et 50 millions de jeunes qui, sans aucun moyen s'il n'y a pas de perspectives de développement dans leurs pays, souhaiteront rejoindre le continent européen dans les vingt ans qui viennent. En 2050, le Nigeria à lui seul sera le quatrième pays le plus peuplé au monde pour atteindre 400 millions d'habitants. Il est indispensable de prendre la mesure des défis auxquels nous sommes confrontés et qui deviendront de plus en plus aiguës et donc sources de difficultés, de migrations voire de conflits majeurs.

Et avec un taux de fécondité supérieur à la moyenne du continent, c'est l'Afrique de l'Ouest qui va porter la croissance démographique africaine. Des pays comme le Mali, le Burkina Faso ou le Niger vont voir leur population multipliée par plus de 2,5 d'ici 2050. C'est d'ailleurs au Niger que la fécondité est la plus élevée au monde : 7,6 enfants par femme en moyenne.

Le phénomène de forte fécondité n'est cependant pas uniforme sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. La fécondité a déjà commencé à baisser dans des pays du golfe de Guinée, comme la Côte d'Ivoire, le Bénin ou le Togo. A une autre échelle, le Burundi va également connaître une explosion démographique. Il y aura en 2050 trois fois plus de Burundais qu'aujourd'hui. Bref, les perspectives pour l'Afrique sont de 2,4 milliards d'habitants en 2050 le double qu'en 2010...c'est pour la France et l'Europe un enjeu qui peut devenir vital.

Il faut également repenser notre politique d'asile. Les demandes seront de plus en plus nombreuses et il faut nous adapter à cette situation. Les phénomènes migratoires sont profondément anxiogènes pour un grand nombre de nos concitoyens. Crainte identitaire, insécurité culturelle décrite par **Laurent Bouvet**, concurrence entre salariés pour augmenter la pression sur les salaires...ces questions doivent être abordées sans démagogie et avec beaucoup de sérénité et de sang-froid. De nombreux "entrepreneurs identitaires" mettent de l'huile sur le feu là où il faudrait de l'apaisement. Dans un climat de forte tension, avec des classes principalement populaires confrontées au travail détaché, la demande de contrôle des flux migratoires est aujourd'hui une réalité à laquelle nous sommes quotidiennement confrontés et qui ne pourra se réduire à la juxtaposition de « communauté se partageant un territoire. Une telle perspective ne peut déboucher que sur la tragédie.

Dans ces conditions, notre outil de défense doit être reconsidéré à la mesure de ces situations et nouvelles menaces.

Tout d'abord, il faut mettre un terme à la politique de décroissance de nos forces armées. L'outil nucléaire doit impérativement être conservé et modernisé à la fois dans sa dimension aérienne et océanique. Les Etats-Unis disposent aujourd'hui de 1654 têtes nucléaires déployées, sans compter les milliers de têtes non déployées qui n'ont jamais été incluses dans aucun accord.

En regard, la France dispose de moins de 300 têtes, c'est à dire beaucoup moins que la Russie et même que la Chine. Le principe de la stricte suffisance nous interdit de descendre en dessous de quatre sous-marins lanceurs d'engins et de deux escadrons aériens. Si les armes nucléaires tactiques américaines étaient retirées d'Europe, la France serait le seul pays en dehors de la Russie, à disposer d'armes nucléaires sur le continent. La question de la Grande Bretagne est de nature différente. L'arsenal des forces armées britanniques en matière nucléaire est estimé en 2011 à un total de 225 têtes nucléaires, dont 160 considérées comme opérationnelles embarquées exclusivement à bord de quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Pour cela il nous faut conserver notre indépendance que nous donne en dernier recours l'arme nucléaire et notre puissance militaire. Sur ce point précis, il faut résister à toutes les sirènes européistes qui ne demande qu'une chose, que la France "mutualise" son siège de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU avec l'Allemagne voire avec l'Union européenne, ainsi que la maîtrise de notre armement nucléaire, garantie ultime de notre souveraineté. Il ne s'agirait ni plus ni moins que d'une capitulation et du renoncement définitif à ce que nous sommes.

C'est une garantie de l'équilibre et de la paix. C'est pourquoi nous ne sommes pas membres du « groupe des plans nucléaires » de l'OTAN, et devons continuer à nous en tenir à l'écart. Il doit être augmenté. Là encore il faut revoir les modalités budgétaires avec l'Union-Européenne et retirer nos dépenses de défense du calcul de la dépense publique, car nous risquons un véritable déclassé stratégique. La France est encore une puissance militaire globale et doit le rester. Il faut accentuer notre effort sur l'Afrique centrale, l'anticipation et le renseignement.

Face aux périls qui menacent, le débat sur le service militaire doit être relancé. Non seulement pour une formation aux armes, mais également comme outil de transmission et de cohésion. La forme et la durée doivent en être discuté mais la perspective envisagée.

Il faut également miser sur la formation des hommes. Les soldats français sont de grandes qualités et il ne faut pas tomber dans le travers de l'hyper sophistication technique qui serait l'unique gage d'efficacité.

UN PROJET POUR LA FRANCE

De l'école

« L'Ecole est une institution majeure de l'État républicain, dont les contenus sont déterminés par la volonté générale, engendrée par le peuple souverain. Institution, elle répond à un besoin permanent et à une obligation collective : instruire tous les citoyens. Son existence est fondée sur des principes indépendants des évolutions

sociales et des demandes immédiates de ses bénéficiaires. En ce sens, l'Ecole est, en France, un produit et un fondement de la République. Elle a été pensée et conçue par les premiers républicains, puis organisée par leurs successeurs. Effet du mouvement et du combat républicain, elle en est aussi la condition : la condition intellectuelle du renouvellement permanent de la République. » (Actes du Colloque du Mouvement des Citoyens du 23 Octobre 1999)

Près de 20 ans plus tard, cette assertion forte n'a, pour nous, militants de la gauche républicaine, bien évidemment, rien perdu de sa pertinence et de son actualité...Dès lors, le MRC, en tant que Parti porteur de l' « exigence républicaine », se doit de comprendre et d'analyser les évolutions qui touchent, au fil du temps qui passe, et des mesures mises en œuvre par nos gouvernements successifs, le champ scolaire. Il se doit aussi, à la lumière de cette analyse, d'avoir les idées claires pour :

- D'une part, être en mesure de prendre part aux débats qui agitent régulièrement ce champ
- D'autre part, faire connaître, dans ce domaine comme dans tous les autres, ses propres propositions

politiques.

Encore faut-il, toutefois, que, là comme ailleurs, ces analyses et ces propositions ne se contentent pas du simple registre incantatoire et soient en prise sur le réel et non assujetties à des pré-supposés de nature idéologique (au sens marxiste du terme) vulgarisés par tel ou tel pamphlétaire, fût-il de talent !

La période de réflexion collective, que nous offrent nos congrès bisannuels, doit nous fournir l'occasion, pour l'Ecole, comme pour les autres champs de notre pensée politique, de réactualiser notre réflexion.

Des propositions que notre Parti pourrait porter

Avant d'aborder ce point, nous regrettons tout d'abord que la Commission nationale Education ne se réunisse plus...De même, nous regrettons l'absence d'expression de notre Parti sur le champ de l'Education depuis de trop nombreux mois. Comment expliquer, par exemple, l'absence d'expression publique du MRC à l'occasion de la journée de grève qui a touché les lycées professionnels le 27 Septembre dernier ?...

Il est important que notre Parti politique vive et donc, non seulement élabore des analyses et des propositions, mais aussi sache réagir, dans le champ éducatif, comme sur tous les autres champs, à l'actualité des décisions gouvernementales ou des mouvements sociaux. Pour ce qui est des propositions que nous pourrions porter, à la lumière du diagnostic ci-dessus, les priorités se structurent autour des domaines suivants:

Pour la question centrale du recrutement des enseignants :

- Re-positionnement des concours de recrutement au niveau Licence
- Mise en place d'un dispositif permettant, moyennant un engagement décennal au service de l'État, de rémunérer l'étudiant, futur professeur stagiaire, dès le baccalauréat (afin de promouvoir les étudiants issus de milieu populaire)
- Augmentation de la rémunération des enseignants en début de carrière, à la hauteur, au minimum, des moyennes européennes
- Revalorisation de l'image de l'enseignant dans la société

Pour la question de la formation professionnelle :

- Porter la durée de la formation professionnelle à 2 années, dans le cadre d'une alternance graduée ESPE/ établissement scolaire
- Revoir complètement les contenus de cette formation
- Revoir également la formation des chefs d'établissement et des directeurs d'école

Pour la question de la GRH des personnels :

- Porter à 5 ans minimum la durée d'affectation sur un poste d'encadrement, avant toute mobilité
- Faciliter la reconversion des personnels enseignants vers une 2ème carrière (passer toute sa vie professionnelle comme enseignant devrait devenir exceptionnel)

- Réciproquement, faciliter l'accueil de personnels dans le cadre d'une 2ème carrière en tant qu'enseignant
- Régler la question du statut des directeurs d'école

Pour la question de la revalorisation de la culture et du savoir dans la Société :

- Mettre en place une politique de quotas dans les médias audio-visuels
- Favoriser la culture de l'écrit
- Communiquer au maximum sur ces thèmes en valorisant notamment les événements qui s'y rapportent et les personnes dont le savoir mérite d'être mis en exergue
- Mettre en place un véritable service public de la Formation tout au long de la vie

Pour la question des ressources budgétaires :

- Augmenter significativement le budget de l'éducation de façon à nous mettre, au minimum, à niveau avec la moyenne des pays européens...Ce qui suppose un effort sans précédent vers l'école maternelle et l'école élémentaire (sans que ces moyens soient ponctionnés sur le 2nd degré!!)
- S'opposer à toute fermeture de poste justifiée uniquement par une logique comptable extérieure au champ éducatif

Pour ce qui est des Programmes et disciplines à enseigner :

- Ne plus toucher aux textes existants concernant l'école primaire et le collège (les enseignants en ont assez des changements incessants en la matière, changements qui décrédibilisent tout le monde!)

Pour ce qui est des Universités :

- Abroger la Loi LRU et replacer les Universités sous la tutelle de l'État
- Augmenter les places d'accueil pour les nouveaux étudiants titulaires du Baccalauréat, afin que chacun d'entre eux trouve une place
- Revoir le statut et le fonctionnement des ESPE

De la Laïcité

Là encore, il nous faut regarder la situation avec lucidité. Une véritable bataille se livre actuellement. D'aucun souhaite l'émergence d'une laïcité "inclusive"! Mais elle l'est par définition. Et nombreux sont celles et ceux qui veulent mettre un terme à la dimension universaliste de la République qui heurte de plein fouet l'idéologie en vogue des différentialistes et communautaristes de tous poils qui ne cessent de vouloir séparer les Français et qui mettent à mal les fondamentaux de la nation républicaine. Il convient de rappeler que la voix en fut tracée par toutes celles et ceux qui se sont fait les chantres du « droit à la différence » plutôt que d'assumer la promesse républicaine et le combat de l'égalité politique et sociale. Du droit à la différence jusqu'à la différence des droits, il n'y a même pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette. Résultat, aujourd'hui, nombreux sont ceux, qui au nom de leurs « communautés », revendiquent des droits spécifiques et testent en permanence la capacité de résistance de la République. Appartenance ethniques, religieuses, de genres, sexuelles voire alimentaires, une multitude de minorités s'emploient consciencieusement à détricoter le pacte républicain. De l'Islam radical aux Indigènes de la République en passant par les "lutttes intersectionnelles et racisées", la République est attaquée dans ses fondements par des minorités agissantes qu'il ne faut pas prendre à la légère et qui exige un contre-attaque politique et idéologique de première importance. Trop de complaisances, trop de faiblesses ne conviennent pas à l'idée que nous nous faisons de la République.

Comme **Benjamin Stora**, nous pensons « *qu'il faut (mieux) enseigner les luttes sociales et politiques des immigrés à leurs enfants* », plutôt que de vouloir les réduire, donc les enfermer comme sujets religieux ou culturels. Pourquoi vouloir évacuer les combats sociaux dont beaucoup furent des acteurs de premier plan ? Lutttes professionnelles, sociales, politiques qui furent et sont encore des combats au sein de la société pour la transformation de celle-ci, combat pour les droits, pour l'Egalité. Les partis politiques, les syndicats, ont une responsabilité majeure dans cette bataille puisqu'il leur revient théoriquement, d'être les outils de transformation et d'émancipation sociales et politiques.

La loi de 1905 se voulait une loi d'apaisement mais également un moyen d'arracher la jeunesse française à l'influence catholique afin d'asseoir la République dans les cœurs et les consciences. Nous n'en sommes plus là, mais c'est toujours à l'école de la République qu'il convient de « fabriquer » des républicains et des citoyens. Là est le cœur de la laïcité. Elle doit donc avoir une claire conscience de cette mission.

Dans cette affaire, les réalités géopolitiques nous ont rattrapées et à force d'avoir sous-traité la paix sociale à certaines mosquées, leurs financements à certains Etats étrangers, peut-être pour une impression de confort à courte vue, nous avons laissé partir l'essentiel ; sans républicains la République n'existe pas. Dans ces conditions, comment demander au « commun » de croire dans un modèle auquel n'adhère plus que de loin, celles et ceux qui sont sensés le mettre en œuvre ?

La laïcité ne se résume pas à la « neutralité » de l'Etat, elle est une méthode, une organisation et une volonté politique. Elle ne cherche pas à soumettre qui que ce soit ou quoi que ce soit. Elle affirme et elle construit un espace dégagé de l'emprise des dogmes, offrant à chacun la capacité d'exercer et de vivre la liberté de conscience et de faire cette expérience de la construction de l'altérité et de l'Egalité.

La France connaît le prix de la discorde voire de la guerre civile, la laïcité est l'une des réponses que nous avons inventé pour remédier à ces tragédies et créer l'idée de principes universels qui loin de nous réduire, nous ont ouverts les portes des libertés publiques et individuelles. Une fois de plus, si la société française est multiculturelle et c'est sa richesse, en aucun cas la République ne saurait l'être. La laïcité permet de créer cet espace de libre débat qui ne peut se réduire à la tolérance ou au « vivre ensemble ». C'est le seul moyen pour qu'un citoyen puisse se construire en assumant ses appartenances multiples, individuelles, familiales et collectives. Faut-il se souvenir du magnifique essai d'**Amin Maalouf**, "Les Identités meurtrières", et de sa mise en garde ou lui préférer le « choc des civilisations » ?

Il est intolérable de voir ainsi les républicains se faire dépouiller, quasiment sans réagir, de l'ensemble de leur corpus politique et idéologique qui a contribué à la grandeur de la France et de la République. Pour le bénéfice de l'extrême droite qui a compris depuis longtemps que c'est en s'emparant de cet héritage délaissé qu'elle réussirait sa « dédiablement ». Peut-on laisser disparaître ces immenses acquis de **Jean Jaurès**, **Clemenceau**, **Aristide Briand**, ou encore **Ferdinand Buisson** ? Serions-nous à ce point oublieux de nous-même ?

Les services publics, une identité positive pour la France

Particularité de la France, l'Etat a précédé la Nation. La nation de service public est donc inséparable de l'idée que nous nous faisons de nous-même. A l'heure où règnent sur notre pays nombre de débats obscurcis par les passions négatives, les rejets de toute sorte, la tentation du repli morose ou agressif, fondés sur la crainte du lendemain, renforcés par la défiance (justifiée) envers une Europe qui nous stérilise au lieu de nous dynamiser, nous pensons quant à nous que l'identité du peuple français doit être réaffirmée dans ce qu'elle a de clair, de positif et d'entraînant.

Nous pensons que cet héritage positif c'est d'abord le sens du service public car cet héritage concentre tout: l'égalité entre les citoyens, le devoir d'une juste répartition sociale et territoriale mais aussi le dynamisme économique, la performance et l'inventivité: que ne pourraient être demain nos grands services de transports ou notre système de santé si nous pensions ceux-ci non comme des totems mais comme des balises pour le futur, en y ajoutant le service public du numérique.

Cette affirmation de l'identité française dans une Europe et un monde en train d'aborder la troisième phase de la mondialisation, après la mondialisation économique puis financière, est plus que jamais nécessaire. C'est pourquoi nous proposons à nos concitoyens de se mobiliser pour une inscription dans la Constitution des services publics.

Pourquoi cette démarche nous semble-t-elle aujourd'hui indispensable ? La crise de la SNCF mais aussi celle du système hospitalier et des EPHAD, l'abandon de territoires relégués le montre : il ne s'agit pas de les protéger tels des bijoux dans un écrin mais de s'assurer que, demain, la France gardera la liberté de les organiser à sa guise, qu'elle pourra garantir le principe d'égalité d'accès sans qu'ils soient soumis au moins disant d'une concurrence économique les tirant vers le bas.

Pourquoi les inscrire dans la Constitution? Parce que la Constitution protège au plus haut niveau les principes qu'elle reconnaît. La Constitution en France comme dans de nombreux autres pays est supérieure à tous les traités. Avec une inscription dans la Constitution, aucune instance européenne -Commission, Conseil, Cour de justice- ne pourra demain nous imposer une privatisation. Elle ne pourra pas non plus à travers la règle de la concurrence imposer un système qui réduirait nos services publics à un service public du pauvre.

Cette reconnaissance au plus haut niveau du rôle et de l'avenir de nos services publics pourra mobiliser les ressources nécessaires à leur rénovation tout en garantissant aux Français un traitement élevé, performant et juste de leurs besoins essentiels : se transporter, se soigner, communiquer.

De la sécurité

La sécurité publique reste une préoccupation importante pour nos concitoyens. Les cambriolages, l'atteinte aux biens, les violences aux personnes, les trafics de drogue qui pourrissent la vie de nombreux quartiers dans lesquels vivent de plus en plus difficilement beaucoup de nos concitoyens sont aujourd'hui de véritables fléaux.

Si la justice et les forces de police doivent être au service de tous les citoyens. Cela implique une réelle démocratisation de la justice, avec un équilibre entre les droits de la société et les droits de la défense. Il faut rompre avec l'acceptation de fait des zones de non-droit et des actions discriminatoires. Cela passe par une action résolue de proximité et par une meilleure légitimation des forces de l'ordre. La sécurité de tous passe par la prévention autant que possible, la dissuasion certainement, et la répression autant que nécessaire. Les forces de l'ordre sont soumises aujourd'hui à d'intenses exigences, parfois contradictoires. Il est devenu indispensable de procéder à un nouveau maillage du territoire par nos forces de police et de gendarmerie. La police de proximité doit redevenir une priorité mais pour cela elle doit pouvoir bénéficier des moyens indispensables à sa mission.

De nombreux quartiers, voire de zones urbaines sont aujourd'hui contrôlées par le crime organisé. Les libertés publiques sont directement mises en cause et se sont nos concitoyens les plus fragiles et les milieux populaires qui en payent le prix fort. Autre conséquence, tout une partie de la jeunesse, notamment masculine n'accède à aucun avenir si ce n'est dans l'économie parallèle avec tout ce que cela comporte.

La politique de santé est toujours pour nos concitoyens un enjeu considérable

Qu'auront à gagner les étudiants d'être sélectionnés donc recalés au milieu des études plutôt qu'à l'entrée ?

En fait on ne peut détacher la politique de santé de la politique générale notamment budgétaire qui découle de notre appartenance à L'union européenne et surtout à la gouvernance de la monnaie unique. La contrainte budgétaire est la déclinaison de cette contrainte Européenne que nos gouvernements de droite et de gauche ne cessent d'honorer. Et pourtant notre système de santé craque un peu de toutes parts...

Le numerus clausus insuffisamment redressé explique a beaucoup d'égards la désertification médicale tant des quartiers populaires que des territoires ruraux et la raréfaction des praticiens dans beaucoup de spécialités (Psychiatrie notamment...). L'hyperspécialisation entraîne la disparition de certaines autres comme la médecine interne pourtant essentielle dans la bonne prise en charge des symptômes, des poly pathologies très souvent l'apanage des gens âgés.

Nous formons à l'heure actuelle 8000 médecins/an en France qui compensent mal le trou occasionné par le numerus clausus des années 90 qui l'avaient descendu à 3500. Il faut rappeler que les générations qui partent à la retraite étaient autour de 8500/an en 1975/78.

En fait l'importation de milliers de médecins formés à l'étranger (4 ou 5000 pour les seuls hôpitaux publics, 40 000 au total sur les 200 000 médecins inscrits à l'ordre) a seulement permis la survie précaire de notre offre médicale devenu par ailleurs parallèlement à sa rareté très chère avec notamment le développement des dépassements d'honoraires. Les hôpitaux ont du mal à investir, les personnels voient leurs contraintes augmenter régulièrement. Les urgences sont toujours débordées, assiégées qu'elles sont par des patients en mal de praticiens de proximité, en mal de lits hospitaliers d'aval. Le centre 15 fonctionne comme il peut avec des permanences téléphoniques tenues par des personnels aux compétences pas toujours vérifiées. Pour sortir de l'ornière un système de santé qui reste encore globalement performant il faut

- Dégager les moyens budgétaires qui permettent sa modernisation et surtout une qualité de vie au travail des personnels suffisante

Dans cette perspective l'Ondam doit être un outil de préservation et d'adaptation du patrimoine sanitaire urbanistique mais aussi humain et pas simplement de régulation de nos hôpitaux publics et de notre système de santé.

La loi HPST concernant la gouvernance hospitalière doit être revue et la démocratie faire son retour à L'hôpital public. Il faut augmenter le nombre des médecins formés en France (autour de 10.000/an ?) pour assurer la relève générationnelle en tenant compte des besoins nouveaux (les techniques médicales ont beaucoup évolué) et la féminisation massive de la profession en augmente les besoins.

Bien sûr la planification sanitaire mis en place à partir de la loi hospitalière votée sous l'égide de Claude Evin en 1993 doit être poursuivie, elle a d'ailleurs survécu aux différents gouvernements des différents présidents de la République. Pour autant elle a été modifiée avec l'affirmation de l'autorité sanitaire : nous sommes passés de celle du préfet à celle des directeurs de l'hospitalisation et plus récemment avec la loi HPST à celle des directeurs très puissants de L'ARS. Il ne leur manque que les moyens financiers qui les voient dans l'obligation pour l'année budgétaire à venir de devoir diminuer leurs effectifs de 8% et restreindre leurs prétentions à encourager les politiques innovantes

Cette planification de 25 ans a profondément restructuré l'offre sanitaire publique et privé, des hôpitaux ont été sinon fermés, toute au moins leurs activités ont été modifiées, le moyen séjour remplaçant l'offre MCO les cliniques se sont très largement regroupées, elles sont souvent devenues la propriété de grands groupes pour lesquels la santé est un marché comme un autre. Il faut en contrôler les appétits.

Les distances et les temps de prises en charge s'allongent pour les patients, notamment en milieu rural et les remèdes envisagés comme la télémédecine, les transports aériens, ne paraissent que des pis-aller auxquels il va falloir ajouter les futurs « assistants médicaux » du président Macron. L'hospitalisation à domicile, la prise en charge ambulatoire qui n'ont pas que des atouts atteignent leurs limites. En fait nous sommes en termes de restructuration médicale à l'os et il va falloir pour l'essentiel défendre l'existant notamment en ce qui concerne l'hospitalisation publique, au travers de nos territoires sauf assumer sa désertification parallèlement au recul de nos industries et de notre agriculture.

En termes de financement de la protection sociale la politique d'économies et de reports sur les restes à charge permet à la SS de se rapprocher sans l'atteindre de l'équilibre, le nombre de chômeurs est trop grand, l'activité économique trop déprimée. Retrouver une politique de santé conforme aux besoins de notre pays passe par une relance économique maîtrisée que la défense de l'Euro en l'état, interdit. La politique économique et monétaire de la zone Euro doit être notre cible si nous voulons éviter que l'offre sanitaire de notre pays se dégrade et ne puisse suivre l'effort nécessaire de recherche et d'innovation.

La question énergétique est une question éminemment politique.

Changement climatique, indépendance énergétique, choix politiques, avenir du pays tant au niveau économique, social et industriel, que la place de la science dans notre société et au sein de la Nation. Voilà les grandes questions que le pays doit se poser et auxquelles il doit répondre.

Ce débat, souffre bien souvent de trop d'approximations, d'informations incomplètes, erronées voire biaisées. Trop souvent, alors que nous sommes face à des décisions de la plus haute importance, la démagogie et des enjeux uniquement politiques viennent parasiter une réflexion qui nécessite calme, détermination et confiance dans l'avenir.

Le nucléaire civil est ainsi l'objet d'enjeux qui échappe trop souvent à la politique et à l'intérêt général pour se perdre dans le champ d'une morale bon marché, le « bien » d'un côté contre le « mal ».

Dans de telles conditions, il devient très compliqué d'aborder sereinement des questionnements qui sont d'une importance essentielle pour notre avenir collectif. Alors que tous les scénarii du GIEC place l'énergie nucléaire comme indispensable à la lutte contre le réchauffement climatique, que la construction de réacteurs repart à la hausse dans le monde, que la France est en tête quant à son savoir-faire industriel, technologique et scientifique ; nous voilà confrontés depuis des années à un discours qui remet en cause la place de la science dans notre société et considère bien souvent nos scientifiques comme des apprentis-sorciers plutôt que comme des hommes et des femmes de progrès. **Pasteur, Pierre et Marie Curie**, pour ne citer qu'eux, auraient-ils encore leurs places parmi-nous aujourd'hui ?

Si nous comprenons les difficultés, voire les angoisses que peuvent provoquer l'ampleur des progrès scientifiques, notamment au niveau éthique dans un certain nombre de domaines, nous devons néanmoins rester confiants dans notre capacité à interroger la nature de ce progrès et de ce qu'il représente pour l'Humanité.

Jamais dans notre histoire nous n'avons probablement été confrontés à de tels défis. Neuf milliards d'êtres humains sur la Terre d'ici trente à quarante ans, nous devons nous nourrir, nous vêtir, travailler, avoir de l'énergie. Actuellement 1 milliard d'habitant n'ont pas accès à l'énergie. Si rien n'est fait demain ce sera 3 milliards. Le monde à besoin d'une énergie abondante de qualité pour satisfaire les besoins de tous. Le Nucléaire est le cœur principal d'un mixte énergétique responsable. ...Nos civilisations s'en trouveront transformées et il faut nous préparer à ces chocs qui ne manqueront pas de survenir. Nous ne parlons pas d'avenir lointain à plusieurs siècles, mais d'une temporalité que nous pouvons déjà toucher du doigt et qui concernera directement nos enfants et petits-enfants.

Des mesures sont à prendre rapidement. Nombreux sont celles et ceux qui nous mettent en garde face à l'effondrement de la biodiversité ou qui nous décrivent la sixième extinction de masse des espèces vivantes. Ces défis, c'est à nous qu'il revient de les relever. Nous savons que la lutte contre le réchauffement climatique est une priorité. Mais il faut dire les choses clairement, est-ce compatible avec nos modèles démocratiques et nos libertés individuelles ? Peut-on continuer à promouvoir la totale liberté de circulation des biens, des marchandises et des Hommes dans ce cadre ? C'est une vraie question politique et philosophique. Peut-on continuer sur le chemin de la consommation, comme modèle de société, sans en mesurer les conséquences ?

Il y a des courants de pensée qui prônent la limitation drastique des naissances pour diminuer la population mondiale dans les décennies à venir. Mais qui en décidera ? Sur quels critères ? La question migratoire est déjà brûlante d'actualité et nous interroge au quotidien dans notre conscience d'Homme. Elle n'ira qu'en s'accroissant.

L'énergie sera au cœur de ces interrogations encore plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il faut donc l'aborder avec la hauteur de vue nécessaire afin de ne pas céder à la facilité qui est toujours la première marche de l'abandon pour se terminer en renoncement. La question énergétique est une question éminemment politique et stratégique. Il nous faut également interroger très sérieusement le coût environnemental de la "transition énergétique". La question des conditions d'extraction des métaux et des terres rares doit être abordée avec lucidité tout comme notre dépendance à ces nouvelles matières premières.

La politique énergétique est un choix de société. Nous devons défendre une écologie portée par la raison qui inclut en priorité la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre responsable du changement climatique et de la dégradation de la biodiversité. C'est dans ce cadre que nous voulons pour la France surtout métropolitaine maintenir une part importante d'électricité d'origine nucléaire qui est aussi indispensable à de nombreuses activités (militaires, médicales voire industrielles en dehors de la fourniture d'électricité).

Sa remise en cause ne nous permettra pas de suivre l'évidente nécessité d'augmenter la production d'électricité nécessaire à notre pays dans à peu près tous les domaines sauf à rentrer dans une décroissance vertigineuse et mortifère. Choisissons le progrès, rejetons la décroissance qui serait payée par les plus vulnérables d'entre nous.

Une nécessité écologique.

La France est parmi les pays développés un des moins émetteurs de CO₂. C'est une référence en Europe. En effet, d'après les chiffres de la banque mondiale, si chaque Français n'émet chaque année que 4,6 tonnes de CO₂, chaque Allemand en émet 8,9. Dans le même temps la situation française se dégrade. De 2015 à 2017 nos émissions ont augmenté de 5 %, ce qui montre que la transition énergétique telle qu'elle est contenue dans la loi, n'est pas pertinente. Alors que la production d'électricité est déjà largement décarbonée, la loi de transition énergétique propose de transformer la production nucléaire par des productions éolienne et solaire qui sont également décarbonées dans leur production mais qui pèseront lourdement sur les finances et le commerce extérieur de notre pays.

Pour réduire encore plus les émissions de CO₂ il faut substituer des énergies carbonées par des énergies moins carbonées. Pour décarboner d'autres secteurs, il faut développer la voiture électrique et/ou les voitures hybrides rechargeables ainsi que le chauffage des habitations par pompe à chaleur ou la géothermie.

Une nécessité économique.

Le consommateur français paye actuellement son électricité de l'ordre de 2 fois moins cher que le consommateur allemand. Mais si l'électricité est en France une des moins chères d'Europe, cela pourrait ne pas durer. En effet la loi n° 2015-992 (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité) impose une ouverture du marché de l'électricité, l'opérateur historique est contraint de vendre le MWh au prix de 42 € (ARENH : Accès Réglementé à l'Electricité Nucléaire Historique), dans le même temps EDF doit racheter l'électricité produite par les éoliennes à un prix de l'ordre de 80 € et celle produite par les panneaux solaires à plus 150 €. De plus, à cause de leur intermittence, ces productions ont une priorité de mise sur le marché. Ces productions pèsent donc sur le pouvoir d'achat des Français ainsi que sur le déficit du commerce extérieur. Actuellement nous importons moins de 500 millions d'€ d'uranium et nous exportons entre 2 et 3 Milliards d'électricité dont 80% sont d'origine nucléaire.

Une nécessité industrielle.

Tous les politiques le constatent, depuis plus de 30 ans, la France est en train de se perdre son industrie. Si la faute est principalement due à une mondialisation sans contrôle, le coût de l'électricité doit être un atout que la France doit conserver et développer. Vouloir diminuer la part du nucléaire dans la production d'électricité aura comme conséquence la fin de cette industrie à très court terme. L'automobile, l'aéronautique et le nucléaire sont les trois premières industries françaises. Non seulement il faut maintenir ces fleurons industriels, mais il faut aussi les développer. Les réserves d'uranium sur terre sont encore conséquentes. Toutefois il convient de prévoir l'avenir de cette industrie. Avec la filière actuelle nous utilisons seulement 0,7 % de l'Uranium naturel ²³⁵U, la 4ème génération en utilisera la totalité (dont ²³⁸U). Cela donnera plusieurs milliers d'années de réserve que notre pays en possède de grande quantité. Il faut considérer ²³⁸U comme des réserves énergétiques et non comme des déchets.

La France doit également dans le domaine énergétique comme dans d'autres domaines développer l'innovation. Les biocarburants de seconde et troisième génération pour diminuer nos importations et limiter la pression sur les cultures vivrières.

- Continuer les recherches, même si cela est à plus long terme les études sur la fusion : ITER ou laser méga joule.

- S'intéresser au développement des petits réacteurs nucléaires, SMR : Small Modular Reactor utilisables en particulier pour les territoires d'outre-mer.

La construction d'un réacteur nucléaire demande de nombreuses années (au moins 10 ans). Il n'est pas exclu que l'ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire) demande pour des raisons de sécurité la fermeture de certains. Pour pallier cela et pour maintenir des compétences industrielles ainsi qu'une capacité de production électrique, il faut comme le demande le rapport de Yannick d'Escatha et Laurent Collet-Billon prévoir rapidement la construction de nouveaux réacteurs de type EPR.

Enfin la production hydroélectrique est utilisée actuellement principalement pour assurer l'équilibre du réseau. Des propriétaires privés utiliseront ces ressources pour s'assurer d'une rentabilité maximum sans se donner les contraintes de l'équilibre du réseau. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas privatiser les barrages.

De notre industrie

La production manufacturière a reculé de 10 % depuis 2007. En dix ans, l'industrie a perdu 530.000 emplois. Dix ans après le début de la crise des subprimes, l'industrie française porte toujours les stigmates de la récession qui a suivi. Selon les chiffres publiés jeudi par l'Insee, la production manufacturière hexagonale a reculé de l'ordre de 10 % entre le deuxième trimestre de cette année et la même période de 2007. Pire, elle est aujourd'hui peu ou prou au même niveau qu'en 1993. Ce qui donne une idée de l'ampleur du défi **du redressement productif**. L'industrie française a perdu 530.000 emplois en dix ans, une partie de ces postes n'ayant pas été détruite mais externalisée (comme le marketing, la comptabilité...).

Certes, la France n'est pas le pays de la zone euro qui a le plus souffert de la crise. Parmi les grandes économies européennes, l'Espagne a vu sa production industrielle baisser d'un quart en dix ans et l'Italie, de 20 %. Mais l'Allemagne, elle, a fait mieux que résister. Outre-Rhin, la production manufacturière a progressé de 8 % depuis 2007.

Pourtant, grâce au Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et les baisses de charges sociales du pacte de compétitivité du précédent quinquennat, le coût du travail augmente moins vite en France qu'en Allemagne. Depuis 2012, le coût d'une heure de travail dans l'industrie a grimpé de 6 % dans l'hexagone alors qu'il a augmenté de 12,7 % en Allemagne.

Résultat : une heure de travail dans une usine française coûte aujourd'hui 5 % moins cher que de l'autre côté du Rhin et les marges des industriels sont aujourd'hui à leur niveau du début des années 2000. Mais entre les productions allemande et française, le niveau de gamme n'est pas le même. Les produits hexagonaux étant d'une qualité moindre, il paraît logique que le coût du travail soit inférieur de ce côté-ci du Rhin.

Autre problème, alors que la productivité de l'industrie française est relativement élevée, le niveau de gamme et le degré de modernisation du capital de l'industrie sont faibles. La France compte 1,24 robot pour 100 emplois dans le secteur industriel tandis que l'Allemagne peut en revendiquer 2,53. Ces entreprises investissent donc beaucoup dans des équipements qui leur permettent de réduire l'emploi, mais pas dans des équipements qui leur permettraient de monter en gamme.

La formation de la main d'œuvre aux nouvelles technologies mais aussi la culture des patrons français peuvent aussi constituer une explication de la contre-performance française. L'Hexagone compte environ 125.000 entreprises exportatrices contre plus de 300.000 en l'Allemagne, 210.000 en Italie et 145.000 en Espagne.

Toutefois, la désindustrialisation de l'Hexagone semble au moins temporairement enrayerée. Entre le deuxième trimestre 2016 et la même période de 2017, l'Insee a annoncé que la production manufacturière avait progressé de 2,4 %. L'industrie française profite donc un peu de la reprise de la demande intérieure et extérieure. Pas assez néanmoins pour que la réindustrialisation de la France soit en vue.

La comparaison avec les autres pays de la zone euro traduit l'acuité du problème français. La France régresse plus que les autres sur ses marchés d'exportation.

Même tendance sur le marché intérieur. Le taux de pénétration des importations, qui décolle peu avant le milieu des années 2000, n'a cessé de grimper depuis. C'est le signe d'une hausse des intrants importés commun à toutes les économies, mais aussi de l'abandon de segments entiers de production.

Cette double cassure, interne et externe, est la conséquence de trois attaques successives que les entreprises françaises n'ont pas pu contenir. La première se situe, en fait, bien avant les années 2000, dans la première partie des années 90. Pénalisés par la politique du franc fort, les industriels français doivent en plus faire face coups sur coups aux dévaluations de la lire italienne de la peseta espagnole et de la livre sterling anglaise qui vont provoquer une perte de compétitivité brutale et laminier des pans entiers de l'industrie française, notamment dans les biens de consommation. La première attaque est donc européenne et le fait de nos plus proches voisins. Elle n'est pas immédiatement visible dans l'évolution de nos performances extérieures puisque dans le même temps les importations décrochent, conséquence à la fois de la chute du prix du pétrole après la guerre du Golfe qui réduit la facture énergétique et de l'écrasement de la demande domestique.

Mais le mal est fait et la base exportatrice française a subi un premier assaut et s'est atrophiée. La deuxième vague vient des pays à bas coûts notamment d'Asie, plus précisément de Chine après son entrée dans l'OMC en décembre 2001. C'est une véritable déferlante les importations s'envolent et passent de 10 à 30 milliards entre 2001 et 2007.

Avec la grande récession un premier arrêt survient, mais la tendance repart de l'avant peu après. Depuis 2011, les évolutions sont néanmoins plus chaotiques et les importations plafonnent désormais autour de 50 milliards d'euros. Comme les exportations françaises vers la Chine n'ont pas suivi la cadence, le déficit devient astronomique et dépasse aujourd'hui 30 milliards euro. C'est notre plus grand déficit bilatéral. Il est en partie la conséquence d'un choix constant de tous les gouvernements, qu'il soit de gauche ou de droite : à cajoler le consommateur, mais aussi les distributeurs, les industriels ont été sacrifiés et les importations à petits prix encouragés.

Mais la dégradation du commerce extérieur s'explique aussi par les choix stratégiques de grands groupes de délocaliser leur production notamment du côté des PECO pour profiter de leurs bas coûts de production : parmi les PECO membres de l'UE, l'excédent du début des années 2000 a laissé place à un déficit de plus de 6 milliards d'euros. Mais là comme pour la Chine la situation s'est stabilisée depuis plusieurs années.

Les ravages de l'optimisation fiscale

Si les pays à bas coût sont au cœur de la dégradation de notre commerce extérieur jusqu'en 2010-2011, ils ne peuvent être tenus comme premiers responsables des dernières évolutions. C'est une fois de plus du côté de l'Europe qu'il faut regarder, notamment de la zone euro. Car la France perd à nouveau pied par rapport à ses partenaires, la France, qui joue perdant sur le grand marché avec un déficit passé de 32 à 45 milliards d'euros entre 2010 et 2017 avec les pays membres de la zone euro.

Il y a l'Allemagne bien sûr, mais c'est quasiment de l'histoire ancienne, l'essentielle de la dégradation ayant eu lieu entre 2000 et 2008, au moment où les industriels outre Rhin engrangent les dividendes de leurs réformes structurelles pour restaurer leur compétitivité. Avec quelques années de décalage c'est avec l'Europe du Sud que la France cède du pacte de responsabilité et de solidarité, n'ont permis de redorer le blason de notre commerce extérieur.

Mais la géographie de nos déficits montre que tout ne relève pas de la compétitivité prix. Le poids de l'Irlande, des Pays-Bas dans nos pertes, montre aussi les ravages de l'optimisation fiscale et de l'intérêt pour les grands groupes de facturer en dehors du territoire. Le commerce extérieur est dans le rouge et l'on ne voit vraiment pas avec qui la vapeur pourrait s'inverser.

La stratégie de « l'alliance des productifs » reste plus que jamais d'actualité

LE MRC

Il serait difficilement compréhensible d'aborder ce congrès, sans que nous fassions le point précis de la situation dans laquelle nous sommes. Notamment au niveau interne. Il est évident qu'à l'image de l'ensemble des partis politiques, nous sortons d'une période particulièrement délicate dont il faut faire l'analyse sans complaisance. Le départ de **Jean-Pierre Chevènement** nous a considérablement affaiblis sans permettre pour autant de "larguer les amarres" qu'un éloignement d'avec notre fondateur aurait peut-être autorisé.

Nous ne pouvons faire l'impasse sur la poursuite des nombreux départs de nos camarades, parfois parmi les plus anciens et les plus fidèles. Nous ne pouvons faire l'impasse sur les nombreuses démissions du conseil national ou du secrétariat national dont il reste peu de celles et ceux qui furent élus lors du dernier congrès. Il ne peut s'agir de départ uniquement pour raison personnelle, mais plus sûrement pour des raisons de natures politiques et d'orientation stratégique.

La Présidentielle, de l'espoir à l'humiliation

A ce titre, la séquence présidentielle n'est pas restée sans conséquences. Est-ce faute de moyens, d'espace politique, de perspectives suffisamment définies, de faibles relais dans l'opinion publique et dans les médias ? Le MRC ne doit pas se cacher derrière son petit doigt. Nous avons commis de nombreuses erreurs. En dehors de faire émerger une personnalité pour la faire connaître (ce qui peut être un objectif), une candidature à l'élection présidentielle ne s'improvise pas. En outre-nous n'étions pas naïfs : nous savions pertinemment - avant même le début de la campagne entamée en février 2016 - que la recherche des 500 parrainages serait une difficulté. Le tout, pour nous tous, était de savoir si le courage d'aller jusqu'au bout de la campagne, était une volonté, comme cela avait été affirmé lors du dernier congrès. Soutenir une candidature ambitieuse, portée par un candidat jeune était un objectif louable mais dont les conditions réclamaient un examen plus attentif. Ce qui était à craindre s'est hélas produit, notre marginalisation dans la périphérie des organisations politiques.

Il ne nous a ainsi pas été possible d'aller au terme d'une initiative trop rapidement annoncée. Il fallut alors en passer par les fourches caudines de "la primaire de la gauche", désormais à nos yeux incompatibles avec le sens même des institutions de la Vème République, sans compter l'humiliation qu'a constitué le refus par le PS que nous y participions en demandant notre "repêchage" en dernière minute.

Il fallut appeler à voter **Hamon** alors qu'il était abandonné par les siens sans pouvoir participer au processus de désignation. Candidat pro-Union européenne, anti-nucléaire, prônant un schéma "pédagogiste" de l'école, et soutenant le revenu universel.

L'histoire politique du quinquennat **Hollande** (le TSCG, la Règle d'or, le démantèlement du code du travail avec les ordonnances, la loi NOTRE qui met à mal les collectivités locales, la rigueur budgétaire à tous les étages, la capitulation aux régionales de 2015 en Nord Pas de Calais, PACA et Lorraine) ne pouvait pas nous permettre un rapprochement avec le PS qui sortait fracturé de ces cinq ans de pouvoir.

Notre fonctionnement: il est à revoir.

Nous avons vu les démissions se multiplier y compris au sein du secrétariat national (au moins 09), mis en place lors du dernier congrès. Quelle analyse politique en fut faite et surtout quelles réponses y furent apportées ? Au-delà d'une situation complexe pour toutes les formations politiques, nous avons pu constater un affaiblissement durable de nos prises de positions sur tel ou tel sujet d'actualité. Notre site restant muet parfois pendant de longues semaines. Pourtant, là encore, des militants proposent des contributions ou alertent fréquemment des sujets explosifs à venir. Les sites de fédérations locales sont ainsi, pour certaines, plus productives que notre plateforme nationale ! Notre manque de productivité et de réponse vis-à-vis de nos sympathisants ne peuvent qu'encourager la démotivation et la démobilisation. Au-delà de cette dimension factuelle, nous devons collectivement nous interroger sur les raisons de ce rétrécissement sans précédent que nous connaissons. Nous devons aussi nous interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour y faire face. Quelle politique d'animation devons-nous mettre en place aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau des fédérations ? Quelle politique de communication interne devons-nous mettre en place ? Quelle politique numérique interne et externe devons-nous mettre en place ? Quelle politique de relations extérieures devons-nous mettre sur pied ? Quels outils de communication en direction du "grand public" doivent être instaurés afin de populariser notre message ? Quelle politique de développement devons-nous donner au parti ? Indéniablement, la victoire d'Emmanuel Macron ne peut, par exemple, nous éviter une réflexion sur les futures alliances politiques, mais surtout quelles analyses, quels discours, quelles perspectives sommes-nous capable d'offrir au pays pour entrer en dialogue avec nos concitoyens et les autres forces politiques du pays ?

Notre discours : "De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace"

Il nous faut sur ces différentes questions faire preuve d'audace car ce chantier est à remettre sur le métier. Il nous faut également revoir notre animation politique. Là, comme ailleurs, le MRC doit être à l'initiative. Le travail intellectuel et idéologique doit redevenir une priorité. Sur ce point, il ne faut pas hésiter à refaire appel à nos camarades pour rédiger notes, fiches, comptes rendus de lectures que nous pourrions utilement partager. La mutualisation des connaissances et des savoirs doit de fait devenir un fonctionnement et un objectif stratégiques. Cela s'articule par conséquent, avec une politique de formation innovante au regard de la situation particulière : isolement de certains camarades, difficultés de déplacements, coûts des transports... autant d'obstacles qu'il faut prendre en compte quant à cette nouvelle politique de formation militante. Nous ne pouvons plus nous satisfaire du discours de notre "logiciel" dont la seule évocation suffirait à nous exonérer de tout travail sérieux et digne de ce nom. La situation a profondément changé. Notre discours doit évoluer à partir d'une analyse sérieuse et serrée de la situation actuelle.

Par ailleurs, notre vocation, conformément à notre identité, est de s'adresser à l'ensemble des citoyens et à l'ensemble du pays.

Le MRC ne pourra reprendre de la crédibilité auprès de nos concitoyens qu'à partir du lien que nous devons leur faire apparaître, avec la réalité du terrain. Il faut reconnaître que nous ne parvenons pas à atteindre nos concitoyens. Les causes en sont nombreuses et remontent à loin. Alors que la social-démocratie européenne était emportée par le néolibéralisme et le néo-conservatisme depuis la fin des années 70, il n'a fallu que 2 ans pour que la gauche française revenue enfin au pouvoir, n'adhère au capitalisme libéral avec le tournant de la rigueur en 1983. Les événements qui ont suivi n'ont été qu'une suite de renoncements aux idées de gauche et de perte de sens du peuple (acte unique en 1986, Maastricht en 1992, le Traité établissant une constitution pour l'Europe en 2005).

Avec **Jean-Pierre Chevènement**, nous avons anticipé le retour des Nations comme projection des peuples dans leurs identités politiques et comme élément indispensable au retour de la République comme exigence sociale. L'échec du référendum de Maastricht, l'impossibilité de construire un pôle alternatif, à gauche - comme avec une partie de la droite (les institutions de la Ve République jouant leur rôle), nous a obligés à nous engager sur la "longue marche." Elle n'est pas terminée. Nous devons avoir une compréhension historique et politique des phénomènes auxquels nous sommes confrontés. Pour nous, la République est le chemin de l'universel. Fidèle à **Jaurès** qui comprenait l'Humanité comme un tout sans qu'elle soit uniforme. Ce retour des Nations et de leur signifiant politique, c'est à dire la souveraineté est l'immense défi de notre temps.

Nos analyses : retisser le lien avec le monde intellectuel et le monde du travail.

Nos analyses doivent s'appuyer sur les mouvements qui aujourd'hui contribuent à faire vivre le débat d'idée. Il faut impérativement "réarticuler" le MRC avec le monde intellectuel, notre crédibilité en dépend. Ce lien s'est profondément distendu et nous fait également perdre en notoriété et en efficacité politique. Nous ne devons, ni ne pouvons rester à l'écart des débats qui agitent la société et le monde d'aujourd'hui. Notre perte d'influence dans le débat est incontestable, il faut en prendre acte et ne pas fuir la réalité. Alors que les questions de la souveraineté, de la Nation, de la République, de l'identité culturelle et politique ou de laïcité sont devenues centrales, nous en avons été quasiment dépossédés. Les deux grands partis d'opposition, le Front National et la France insoumise par **Jean-Luc Mélenchon** en ont effectivement fait leur cheval de bataille, sans lever de nombreuses ambiguïtés. Ces questions sont pourtant essentielles et conditionnent l'idée que nous nous faisons de l'Etat.

La coalition des centres avec l'élection d'**Emmanuel Macron**, nous oblige à repenser notre action. En 2002 le mot d'ordre de **Jean-Pierre Chevènement** était "au-dessus de la gauche et au-dessus de la droite, il y a la République." **Emmanuel Macron** déclare " je suis et de droite et de gauche" mais il précise, dans le même temps, qu'il a été élu pour rétablir la souveraineté française (premier congrès de LREM), tout en parlant de souveraineté européenne sans véritablement la définir. Le piège, sous couvert de progressisme, est de faire croire que l'alliance des libéraux (de droite et de gauche) incarne le camp du progrès contre les "populistes" qui seraient obligatoirement des "nationalistes." Il faut s'attaquer de front à ce discours qui vise à établir, dans la longue durée, l'idéologie néolibérale au pouvoir. Alors que c'est l'épuisement d'un système et surtout de politiques finalement proches l'une de l'autre au nom des "contraintes européennes" qui se sont considérablement renforcées avec la discipline austéritaire liée à l'euro qui fonctionne surtout au profit de l'Allemagne.

L'éclatement des deux grands partis de la cinquième aurait pu être une chance pour le pays à condition d'être prêt à renverser la table, notamment au niveau européen et dans le dialogue à entamer immédiatement avec l'Allemagne. Ce ne fut pas le cas, mais au contraire un tour de vis budgétaire pour rentrer dans les clous des critères de Maastricht après la fin de non-recevoir qu'**Angela Merkel** a opposé à **Emmanuel Macron** lors du sommet Franco-allemand d'Aix-la-Chapelle. Funeste erreur. Le Président de la République perdait l'initiative stratégique et prenait la pente emprunté par **François Hollande** dès juin 2012. Il est désormais plus le symptôme d'une société malade que l'incarnation d'une "France en grand" grâce à la construction européenne en ayant la possibilité de mettre en œuvre une véritable perspective politique pour le pays. Il se retrouve à la tête d'une "synthèse des centres" qui est d'ores et déjà aux abois. Le Nouveau monde est un leurre qui a déjà cessé d'exister. Le combat aujourd'hui, c'est la reconstruction du socle républicain. Nous partageons l'analyse de **Chevènement**, le "moment républicain" doit advenir, le véritable bouleversement est là. Il faut donc une stratégie qui vise à contrecarrer cette perspective et nous adresser largement à l'ensemble des républicains susceptibles de partager cette analyse. La chute actuelle du Président de la République dans les enquêtes d'opinion illustre cette réalité. Nombreux sont les intellectuels avec lesquels nous devons engager le dialogue sur cet enjeu fondamental.

Le MRC, pour quoi faire ?

L'élection présidentielle de 2017 a vu l'émergence de « mouvements » à la place des partis politiques. La dialectique entre « Ancien monde » et « Nouveau monde », en plus de répondre aux bas instincts poujadistes des médias dominant, a rencontré un écho certain dans la population. Ce fut le cas à travers le vote pour **Emmanuel Macron** parmi les français les plus aisés. Ils se trouvent vivre très bien sans l'aide de l'État et voient en notre système politique et social un lieu de corruption et de gaspillages financiers qui leur coûtent une partie de leur revenu. Ce fut aussi le cas, à travers le vote pour Jean-Luc Mélenchon et pour Marine Le Pen, des français des classes populaires. Alors qu'ils paient de plus en plus d'impôts « indirects » (taxe sur la valeur ajoutée, sur les cigarettes, sur l'essence etc.), ils sentent bien être de plus en plus exclus des services publics et de la solidarité nationale.

Les partis politiques, dans ces discours, rassemblaient tous les maux. Cumulards, corrompus, dilapidant les deniers publics, les élus en place étaient les souffre-douleur de ces trois chantres du « Nouveau Monde », **Emmanuel Macron**, **Jean-Luc Mélenchon** et **Marine Le Pen**. Si la dernière et sa famille nous avaient habitué à cette diarrhée verbale poujadiste, les deux premiers nous ont surpris. **Emmanuel Macron**, l'héritier des politiques suivies nationalement et internationalement depuis au moins sa naissance, a réussi le tour de force d'allier discours poujadistes et statu quo politique (cela faisait quarante ans qu'un changement de président de la République et de majorité parlementaire en France n'avait pas résulté en la reconduite de certains ministres à leur poste). **Jean-Luc Mélenchon** enfin, ministre dans les années 1990, sénateur puis député européen, ancien fidèle de **François Mitterrand**, avait accompli sa mue. Il a assumé s'être trompé en 1992 lors du traité de Maastricht et avoir « rectifié le tir » contrairement à certains de ses camarades socialistes, en 2005. Sa rupture avec le Parti Socialiste l'a transformé en opposant systématique de tout ce qui, localement et nationalement, était « en place ». Lors des élections législatives, son mouvement la France Insoumise se targuait même d'avoir plus de 90 % de candidats qui n'avaient jamais exercé de mandat politique local ou national. Comme si avoir fait partie des 500 000 bénévoles qui font vivre les communes françaises était une tare !

Ce discours politique contre les partis politiques et les élus en place s'est accompagné de la création de « mouvements » politiques. La différence entre un parti est un mouvement est apparue assez claire en 2017 : un mouvement politique rassemble tous les citoyens qui soutiennent le chef du mouvement. Alors qu'un parti politique est censé survivre à ses dirigeants politique, le mouvement politique, lui, naît et meurt avec la campagne électorale de son chef. On l'observe bien aujourd'hui avec ce que sont devenus, plus d'un an après la présidentielle, En Marche et la France Insoumise. En Marche est un mouvement créé par et pour Emmanuel Macron. Alors que le nombre d'adhérents a été comptabilisé par le nombre de « clics » de soutien sur leur site internet, la réalité militante est en fait rachitique. L'implantation locale est si faible que, pour les prochaines élections municipales, le but premier d'En Marche et de vendre leur étiquette (et un ou deux candidats) au plus de maire sortant possible. L'effort militant fut extrêmement difficile à produire lors des législatives de 2017 et encore plus lors des élections partielles. On ne compte plus les départs avec fracas du mouvement par des militants locaux qui ne comprenaient pas à quoi ils servaient et déçus par les espoirs d'un « Nouveau monde » politique qui leur promettait une plus grande participation à la décision publique. Dans le même temps, à la France Insoumise, des règles strictes ont régi l'organisation du mouvement. Aucun cercle local ne peut excéder 12 militants. Si un cercle dépasse ce nombre fatidique, il doit se scissionner. Aucun rassemblement de militant en dehors de ces cercles ne peut engager une réflexion sur leur organisation, sur leurs idées qui ne soit pas a priori validé par leur direction. Il s'agit tout bonnement d'éviter toute velléité de démocratie militante. Alors que les discours sur la 6ème République font la part belle aux besoins démocratiques du peuple, le mouvement France Insoumise semble encore plus marqué par une personnalisation et une concentration du pouvoir que les dérives de la 5ème République !

Pour une vraie démocratie militante !

Nous assumons être membres d'un parti politique. Nous sommes tous des citoyens-militants, qui souhaitent tout à la fois agir dans nos institutions républicaines et réfléchir ensemble au rôle et à l'action de l'État. Pour cela, nous avons créé un parti politique, régi par des statuts et une déclaration de principe qui instituent une règle simple : un adhérent = une voix. Nous refusons donc le principe des « primaires », qui privatisent l'exercice démocratique et le transforment en cour aux « segments électoraux » et aux communautarismes. Ainsi la primaire de la droite en 2016 a vu la mobilisation extrême des milieux de la « manif pour tous » qui sont loin de représenter la droite républicaine de ce pays. La primaire de la gauche a elle permis la mobilisation de la gauche sociétale, idéologiquement acquise à la mondialisation et qui défend le multiculturalisme et le communautarisme, loin des préoccupations des classes populaires qui ont constitué, par le passé, le cœur de la gauche française.

Un parti politique se doit évidemment d'être ouvert. L'ouverture sur les citoyens mais aussi sur les organisations, qu'elles soient syndicales, politiques ou associatives. Parmi elles se trouvent d'autres citoyens-militants aux causes diverses mais qui peuvent nous rassembler. Nous devons aussi être ouverts aux idées nouvelles, aux débats d'idées en notre sein et mettre en place un cadre sérieux et ouvert aux discussions militantes. Des outils sont mobilisables. La proposition faite à chaque congrès d'un intranet militant doit être mise en œuvre au plus vite. Le

travail d'articulation entre la mobilisation locale et la prise de décision nationale est difficile, mais capital. Le rôle d'animation du parti échoit à la direction nationale avec l'aide des fédérations et des comités locaux. La mise en place d'une stratégie de développement local doit se faire en concertation. Elle doit également se voir confier des moyens nouveaux mais rationalisés. La valorisation nationale des actions locales est essentielle si nous voulons convaincre de nouveaux citoyens de nous rejoindre.

Nous sommes peu nombreux, c'est vrai. Certains pensent même que nous sommes finis et qu'il nous faut plier bagages. La « longue marche » n'est pas finie et nous faisons tous le constat que nous sommes moins nombreux que par le passé. C'est toutefois un amer constat partagé par tous les partis politiques.

Il est vrai que si nous voulons peser réellement sur l'orientation des politiques publiques, nous devons être plus nombreux. La politique est affaire de rapport de force, nous ne l'oublions pas. Nous avons deux chemins possibles pour nous étoffer. Nous pouvons fusionner avec d'autres militants qui partagent une bonne partie de nos idées et qui sont prêts à oublier nos différends aujourd'hui car eux aussi sont moins nombreux. Nous pouvons aussi convaincre de nouveaux citoyens-militants, ou ceux qui nous ont quitté par le passé, et travailler à contrecarrer le mouvement d'ensemble de désaffection des citoyens pour les partis politiques.

Le choix est clair : nous pouvons accompagner cette désaffection en y ajoutant une restriction de l'offre politique, ou nous pouvons essayer de la combattre, notamment auprès des 500 000 acteurs politiques bénévoles qui, en France, font vivre nos communes et sont de moins en moins adhérents de partis politiques.

Fusionner pour peser ? Sur qui ?

Soyons transparents : la proposition qui nous est faite aujourd'hui est de rejoindre des dissidents socialistes, **Emmanuel Maurel** et **Marie-Noëlle Lienneman** en tête, et de s'intégrer au mouvement La France Insoumise en vue des élections européennes, locales et présidentielle. À ce sujet, **Jean-Luc Mélenchon** fut clair à Marseille lors des Universités d'été de « Nos Causes Communes ». Il ne souhaite « ni proposer l'asile politique » ni offrir « aucune commodité d'hospitalité ». Son « leadership » n'est pas contestable, et son programme « l'Avenir en Commun », restera la feuille de route unique jusqu'en 2021 où elle sera « remise au débat » à ceux qui participeront à la rencontre avec le suffrage universel en 2022. Alors si nous ne pèserons sur le programme que nous devons défendre qu'en 2021, sur qui pourrons-nous peser d'ici-là ?

Aux européennes, quel que soit notre choix, notre ADN politique (et celle de **Jean-Luc Mélenchon** également) fait que nous ne pèserons en rien sur les orientations de l'Union Européenne. Nous pouvons toutefois obtenir une voix, parmi quelques autres, qui pourra, c'est vrai, essayer de faire entendre nos idées non seulement à Bruxelles mais aussi dans tout le pays. Cela n'est ni négligeable ni suffisant pour justifier notre ralliement plein et entier.

Aux élections municipales qui suivront, sur qui pourrons-nous peser ? Aujourd'hui, nous avons encore un réseau d'élus qui travaillent dans des majorités et des oppositions d'union de la gauche du « Vieux Monde ». Ils pèsent, c'est une réalité. Un ralliement à la France Insoumise pour les élections municipales signifie pour tous nos élus une rupture claire avec leur bilan, les travaux réalisés et engagés. La FI n'a aujourd'hui pas de maire et très peu de conseillers municipaux. Les Insoumis se situent dans l'immense majorité des cas dans une opposition systématique et souvent peu constructive à tout ce que fait « l'Ancien Monde ». Comme En Marche, leurs meilleurs résultats électoraux ont été réalisés dans des grandes villes ou en banlieue urbaine parisienne. En dehors de l'Ariège et du duel avec le FN en Meurthe-et-Moselle, tous les députés Insoumis sont issus de préfectures ou de la petite couronne parisienne. Sont-ils pour autant prêts à conquérir ces villes ? Leurs résultats et les configurations politiques locales nous amènent à penser que non. Paris, Marseille, Lille, Bordeaux et Montpellier, villes des députés Insoumis, et même Toulouse, Lyon, Nantes, Rennes, Clermont-Ferrand ou Saint-Etienne où ils ont fait des scores respectables ne seront pas conquis par la France Insoumise. En nous engageant avec eux, nous nous excluons de la possibilité de faire partie d'une majorité municipale, et nous ne nous donnons que des opportunités de s'opposer aux majorités de droite comme de gauche qui seront en place.

Les élections départementales et régionales qui suivront poseront des questions similaires mais peut-être moins marquées.

Enfin, il y aura l'élection présidentielle de 2022. Notre parti politique avait toujours, depuis la campagne de 2002, soutenu le candidat de gauche le mieux placé pour pouvoir « peser » sur l'éventuelle nouvelle majorité. Ce ne fut pas le cas en 2017. Plutôt que nous risquer dans un soutien au candidat à gauche le plus à même de se qualifier au deuxième tour, nous avons privilégié la reconduction de nos alliances passées, ce afin de donner les plus grandes chances à nos parlementaires d'être réélus. Il est vrai que, comme nous l'a redit à Marseille **Jean-Luc Mélenchon**, il ne voulait pas de « ratatouille » s'apparentant de près ou de loin à un accord d'appareils. Cette reconduction des alliances passées ne permit pas à un de nos deux députés d'être réélu. Elle permit toutefois l'élection d'une sénatrice, à l'automne, dans le Pas-de-Calais, grâce notamment à l'implantation de notre parti dans de nombreuses collectivités locales du département dans le cadre de l'Union de la Gauche. Dans un contexte où la gauche est passée d'environ 520 parlementaires nationaux en 2012 à environ 180 en 2017, notre bilan n'est pas si dramatique.

Après les élections locales, nous devons analyser sérieusement la situation politique. Une candidature à la présidentielle ne pourrait, pour notre mouvement, être possible que si nous réussissons à constituer un réseau d'élus municipaux (maires, adjoints et conseillers) suffisamment dense pour porter la campagne des parrainages à bon port. Un constat d'échec sur ce plan nous conduirait, comme lors des précédentes échéances, à évaluer les forces en présence et le meilleur chemin pour nous permettre de « peser » sur l'avenir de la France.

Le départ de **Jean-Pierre Chevènement** à l'issue de notre congrès de 2015 a été vécue pour beaucoup comme un traumatisme. Certains se sont demandés quelle était désormais l'utilité du MRC ? N'avions-nous pas été qu'un outil à ce grand homme ? Aujourd'hui, nous devons sereinement tourner la page et prouver que nous n'étions pas qu'un mouvement au service d'un homme. Nous devons prouver que notre parti politique survivra à ses dirigeants, même les plus emblématiques. Que les valeurs qui nous rassemblent sont plus fortes et résisteront à l'épreuve du temps et de la transmission aux générations suivantes.

EN GUISE DE CONCLUSION

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin. » **Winston Churchill**

Les temps qui viennent seront difficiles, et notre identité républicaine sera précieuse pour les concitoyens de notre pays. Peut-on renoncer à ce que nous sommes et à ce que nous représentons dans la vie politique française ? Non, cela ne serait pas raisonnable.

Il ne s'agit pas d'être seul, bien au contraire, mais de comprendre la période et les enjeux qui se déploient devant nous. Dans une certaine mesure, la lente décomposition du PS qui est marquée par quelques grandes dates (1983-1991-2002-2005-2014 et 2017) arrive à son terme. Désormais, une tentative de recomposition de la gauche est en marche, notamment avec ceux qui furent les principaux acteurs de ce parti socialiste.

Or, la situation du pays ainsi que les enjeux auxquels il est confronté, l'importance des tensions qui traversent le monde, tant au niveau financier, économique, climatique, que militaire, exigent que nous envisagions des solutions et des perspectives nouvelles. L'ampleur des défis réclame que nous ayons cette capacité - qui fait notre particularité- de nous adresser à l'ensemble de nos compatriotes. Nous sommes lucides, la tâche est difficile. Mais nous sommes convaincus que le MRC est plus que jamais indispensable pour participer pleinement à la reconquête républicaine qui s'engage.

CONTRIBUTIONS

AUX DÉBATS DU CONGRÈS

Les contributions sont des textes de réflexion qui ne sont pas soumis au vote. Elles ont été rédigées dans le cadre d'un appel à contributions pour nourrir la réflexion du Mouvement Républicain et Citoyen.
Elles sont ici présentées par ordre alphabétique du premier signataire.

Contribution présentée par Roger Blanqui, Christophe Nampont, Jérôme Maucourant, Hubert Sage

La République française est en train de se désagréger, si l'on retient seulement les caractéristiques de l'article 1 de la Constitution : indivisible, laïque, démocratique et sociale. Ceci s'inscrit dans une évolution certes longue, mais, avec la présidence Macron, le processus s'accélère. Le mondialisme libéral en vogue à Bruxelles triomphe : d'ailleurs, cette technocratie a toujours été hostile à l'idée même de nation et à la souveraineté de ses citoyens.

Le MRC est vraiment à la croisée des chemins.

Soit, il disparaît en se faisant absorber par un conglomérat de forces plus ou moins « de gauche », se voulant « progressistes », plus par atavisme que par conviction, et se contentant de protester contre les excès des mesures gouvernementales. Dans ce cas, on y associe parfois des invocations psalmodiées, comme celle de « lier la laïcité et le social », tout en oubliant le reste des caractéristiques de notre république).

Soit, il joue un rôle essentiel dans la création d'une force politique œuvrant à la résurrection de toutes les caractéristiques précitées de notre république, comme le CERES a pu le faire en son temps. Ceci a permis, alors, une Union de la gauche, vraiment à gauche alors, et un bon en avant vers l'Etat social en 1981. La France a ainsi résisté pour longtemps à la vague libérale initiée par la révolution conservatrice de 1980, comme en témoigne et l'heureux et important taux de nos dépenses publiques dans la richesse produite, encore aujourd'hui, au grand dam des néolibéraux ... Ce choix implique de promouvoir une désobéissance aux traités européens, la sortie de l'OTAN et de travailler avec les éléments laïcs et républicains de l'actuelle « France insoumise », éléments qui se sentent parfois bien éloignés du double discours du dirigeant de cette formation ... C'est un choix difficile et contraignant, de longue haleine sans nul doute ; mais c'est ce qu'attend maintenant et à terme une grande majorité de citoyens attachés, même souvent inconsciemment, à ces valeurs républicaines.

Il ne s'agit donc pas de faire un catalogue de revendications, parfois démagogiques qui n'auront que peu d'impact dans la population ; certains d'ailleurs savent bien le faire et sans doute mieux que nous comme la FI. Il s'agit au contraire de proclamer la rupture avec cette politique de désagrégation dont le début d'ailleurs est le fait de beaucoup de gouvernements précédents. Et le seul moyen de prôner cette rupture est de revendiquer l'établissement d'une **Charte fondamentale, incluse dans la constitution**, comme par exemple en Allemagne et dans beaucoup d'autres pays, qui précise les caractéristiques d'Indivisible, de Laïque, de Démocrate, de Social pour notre République. Cette Charte ne pourra alors être défaite plus tard que par le vote qualifié réservé aux modifications constitutionnelles, ce qui sera une garantie contre les appétits de monarches républicains qui se considèrent comme tout-puissants.

Voilà ce que nous voudrions voir inclus dans cette Charte fondamentale.

En ce qui concerne l'Indivisibilité, il faut introduire dans cette Charte le fait que les mêmes lois doivent s'appliquer à tous dans le territoire départementalisé (donc pour les DOM aussi) de notre République, proposant des lois organiques abolissant rapidement le droit local en Alsace-Moselle (dont le Concordat) et les lois et dispositions spécifiques allant vers l'autonomie pour la Corse.

En ce qui concerne la Laïcité, caractéristique la plus malmenée actuellement, il faut inscrire dans cette Charte que la Laïcité prône l'émancipation individuelle et collective de tous et ainsi préserve les citoyennes et citoyens de toute tentative d'oppression totalitaire notamment à visée communautariste, et que soit insérés outre la Loi de Séparation des églises et de l'Etat de 1905 :

- l'interdiction de tout signe et habillement ostensible à visée de propagande ou de provocation à caractère religieux ou nationaliste dans les lieux et établissements publics (dont l'Université) et les entreprises, qui seraient susceptibles de provoquer des troubles à l'ordre public « laïque » selon les critères de la jurisprudence de la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme dont les critères sont moins laxistes que ceux du Conseil d'Etat ou de la Cour de Cassation) ;

- l'interdiction de se prévaloir d'une clause de conscience à référence religieuse pour ne pas satisfaire à l'exercice d'un service public (comme les médecins vis-à-vis des IVG, de la PMA dans les hôpitaux publics, les chauffeurs de bus refusant de conduire un bus après une femme)

- l'abolition des privilèges de subventions pour les établissements d'enseignement se prévalant « d'un caractère propre » attaché à l'existence d'une religion (abolition de la loi Carle)

- l'abolition des privilèges de prise en charge financière publique pour l'entretien ou la création de lieux de culte, notamment par le biais culturel
- l'interdiction de toute manifestation provocatrice religieuse sur la voie publique comme les prières de rue et les processions.

En ce qui concerne la Démocratie, il faut inscrire dans cette Charte fondamentale que la souveraineté appartient seulement aux citoyens soit directement par référendum soit par des représentants élus au suffrage universel direct (ce qui abolit les pouvoirs exorbitants d'un monarque républicain et des notables élus au suffrage universel indirect, comme au Sénat pour ce qui concerne les révisions constitutionnelles).

Il est indispensable d'inclure aussi dans cette Charte fondamentale

- la représentation des citoyens que ce soit à l'Assemblée Nationale ou dans les assemblées régionales, départementales ou locales doit se faire au moins pour la moitié à la proportionnelle, laissant au législateur le soin de prévoir pour l'autre moitié une élection au scrutin de liste majoritaire à l'exemple du système actuel des élections municipales (alliant ainsi une représentation suffisante des citoyens et une garantie de stabilité de gouvernance)
- l'obligation de référendum après débat et vote à l'Assemblée Nationale pour toute modification constitutionnelle et tout traité international.
- l'institution de référendum d'initiative citoyenne pour toute demande conjointe d'un minimum de citoyens et députés
- le Conseil Constitutionnel ne peut donner qu'un avis après le vote d'une loi, obligeant seulement, en cas d'avis négatif, l'Assemblée Nationale à un nouveau débat et vote ; l'Assemblée Nationale doit avoir le dernier mot (fin du « gouvernement des juges »)

En ce qui concerne le Social, dont le modèle républicain d'universalité et d'immuabilité est mis en pièce actuellement, il faut inscrire dans cette Charte fondamentale ;

- le système de notre Sécurité Sociale en Assurance Maladie fondé sur des cotisations selon les moyens de chacun et des prestations de même nature pour tous.
- le système de nos retraites par répartition avec droit aux pensions de réversion.
- le système d'allocations chômage fondé sur les cotisations des partenaires sociaux.
- l'obligation de respecter les recommandations de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et de son BIT (Bureau International du Travail), (recommandations que le MEDEF propose de ne plus toujours respecter)
- l'obligation de respecter la hiérarchie des normes dans le Code du Travail
- l'immuabilité de la gratuité de l'enseignement fondé sur la raison, la science et la laïcité (de plus en plus contestée par les tenants du libéralisme économique et des religieux) de la maternelle au supérieur et de son obligation jusqu'à la majorité.
- l'universalité des allocations familiales dans le montant et l'attribution (la répartition des richesses devant se faire en premier lieu par l'impôt sur le revenu)

Ce doit être le programme de base qui doit nous réunir, républicains laïques de gauche.

Pour finir, comme nous l'avons publié sur Facebook il y a quelques mois, nous aurions aimé que la prochaine liste aux élections européennes soit conduite par nos camarades Fatiha BOUDJHLAT et Bastien FAUDOT, symboles à à plusieurs titres des valeurs de notre République. Nous estimons que le livre de la première, *Le Grand Détournement* (Le Cerf), paru l'an dernier, a été un événement intellectuel et politique de premier ordre et que le MRC doit encourager ses militants à s'engager ainsi pour nos valeurs.

POURQUOI L'EFFONDREMENT DE LA ZONE EURO EST INÉLUCTABLE

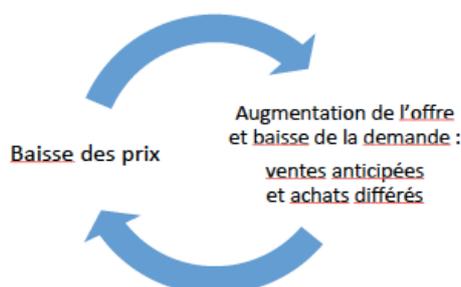
Contribution présentée par Geoffrey Bonnin, chargé du département 54, membre du Bureau de l'UI-Lorraine.
Soutenue par Éric Tollénaère, 1^{er} Secrétaire de l'UI-Lorraine, membre titulaire du Conseil National du MRC.

« L'euro est un Deutsche Mark faible. Le statu quo est synonyme, dans moins de 10 ans, du démantèlement de l'euro. »

Ces propos ont été tenus par Emmanuel Macron lors d'une interview pour le journal britannique Reuters le 10 janvier 2017, soit quelques mois avant de devenir Président de la République. Le fait que l'un des plus fervents défenseurs de l'Union Européenne ait tenu de tels propos est révélateur de la fragilité de la zone euro.

L'euro est la monnaie unique de 19 Etats ayant des niveaux de compétitivité très différents au sein d'une union libre-échangiste¹. Le principe du libre échange est simple : supprimer toute forme de restriction des importations des biens et des services. Elle est en général justifiée par une notion énoncée au début du XIX^{ème} siècle par Robert Torrens et David Ricardo appelée « avantages comparatifs ». L'idée est que si chaque pays se concentre sur ce qu'il est le plus efficace à produire et qu'il se procure le reste par importation, alors la production totale est optimale.

Cependant, quand le libre-échange est appliqué entre des pays qui n'ont pas le même niveau de compétitivité, les pays les plus compétitifs ont tendance à exporter davantage que les autres pays, ce qui induit un déséquilibre des balances de paiement, et un recours à l'emprunt de la part des pays les moins compétitifs. Habituellement, ces pays ont chacun leur monnaie et peuvent compenser leur éventuel manque de compétitivité en jouant sur le taux de change. Or, avec une monnaie unique, cela n'est plus possible. La seule manière de compenser le manque de compétitivité est alors de baisser effectivement les prix et les salaires.



Une telle baisse des prix a pour effet de différer les achats des potentiels acheteurs, qui attendent que les prix baissent encore, et d'anticiper la vente des potentiels vendeurs, avant que les prix ne baissent encore. En d'autres termes, la baisse des prix engendre une augmentation de l'offre et une baisse de la demande, qui engendre à son tour une baisse des prix, et ainsi de suite. Ce phénomène, appelé « spirale déflationniste », est généralement considéré comme très dangereux par les économistes, notamment suite à la Grande Dépression de 1929, qui constitue à ce jour la plus grande spirale que nous ayons connue. Plus précisément, le problème principal de ces spirales est qu'il est très difficile, voire impossible de les arrêter, car cela implique de parvenir à inciter les potentiels acheteurs à acheter.

Or, puisque l'euro favorise la déflation dans les pays les moins compétitifs, une spirale déflationniste peut apparaître à tout moment. Ainsi, la déclaration d'Emmanuel Macron n'est pas seulement révélatrice, elle a aussi une part de vérité : la probabilité qu'au moins l'un des pays de la zone euro se retrouve dans cette situation dans moins de 10 ans est très forte, et si cela se produisait, la zone euro serait assurément démantelée.

Une solution possible pour éviter cela serait d'avoir recours à des transferts inconditionnels entre les Etats de la zone euro. C'est ce que nous faisons par exemple en France pour compenser les différences entre nos régions : des transferts conséquents allant de nos régions les plus productives vers nos régions les moins productives sont effectués sans qu'aucune

¹ Pour rappel, neuf pays de l'Union Européenne se trouvent aujourd'hui en-dehors de la zone euro : le Royaume-Uni, le Danemark, la Bulgarie, la Croatie, la République Tchèque, la Hongrie, la Roumanie, la Pologne et la Suède.

contrepartie ne soit exigée². Cette solution est malheureusement impossible pour la zone euro : on imagine mal, par exemple, l'Allemagne transférer 10% de son PIB à la Grèce sans contrepartie.

Une autre solution serait d'instaurer un protectionnisme entre les Etats de la zone, c'est-à-dire taxer les biens importés de manière à compenser les déséquilibres des balances de paiements. Mais là encore, cela n'est pas envisageable : les traités de l'Union Européennes sont bien trop contradictoires avec une telle possibilité.

Il reste une troisième solution, et c'est la sortie préparée et contrôlée de la zone euro. Au vu des résultats des dernières élections présidentielles, il semble que le peuple français est encore très loin de pouvoir accepter une telle idée. Cette solution semble donc inenvisageable pour le moment, et la zone euro risque fortement d'être démantelée brutalement.

En attendant, nous pouvons faire trois choses :

1. Tenter de sensibiliser l'opinion à cette question
2. Préparer un plan de sortie de la zone euro
3. Préparer l'après euro en cas de démantèlement brutal

Références

- Jacques, Généreux. *Introduction à l'économie*. Seuil, Paris (1992)
<https://books.google.fr/books?id=yq8-DwAAQBAJ&pg=PP1>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Libre-%C3%A9change>
- Le blog de Descartes :
<http://descartes.over-blog.fr/article-pour-un-protectionnisme-intelligent-95198873.html>
<http://descartes.over-blog.fr/article-inflation-et-deflation-105473334.html>

² C'est en fait le cas de la plupart des pays, une quasi exception étant peut-être la Suisse, qui a tout de même un système de péréquation financière.

CONTRIBUTION CONCERNANT LA POLITIQUE FISCALE

Contribution présentée par de Jean-Marc Gayraud (92), Hubert Licowski (51) et Pierre-Alexandre Bonnet (77)

Si le sujet de la fiscalité n'est pas à proprement dit au cœur de notre ADN, il paraît essentiel dans cette période de dresser un constat et de tracer des pistes sur un sujet crucial pour tout un chacun.

Le respect aveugle des critères de Maastricht a conduit les gouvernements successifs à mener des politiques d'austérité purement comptable avec notamment le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, les multiples réformes des retraites, la diminution des dotations de l'État aux collectivités, la réduction des services de l'État sur l'ensemble du territoire (loi Réate sous Sarkozy)

Ces politiques ont également conduit l'État à se passer de recettes par des vagues successives de privatisations et en particulier de recettes générées par des situations monopolistiques telles que les péages au cours de l'été 2006, la française des jeux par la loi PACTE actuellement en discussion au Parlement.

Ces politiques d'austérité se sont accompagnées d'un glissement de la fiscalité des entreprises et du capital des « premiers de cordé » vers les ménages : augmentation de la TVA qui frappe la consommation des ménages, augmentation de l'impôt sur les revenus mais cependant mité par le grand nombre de niches fiscales bénéficiant principalement aux catégories les plus aisées, augmentation des taxes foncières et d'habitation afin de compenser pour les collectivités la baisse des dotations et faire face à l'accroissement de leurs charges liées aux transferts de compétences qui mettent certaines d'entre elles en grandes difficultés financières.

Le respect des critères de Maastricht vient remettre en cause le rôle de l'État comme acteur économique et comme redistributeur des richesses produites, par la mise en place de politiques libérales pro-entreprises, pro-capital sous couvert de la théorie fallacieuse du ruissellement. Dans l'attente d'hypothétiques retombées de ces politiques sur les classes populaires, des pans entiers de la population se retrouvent dans une situation de plus en plus précaire économiquement et socialement, au risque de remettre en cause le « consentement à l'impôt », déjà mis à mal par les fraudeurs en col blanc à la recherche de toujours plus « d'optimisation fiscale ». Ceci est grave et dangereux pour la pérennité de l'action de l'État et pour la cohésion nationale. Il est donc essentiel de repenser la fiscalité française dans le cadre d'une souveraineté nationale retrouvée.

En effet la commission européenne et les politiques d'intégration font entrer en concurrence des régimes fiscaux et des structures économiques hétérogènes, favorisant le moins disant fiscal (cf l'Irlande voire le Portugal). Cette compétence régaliennne qu'est la fiscale, nécessiterait à l'inverse une coopération active entre Etats afin de lutter efficacement contre le fléau qu'est la fraude fiscale.

La réduction à marche forcée depuis 2008 des effectifs du ministère des finances et de la Direction générale des finances publiques en particulier (DGFIP), conduit à présent à une remise en cause de ses missions auprès de ses différents publics (particuliers, entreprises, collectivités territoriales). Est-ce bien raisonnable de tailler dans les effectifs de la DGFIP, quand la fraude fiscale en France s'élève à près de 80 milliards d'euros, contre moins de 2 milliards d'euros de fraude aux prestations sociales ? Pourtant le ministère des finances va continuer à subir la majeure partie des suppressions de postes prévues dans la fonction publique d'État (au moins jusqu'en 2022). La réduction comptable du nombre d'agents fait que des services se retrouvent dans un état critique de sous effectifs pour répondre pleinement aux attentes des usagers et exercer efficacement leurs missions. La mise en place au 1^{er} janvier 2019 du Prélèvement à la source (PAS) ne risque pas d'améliorer la situation, tant les interrogations, les doutes sur son efficacité persistent.

Sur la réforme de l'impôt sur les revenus

D'ailleurs, la mise en place du PAS révèle l'incapacité des gouvernements à penser une réforme globale de la fiscalité nationale ou locale. Tel qu'il est prévu, le PAS n'est en rien une simplification de la fiscalité. En effet, la réforme a maintenu les spécificités de l'impôt sur les revenus : quotient familial, calcul de l'impôt sur le foyer et non par individu. Or, le prélèvement à la source est un système utilisé dans des pays qui privilégient l'imposition individuelle avec peu de niches fiscales, et aucun crédit d'impôt. Il aurait donc fallu dans un premier temps "simplifier" l'Impôt sur les revenus, avant de mettre en place le PAS.

En l'état actuel, le PAS est de nature à complexifier la compréhension de l'impôt par les Français, et il va également compliquer la vie des agents de la DGFIP. Car nous ne sommes pas à l'abri de bugs lors du démarrage et même les chefs de service sont dans l'inconnue et ce n'est guère rassurant. Tout dans ce projet est dangereux, le taux de recouvrement jusqu'à présent excellent risque de baisser dans des proportions importantes, il n'y a qu'à voir la différence entre le recouvrement de la TVA par les entreprises (94%) et le recouvrement actuel de l'IR (près de 99%). Tout ceci sans avoir de fait, une réflexion globale sur le système du quotient familial car le PAS présenté comme l'alpha et l'oméga de la fiscalité n'est ni plus ni moins qu'une réforme du système de recouvrement et non une véritable réforme fiscale à même de répartir la contribution de chacun à l'exercice des missions de l'Etat à hauteur de leurs facultés.

Quitte à simplifier l'impôt sur les revenus, pourquoi ne pas évoquer l'instauration d'un système proportionnel afin de remplacer la progressivité ? Le débat est un tabou en France, un interdit, car beaucoup le voient comme un frein à la justice fiscale. Dans un premier temps, cela peut apparaître comme une réforme de droite, mais tout dépend ce qu'on en fait après. En effet, comme le dit Henri Guaino dans son ouvrage *En finir avec l'économie du sacrifice*, « l'impôt proportionnel n'est pas par nature injuste, même d'un point de vue égalitariste, s'il sert à prélever un maximum de ressources pour financer des politiques publiques et des services publics qui corrigent les inégalités d'accès à la santé, à l'éducation, aux transports, au logement, à la sécurité... » Ce système existe déjà pour les cotisations sociales servant à financer la sécu par exemple.

Sur la fiscalité locale

Autre sujet du moment, la suppression de la taxe d'habitation (TH) n'est pas en soi une absurdité quand on sait que 50 % de la taxe est déjà financée sur le budget de l'État en raison de diverses mesures d'exonérations. Cependant, on peut s'inquiéter de la lourde perte de recettes pour les collectivités, sachant que l'État reste flou quand il s'agit d'évoquer la compensation à moyen et long terme. On sait pertinemment qu'une augmentation de la taxe foncière ne permettra pas de compenser intégralement la perte de la TH.

La suppression progressive de la TH illustre la double tentation pour le gouvernement d'une part, de maintenir politiquement les collectivités sous le joug financier de l'État et remettre en cause le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. D'autre part, casser le triptyque issu de la révolution française : commune, département et Nation pour le remplacer par ce qui emporte la préférence de Bruxelles : UE, métropoles, régions.

La suppression de la TH n'épuise pas le sujet d'une réforme de la fiscalité locale d'ampleur, garantissant le plein exercice par les collectivités locales de leurs missions qui leurs ont été confiées au gré des lois de décentralisation et du désengagement progressif de l'État de certaines politiques.

Sur la fiscalité écologique

Les taxes sur les carburants sont assez élevées en France. Quand le baril augmente, cela aggrave considérablement le pouvoir d'achat des Français. Ceci étant, pour des raisons écologiques, on peut estimer que les taxes sur le diesel et l'essence doivent continuer à croître afin d'inciter les gens à moins utiliser leur véhicule, et surtout à investir dans des voitures propres (électrique, hybride, hydrogène). L'idée peut paraître bonne, à condition qu'il y ait une contrepartie. Il faut une véritable prime à la conversion, qui soit réellement incitative, car actuellement le montant des aides est bien trop dérisoire. Il fait plaisir à ceux qui ont déjà les moyens de changer de véhicule, mais il ne permet pas aux classes populaires de sauter le pas. Quand on connaît le prix des voitures électriques, la prime pourrait s'élever à 10 000 euros (sous conditions de revenu) si on veut vraiment prendre le virage de la transition écologique. Cette prime serait financée par les taxes sur les carburants qui continueront à augmenter progressivement.

On le voit les sujets sur la fiscalité sont nombreux, riches et complexes. Sur ce point comme d'autres, le MRC doit avoir une véritable réflexion pour retrouver dans le débat d'idées une place au premier rang.

LAÏCITÉ, QUESTION SOCIALE, COMMUNAUTARISATION, LE MRC DOIT SE SÉPARER DE LA « GAUCHE SOCIÉTALE »

Contribution présentée par Jonas Maître

Depuis les années 80, le Parti socialiste a entraîné et éloigné le reste de la gauche sur des modes de pensées qui se sont écartés de l'idéal républicain : la République indivisible. Cette gauche s'est détournée de la question sociale, préférant la question sociétale. Pour exister, le MRC doit avoir du courage !

Le vote des classes populaires étant inatteignable pour le PS, celui-ci privilégie le vote de communautés. Ce constat n'est pas caricatural, il est directement issue de la logique Terra Nova, ce think tank qui guide le Parti Socialiste depuis de nombreuses années. En réalité, la logique Terra Nova (rendue publique en 2011) a été appliquée progressivement depuis les années 80 et l'émergence d'un certain nombre d'associations antiracistes ou de défense des droits individuels. Le MRC, comme le Parti communiste et les alliés satellites du PS, a suivi le mouvement. Certes, le discours de Jean-Pierre Chevènement et des principaux cadres du MRC ont régulièrement attaqué cette vision sociétale. Sauf que pour des intérêts électoralistes, le MRC a finalement accompagné (hormis en 2002 et 2005) les programmes politiques sociétaux des socialistes. A force de flatter les postes électoraux, les stratégies du MRC ont entraîné ce petit parti à sa mort. Et ce, malgré les nombreux avertissements qui ont été envoyés à la direction (envoi de mails, critiques au Secrétariat national et aux Conseils nationaux, défection des militants, perte d'adhérents, etc.).

Le soutien à Benoît Hamon, la consécration du rapprochement du MRC avec la gauche sociétale

Nul doute, le MRC a souffert de sa stratégie opaque et humiliante à se présenter à une primaire socialiste qui ne la concernait pas. L'alliance finale avec Benoît Hamon, pour la présidentielle 2017, a été le coup de canif de trop pour le logiciel MRC. Comment le MRC - censé défendre la laïcité, la République une et indivisible - a pu se fourvoyer en soutenant un candidat qui ne défendait pas un iota du logiciel chevènementiste - ni d'ailleurs sur le programme de politique énergétique, la Vie République, l'Europe, etc.

Ces idées que doit refuser le MRC pour être « vivant »

Terra nova a simplement couché par écrit l'évolution de cette gauche accommodante qui va du PS à la ligne Clémentine Autain/Danièle Obono au sein de La France insoumise. A degré divers, toutes ces gauches ont renoncé à un certain idéal républicain présenté par l'article 1 de la Constitution française : "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion." Une gauche qui se dit "progressiste" en s'attirant l'amitié de groupuscules et associations qui ont force d'influence pour leurs communautés. Quand elle parvient au pouvoir, au niveau national ou local, cette gauche tente clairement d'acheter la paix sociale en refusant de penser et de considérer les enjeux des "migrations", des "communautarisations", de la "laïcité". C'est ainsi que des personnalités et des organisations antiracistes mais raciales ont pu être promu et avoir l'oreille des gouvernants. Ceux-ci pensent avant tout les enjeux sociaux comme découlant d'un problème d'un racisme d'Etat ou par le biais de revendications raciales, ethniques ou religieuses. Par exemple, certaines de ces entités défendent le droit de porter le voile intégral au nom de la liberté ou interdisent toute critique de l'Islam (la critique des autres religions est en revanche permise) sous peine d'être affublé de l'étiquette, "islamophobe".

Des leaders d'opinions qui vantent une société multiculturelle, ciblent la laïcité, trouvent des excuses au terrorisme islamique - en les cherchant dans l'histoire sociale de tel ou tel terroriste. Ils invoquent par exemple le fameux "oui mais" (exemple : oui nous ne cautionnons pas les attaques contre Charlie Hebdo mais le journal l'a finalement bien cherché). Ce modèle-là est celui prôné dans les pays anglosaxons comme le Canada, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis. Les pays anglosaxons sont pourtant loin d'être des modèles et font aussi face à une vague de violences raciales et communautaires, avec une inégalité sociale supérieure à la France. Malgré tout, ces penseurs trouvent un relai politique avec cette gauche-là.

En 2017, contrairement à Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon s'est séparé de cette possible opportunité électorale en vantant "la nation" et la République indivisible. Cette approche est la bonne.

Si cette contribution cible Benoît Hamon, c'est parce qu'il est l'image de cette gauche qui s'accommode de coups de canifs contre les principes fondateurs de la République. Cette gauche a stoppé son analyse sur les inégalités sociales pour satisfaire électoralement des minorités fortes. La Laïcité, pour cette gauche, devrait être ainsi apaisée ou ouverte. Benoît Hamon prônait par exemple le 26 août 2016, le modèle canadien avec ses "accommodements raisonnables".

Après trois années de perdues, Le MRC doit retrouver son socle républicain

Contrairement à la gauche qui renonce, le MRC ne doit pas avoir peur. A-t-il peur d'être traité de raciste, d'être islamophobe, d'être laïcard, de ne plus être en odeur de sainteté avec la gauche molle ? Le MRC doit au contraire être incisif. Oui, en France, on doit affirmer haut et fort que telle ou telle religion vit des heures sombres, prise en étau par des courants et des idéologues qui lui imposent des dogmes antirépublicains. Pour le cas de l'Islam, la pression est telle, que certains musulmans, parfaitement intégrés et critiques vis-à-vis des communautaristes, doivent se justifier et faire face aux insultes des zéloteurs ou des soldats de la société multiculturelle (collabateurs, bounty, traîtres, etc.). Ils reçoivent peu de soutien, y compris intellectuel. En ce sens, comment le MRC peut-il se positionner ? Le MRC doit oser dénoncer et proposer, quitte à se froisser avec une partie de la gauche sur ces sujets.

Le débat du burkini est symbolique de la crispation de notre société sur les questions religieuses. Au nom de la liberté, le politique n'a pas à interdire le port de tel ou tel habit sur une plage, sauf s'il est une menace pour l'ordre public. Le politique peut en revanche s'inquiéter de cette mise en scène extrémiste qui vise à placer l'habit comme un objet politique. La seule réponse est peu satisfaisante sur le court-terme : l'école et l'éducation. Que ce soit l'acceptation du port du voile à l'école contrevenant à la laïcité, l'augmentation de femmes pratiquement voilées intégralement (il suffit de connaître le terrain en banlieue parisienne pour le constater) ou le port du burkini, ces dérives religieuses ont pour origine une société qui ne fait plus sens commun.

L'école est la principale réponse à la lutte contre l'obscurantisme

Seule l'école peut torpiller le matraquage culturel et religieux imposé à certaines familles par le poids de la communauté. Pour cela, l'école doit être rebâtie. L'idée, énoncée dans le programme de Bastien Faudot, de réglementer l'habillement des écoliers fait partie des bonnes pistes. Il faut au maximum rendre chaque futur citoyen comme l'égal de l'autre, sans le contraindre à trop de restrictions. Ensuite, il faut que l'école apporte un discours ferme où, en son sein, la religion n'a pas à contester l'enseignement de l'histoire ou le fait scientifique. Le professeur doit refaire son autorité et transmettre son enseignement. La hiérarchie, au niveau des établissements et au niveau des rectorats, doit donc être revue pour que le professeur puisse être soutenu et non - trop fréquemment - remis en cause si le parent et l'élève contestent la sanction (qu'elle soit administrative ou simplement par la note). L'ère pédagogue, prônée par une certaine gauche, visait justement à mettre d'égal à égal le professeur et l'élève, quitte à ce que ce dernier puisse contester la vision du professeur. Pis, pour certains adeptes du pédagogisme, le professeur serait parfois inutile et aurait plus à apprendre de l'élève que ce dernier n'aurait à apprendre du professeur. Des professeurs qui, dans certains établissements, ont d'ailleurs pour consigne de ne pas créer de la tension en remettant en cause le discours de l'élève. Pas étonnant, depuis plusieurs années, des professeurs, fraîchement titularisés, reçoivent des formations où on leur assomme les discours et théories de l'un des pères spirituels de l'école "pédagogue", Philippe Meirieu. L'école s'est déconstruite depuis plusieurs dizaines d'années. Pour la reconstruire, il faut totalement inverser les priorités et les objectifs. Cela ne peut que reprendre du temps. L'école doit de fait redevenir le centre névralgique de la République, pour aboutir à la formation d'un futur citoyen éclairé, quel que soit son milieu social. L'Etat doit arrêter de trouver toutes les astuces pour acheter la paix sociale, rendre l'école rentable ou faire de l'élève, au capital social et culturel faible, un employable malléable sans esprit critique. Pour cela, plusieurs pistes peuvent être appliquées :

- Pour assurer l'égalité entre toutes et tous : interdiction des téléphones portables, et objets électronique personnels dans l'espace de l'établissement. Interdiction de créer des salles aménagées pour les élèves souhaitant ôter leur voile et objets religieux (exemple dans un lycée strasbourgeois en Alsace).
- Il faut redonner du sens au redoublement
- Obtention du brevet des collèges obligatoire pour l'entrée en lycée
- Remuscler les enseignements en histoire, français et mathématiques. Par exemple, l'histoire doit être apprise à travers un récit national. Les chapitres doivent être construits avec une logique chronologique où les dates ont un sens.
- Révision des emplois du temps : suppression des EPI, réduction du nombre d'heures technologiques. La technologie ne sera qu'une option, disponible pour les élèves la souhaitant.
- Evaluation nationale en fin de 6e pour déceler les problèmes individuels de lecture et de compréhension. Cela permettra également de cibler les écoles primaires qui ont des difficultés avec certains élèves, dans l'apprentissage du français. Cette stratégie aidera les écoles, en leur offrant une aide temporaire de personnel(s) (complémentaire du professeur des écoles)

Avec le retour de la méritocratie, l'Education nationale peut contribuer à l'atténuation des inégalités entre les plus pauvres et les plus riches, chacun pouvant trouver sa place dans la société. L'école doit permettre à ce qu'un enfant pauvre ait ainsi des chances de s'élever socialement et grimper quelques étages de réussite. Evidemment, les dépenses publiques exploseront du fait de l'investissement dans ce programme ambitieux où le nivellement serait tiré vers le haut. Sur le court-terme, l'intérêt électoral sera faible, sur le long-terme, l'intérêt national sera fort.

LE MRC DOIT ÊTRE UNE BOUSSOLE POUR L'EUROPE

Contribution présentée par Jonas Maître

Depuis plusieurs années, les citoyens de toute l'UE expriment leurs ressentiments à l'égard des institutions européennes. Cela s'est traduit dans les différentes élections par la montée de partis anti-immigration, "populistes" ou encore par le Brexit. En France, les plus grands partis politiques tergiversent sur la question européenne. Le MRC doit avoir sa feuille de route pour qu'il soit vu par les citoyens français comme une référence intellectuelle et politique.

En France, l'esprit médiatique et politique a plutôt tendance à voir dans les derniers scrutins, au sein de l'Union européenne, un choix purement "identitaire" ou "nationaliste". Des commentateurs, régulièrement pro-UE, ont le même diagnostic pour chacun des votes suivants :

- Le vote du Brexit au Royaume-Uni (sortie du pays de l'Union européenne)
- Les élections générales italiennes de 2018 (victoire d'un parti "populiste" M5S et d'un parti d'extrême droite, la Lega)
- Les élections législatives hongroises (victoire du conservateur libéral anti-immigration Viktor Orban)
- Les élections législatives autrichiennes (victoire du conservateur anti-immigration Sebastian Kurz)
- Les élections fédérales allemandes (avec la montée en puissance du parti populiste AFD)

Selon les principales analyses, ces choix électoraux seraient principalement définis par une logique identitaire.

Cette contribution ne va pas détailler le sens de chaque vote. Toutefois, comment peut-on penser que les Italiens ou les Britanniques ont fait ces choix-là parce qu'ils auraient été uniquement entraînés dans une propagande raciale, religieuse, pro-blanche ou prochrétienne ?

Les raisons sont évidemment plus larges et profondes que la simple dimension identitaire.

Les européistes estiment également que ces citoyens n'auraient pas saisi l'importance de chacune de ces élections. De fait, pour eux, ces citoyens n'auraient pas compris le sens de l'histoire, qui serait logiquement et nécessairement progressiste, libre-échangiste, libéral, pro-UE.

Les commentateurs et politiques pro-UE se confortent dans leur point de vue. Pour cela, ils méprisent les électeurs, forcément influencés, par exemple, par de méchants robots russes sur Internet. Des trolls russes qui iraient dicter une consigne de vote à des électeurs faibles et endoctrinés, jusqu'à placer le bulletin dans l'urne anglaise, allemande ou italienne. En effet, pour ces analystes, un raisonnement semble implacable : un électeur qui ferait un choix populiste ou anti-UE ne peut être que contaminé par un agent extérieur. La beauté de l'UE ne peut conduire un électeur à aller contre le sens de l'histoire imposée. Pour ces mêmes zélotes pro-UE, il n'est en outre pas sérieux qu'un électeur pro-UE (contre le Brexit, pro-Angela Merkel ou Pro-Matteo Renzi) soit lui-même influencé par un agent extérieur. Cet électeur-là a compris le sens de l'histoire, est forcément raisonnable et a, par conséquent, voté convenablement. Vous l'avez donc compris, il y a deux catégories d'électeurs :

- Les faibles et influençables, qui votent en faveur des populistes. Pour les européistes, toutes les critiques sur le libéralisme et l'UE, qu'elles émanent de la gauche ou de la droite, sont dans un même sac populiste (Podemos, La France insoumise, le Rassemblement national, l'AFD, la Lega, le Mouvement 5 étoiles, Ukip, Le Parti travailliste britannique mené par Jeremy Corbyn, etc.)

- Les raisonnables et sérieux, qui ne se laissent pas tenter par les alternatives, que ce soit le modèle de l'austérité ou celui de l'UE.

Ce point de vue évite soigneusement de saisir en détail le pourquoi du comment de la contestation des citoyens de l'Union européenne, de comprendre le malaise de ces citoyens vis-à-vis de politiques dictées par-dessus leur démocratie. Des commentateurs, que le système politico-médiatique classe généralement parmi les progressistes, évitent de considérer qu'il y a, en réalité, dans tous ces votes, une contestation radicale de choix opérés par l'Union européenne ou par son vaisseau amiral, l'Allemagne. Les causes de ces votes sont de fait nombreuses : la politique d'immigration de l'UE, le choix inconsidéré de la chancelière Angela Merkel de l'ouverture des frontières allemandes aux migrants entre 2015 et 2016, les politiques d'austérité imposées par l'Allemagne et l'ex-Troïka (BCE, Commission européenne, FMI), l'échec de l'euro dans le pouvoir d'achat, etc. Ainsi, ces mêmes commentateurs félicitent la politique d'immigration d'Angela Merkel, oubliant qu'elle avait un

dessein économique (la mise en place d'une concurrence salariale entre l'Allemand et le migrant) et provoqué un choc culturel (les actes à Cologne - et dans d'autres villes - d'agressions sexuelles lors de grands événements). Les Français qui osent s'attaquer à cette "générosité" allemande sont taxés de "passéistes", de "nationalistes", de "fachos", etc. Coïncidence ? Les plus fervents supporters d'Angela Merkel et de sa politique d'accueil entre 2015 et 2016, sont aussi les supporters les plus enthousiastes de l'Union européenne et du capitalisme libéral, à l'image du patronat allemand (BDI) et français (Medef).

Toute critique de l'UE, de sa politique d'ouverture économique ou de sa politique migratoire est considérée comme "extrémiste". N'entend-on pas souvent ces prédicateurs de l'UE, tel le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, insister sur l'erreur des peuples lorsqu'ils choisissent une destinée qui contreviendrait à la construction européenne ?

L'UE impose son modèle, ses choix et l'Allemagne pilote. Toute entrave à ce mécanisme est vue, par la majorité des commentateurs et politiques libéraux, comme une menace. L'UE et l'Allemagne sont ainsi logiquement assimilées au progrès et à la paix ; le choix eurosceptique et eurocritique est, quant à lui, une régression, une déclaration de guerre. Ce matraquage idéologique imprègne et permet de battre en brèche toute volonté de s'écarter du discours convenu. Les débats médiatiques sont démonstratifs : un politique pro-UE, qui tiendrait un discours conforme - même si celui-ci sera teinté d'un peu de social - sera protégé par une bienveillance médiatique. Exemple typique : Benoit Hamon était lui-même vu comme un progressiste en 2017 et avait reçu le soutien d'une certaine classe généralement bourgeoise car, malgré sa légère volonté d'installer une Europe plus sociale, il restait dans le cadre pro-UE, absolument attaché à ses institutions et à son fonctionnement.

A l'inverse, l'UPR, le seul parti durant l'élection présidentielle à souhaiter un "Frexit", c'est à dire une sortie de la France de l'UE, fut ringardisé au plus haut point. Par voie de conséquence, quelle est la place du MRC dans tout cela ? La place du pro-UE, recherchant une bienveillance de la part des autres partis et du système médiatique ou la place du "ringard" anti-UE ? A cette question, le MRC n'a pas à tenir une position radicale. Comme nous le montrerons ci-après, le MRC ne peut effectivement tenir une position aussi extrême que l'UPR, qui a le Frexit comme seul cadre de pensée politique. En revanche, son "logiciel" fin et rigoureux, médiatisé par la voie de Jean-Pierre Chevènement, a dévoilé que ses analyses sur la construction européenne se sont malheureusement révélées exactes (précarisation du marché du travail, poids de l'euro comme monnaie unique sur la croissance et les exportations, atlantisme effréné dans la politique étrangère, etc.). L'enjeu de l'UE, comme démontré par nos voisins européens lors des scrutins, doit obliger le MRC à prendre des positions fortes et de les considérer comme essentielles avant toute alliance politique.

Ainsi, pourquoi le Frexit ne serait-il pas un acte fort et courageux pour le MRC ?

Électoralement, adopter une posture démagogique Frexit serait une erreur stratégique. Les Français restent réticents à toute sortie immédiate des institutions européennes. Si les citoyens ont conscience que la situation française se dégrade économiquement, ils ont aussi conscience que celle-ci reste supérieure à celle de ses voisins (à l'exception de l'Allemagne). Il en est de même pour une posture de sortie immédiate de l'euro, vu comme un choix extrême et dangereux. Les Français eurocritiques préféreraient, à juste titre, une voie médiane et réfléchie.

Le MRC doit respecter la voie républicaine, spécifique à la France, celle d'une réflexion sur une alternative. La construction européenne a pris le mauvais embranchement. Le peuple a d'ailleurs averti l'État de cette dérive par son vote "non" au traité constitutionnel de 2005. Le "logiciel" initial du MRC doit être repris et alimenté. Toute nouvelle intégration de la France au sein de l'UE doit être combattue : création d'un ministère des finances commun pour la zone euro, effacement de l'indépendance militaire française au profit de l'Otan, transfert du siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU au profit de l'UE, primauté du droit européen par la CJUE, la CEDH, soumission de la France aux tribunaux arbitraux via les traités libre-échangistes (CETA notamment) voulus par l'UE, etc.

Le MRC doit ainsi regarder en face les obstacles au bon fonctionnement de l'UE et rester sur cette ligne : L'euro est-il un problème pour l'économie française ? Évidemment oui. Unanimement, les économistes approuvent qu'un euro trop fort, calqué sur le Mark allemand, limite la capacité d'exportations de la France. La sortie de l'euro peut-elle être un pilier du programme européen du MRC ? A l'évidence, non. En revanche, la réflexion crédible, permettant de faire évoluer une monnaie unique en monnaie commune, paraît particulièrement pertinente. Préserver l'euro - dans une dimension certes différente - c'est non seulement rassurer les peuples européens que certains États souhaitent s'allier et maintenir une coopération, mais c'est aussi consolider la place de la France dans une construction européenne, qui se ferait pas à pas. Des économistes se sont déjà penchés sur le sujet, le MRC devrait s'appuyer sur leurs travaux. Certains membres du MRC ont déjà contribué pour cette idée. Poursuivons-là ! Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, propose par exemple un euro-flexible.

Car, aujourd'hui, l'UE se dessine trois destinées :

- Son implosion faute de cohérence politique et d'homogénéité économique (voie possible)
- Sa préservation au détriment de la démocratie. La main de fer de l'UE imposerait aux nations les diktats des lobbies et du marché (voie actuelle)
- Son bouleversement en réécrivant les traités, déchirant certains accords, et reformulant un ou plusieurs projets politiques et économiques cohérents (voie du MRC)

Si les Union-européistes veulent toujours plus d'Europe, entendez par là une Europe fédérale - ou les États-Unis d'Europe pour reprendre les termes de l'ex-allié d'Emmanuel Macron, Martin Schulz - la France et le MRC doivent proposer l'Europe des nations, qui a permis plusieurs succès (Ariane ou Airbus). Une Europe à la carte qui n'exclut ni la Russie, ni les pays du Maghreb pour certaines politiques (migratoires notamment). En effet, qui peut aujourd'hui dire, avec force, que Schengen, la diplomatie unique de l'U.E. et l'Euro ne sont pas des échecs ?

L'Europe qui marche, c'est celle d'un programme entre plusieurs pays, à géométrie variable, ne forçant aucun autre à s'impliquer dans une ambition qui ne le concernerait pas. L'Europe qui marche c'est celle qui considère la nation comme le cadre de la démocratie, et non une UE qui dicterait son schéma sous peine de sanctions supranationales. A ce titre, le Portugal, pays en pleine crise depuis 2008, a démocratiquement tourné le dos aux consignes d'austérité et de privatisations depuis novembre 2015. Le Portugal, sous perfusion et tutorat bruxellois, prenait alors le risque de se faire sanctionner par la Commission européenne, en réinvestissant massivement, s'endettant davantage pour relancer la consommation. Si aujourd'hui le Portugal se relève et n'a presque plus de déficit budgétaire, son économie reste fragile du fait des bas salaires.

Toutefois, cela démontre qu'une orientation qui va à l'encontre de toutes les préconisations libérales voulues par l'UE - et actuellement mises en place dans l'ensemble de la zone - reste possible et la France peut mener cette bataille. La France pourrait être ce pilote européen pour une alternative, à condition de se démarquer courageusement de la technocratie européenne et du diktat du capitalisme libéral.

CONTRIBUTION SUR LES QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Contribution présentée par Christophe Mouton, secrétaire national

Le Mouvement Républicain et Citoyen promeut une politique responsable et rationnelle vis-à-vis des questions énergétiques et environnementales.

Cette politique a à cœur de répondre aux besoins et attentes des citoyens français.

Sans revenir sur les fondamentaux républicains bien connus de notre mouvement, il est utile de rappeler que le logiciel dont nous disposons aujourd'hui comporte des repères solides et rationnels résilients aux effets de mode et de diversion.

Solides quant à leur efficacité dans le réel et rationnels quant à leurs fondements scientifiques et idéologiques :

“Le courage, c’est de chercher la vérité et de la dire ; c’est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.”

Jean Jaurès, Discours à la Jeunesse, Albi, 1903

Le soutien à l'énergie électrique d'origine nucléaire par son maintien et son développement afin de répondre aux besoins de nos concitoyens n'est pas une question de second plan. Le MRC a acté en 2012 ce point de désaccord fondamental lors de l'apport de son soutien au candidat François Hollande. Le MRC a également expliqué et décrit de nombreuses fois, y compris lors de la campagne présidentielle de son candidat et porte-parole Bastien FAUDOT en quoi ce choix fut, est et sera essentiel pour la souveraineté et l'indépendance énergétique de la France.

Il nous apparaît cependant nécessaire de rappeler l'urgence que ce message de bon sens prenne toute sa place à gauche. Il n'est pas, voire plus en effet envisageable, qu'une Gauche quelle qu'en soit sa composition, puisse à nouveau gouverner sans prendre acte du caractère souverain que représente l'énergie électrique d'origine nucléaire, ce lui serait mentir aux citoyens français. Le quinquennat Hollande en fut une amère expérience avec l'incroyable loi sur la transition énergétique et son objectif abasourdissant de réduire la proportion de l'énergie électrique d'origine nucléaire à 50% en 2025.

Pour rappel, les besoins français en énergie sont couverts aujourd'hui seulement à 50%, pour faire simple, par de l'énergie sous forme électrique. L'électricité de ces 50% ont été produites en 2017 à 77% par des centrales nucléaires, 7% par des barrages ou centrales hydrauliques.

Il est essentiel de prendre en compte ce fait ineffaçable : la France a construit sa souveraineté énergétique et elle doit en conserver les atouts.

Agiter la peur continue de l'atome et de son “lobby” c'est trompé le peuple de Gauche : il n'y a rarement eu d'industrie qui ait autant fait preuve de transparence et fait l'objet d'un contrôle démocratique à un tel degré par le citoyen : les autorités de sûreté (ASN) légalement responsables devant la nation française, les échanges continues entre citoyens des communes et les EDF l'exploitant des centrales nucléaires via les CLI¹ créées par décret en 2008 notamment. Ce fut une construction démocratique exemplaire et la loi Bataille de 1991 sur les déchets radioactifs en est encore un exemple : être responsable et de Gauche, c'est être utile à ses concitoyens pour qui l'électricité est reconnue comme un bien essentiel et donc s'assurer de la plus parfaite transparence sur les aspects sûreté inhérents à cette technologie.

Il s'avère qu'en plus du caractère souverain d'indépendance énergétique, l'électronucléaire ne produit pas de gaz à effets de serre dont le dioxyde de carbone responsable selon les études menées par les experts du GIEC du réchauffement climatique. Pourquoi la Gauche s'acharne-t-elle donc encore et encore sur le nucléaire ? Est-ce que l'ancien ministre de l'environnement du Président Macron était de Gauche ? Pourquoi ce silence coupable vis-à-vis de l'Allemagne qui émet quatre fois plus de dioxyde de carbone par habitant que la France² ?

L'électronucléaire serait-il devenu pour la Gauche, l'anticléricalisme du début du XXème siècle ? Jean Jaurès s'en désolait : malgré le vote et l'application de la loi de 1905, des républicains sans peur et sans reproche continuait d'enflammer la question religieuse pour éviter - bien soigneusement - de travailler à la mise en place des retraites et de protection sociales qu'attendaient les travailleurs³.

¹ <https://www.asn.fr/Informer/Actualites/Commissions-locales-d-information-CLI>

² <https://www.electricitymap.org/?page=country&solar=false&remote=true&wind=false&countryCode=FR>

³ L'arrière-pensée de Jaurès, Henri GUILLEMIN, 1966.

C'est le spectacle décevant que la Gauche donne à voir à nouveau aujourd'hui : le Président Macron n'a pas d'opposant de gauche crédible.

Les atouts environnementaux de l'électronucléaire sont pourtant omniprésents : des transports ferroviaires performants, un accès à un système de santé exemplaire, l'eau chaude et saine essentielle pour l'hygiène, la cuisson et la conservation des aliments, la lumière, le chauffage... ses applications ont permis, permettent et permettront à tous nos concitoyens de pouvoir vivre dignement⁴.

L'industrie manufacturière, sidérurgique française en a bénéficié et pourrait elle-aussi toujours en bénéficier : une énergie disponible sans coupure, à des coûts accessibles... De grands opérateurs de centres informatiques ne s'y sont pas trompés et se sont installés près de ces sources d'énergie : l'industrie numérique le sait d'autant plus que ses matériels de calcul, de stockage de données et de communication sont en effet extrêmement consommateurs d'électricité.

Alors la responsabilité politique de la Gauche, ce n'est pas d'incanter l'Armageddon ou de prêcher l'Apocalypse nucléaire, c'est accompagner nos concitoyens dans une fourniture sûre et de qualité d'électricité à un coût accessible et indispensable pour leur vie et leur travail.

Cela nécessite comme nous le rappelait le député Christian BATAILLE à Coudekerque-Branche en 2013 l'anticipation du remplacement d'1 mégawatt sur 2 par de nouvelles générations de centrales nucléaires, non dans 20 ou 50 ans mais dès maintenant : le premier exemplaire d'une nouvelle centrale nucléaire peut nécessiter 10 ans pour mettre en place les conditions de sa réalisation industrielle et sa construction et les exemplaires suivants seront réalisés en moins de 5 ans, c'est l'effet de la construction en série ; cela passe également par travailler aux prochaines générations comme le réacteur Astrid, la 4ème génération de réacteur nucléaire.

Quant aux "déchets", leur capacité à être utilisés à nouveau pour produire de l'énergie ou à être neutralisés doivent être encouragée comme l'imagine le Professeur Gérard MOUROU, prix nobel de physique qui espère pouvoir le démontrer à l'aide de lasers sous 10 à 15 ans en s'associant avec le CEA, le commissariat à l'énergie atomique⁵.

Etre républicain, être de Gauche en France, ce ne sera pas "s'asseoir" sur l'électronucléaire en promettant un jardin d'Eden pour le siècle prochain mais travailler ardemment à répondre aux vraies questions de nos concitoyens : celles qui garantissent leur dignité, en leur permettant de vivre dignement dans un environnement de qualité et où les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité auxquels ils aspirent n'apparaissent pas uniquement sur les frontons de plus en plus rares bâtiments publics.

Les trop grands consommateurs d'énergies fossiles comme les transports hors ferroviaires, le secteur de la construction et celui de l'agriculture doivent faire l'objet d'études et de travaux sérieux et d'investissements conséquents. Il y aura certainement des réponses technologiques et des industries manufacturières qui s'installeront à nouveau en France pour exploiter ce que l'électricité peut apporter. L'amélioration de l'habitat en bénéficiera en s'assurant que cela ne se fait pas au détriment du réchauffement climatique du fait d'importations depuis des pays où les coûts sont bon marché mais à quel coût en termes de réchauffement climatique! De même les énergies renouvelables apporteront leur pierre à l'édifice et ce d'autant plus que nous saurons les utiliser à bon escient et sans céder aux spéculations financières : les panneaux solaires sont très largement utilisés dans les pays méditerranéens pour chauffer l'eau pour assurer les besoins sanitaires. Quant aux éoliennes, pourquoi ne les associons-nous pas comme nos prédécesseurs à des moyens de production qui en tireraient tout le bénéfice malgré leur intermittence?

Avant de conclure cette brève contribution, le sujet des transports ferroviaires qu'il soit de voyageurs ou de fret de marchandises est toujours aussi crucial quoi que si maltraité par la Gauche : des millions de camions consommant des millions de barils de pétrole chaque année traversent notre pays et la France n'est toujours pas en mesure de proposer ces artères ferroviaires... Quelle responsabilité devant nos concitoyens pour des hommes et des femmes politiques ! De même, le fait de pouvoir offrir à nos concitoyens un accès bon marché au train ferait des transports publics un bien essentiel tout comme celui de l'électricité ou de l'eau. Nous ne pouvons que déplorer la financiarisation et son optimisation des coûts et sa maximisation des bénéfices qui ont succédé aux valeurs du service public dans la gestion des entreprises publiques françaises.

⁴ <https://www.secourspopulaire.fr/69/35/35/acces-leau-et-lenergie>

⁵ <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/avec-le-laser-on-peut-reduire-la-radioactivite-d-un-million-d-annees-a-30-minutes-gerard-mourou-prix-nobel-de-physique-792642.html>

Le Mouvement Républicain et citoyen a un logiciel, un logiciel de Raison, un logiciel républicain, inscrit dans l'Histoire de la Gauche républicaine qui a fait la France. Son instruction de la question énergétique, authentique et volontaire, ne doit pas être effacée par les coups de boutons d'intérêts qu'ils soient économiques dictés par des compétiteurs étrangers ou par manque d'idée politique et d'une moraline bon marché. Nos concitoyens vivent dignement grâce à ces acquis, les discours les incitant à s'en priver seront durement jugés à court, moyen ou long terme, le MRC, lui, les défendra.

NON À LA FRACTURE TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE !

Contribution présentée par Patrick Nivet, (conseiller municipal délégué de Libourne, conseiller communautaire de la communauté d'agglomération de Libourne) et signée par Denis Durand (maire de Bengy-sur-Craon, président de la communauté de communes des pays de Néronde et de la FRE (Formation Républicaine des Elus))

Si notre organisation territoriale n'avait que peu changé depuis plusieurs siècles, même la révolution n'était passée que des paroisses aux communes et les départements furent calqués sur les habitudes de vie des citoyens...

Les équilibres ont été bouleversés depuis 1981 et en plusieurs étapes :

A. Au début des années 80 la réforme Defferre a d'abord permis de donner le pouvoir exécutif aux élus et en créant les régions elle a permis d'articuler les responsabilités des communes, des départements et des nouvelles régions comme par exemple sur le plan scolaire ou les communes s'occupent des écoles primaires, les conseils départementaux des collèges et les régions des lycées

B. Avec Jean-Pierre Chevènement à la fin des années 90 ont été créées de nouvelles formes de coopération intercommunales, les communautés de communes et les communautés urbaines. L'idée était de faire à plusieurs ce que les communes ne pouvaient faire seules. En 2010 : obligation pour les communes d'adhérer à une intercommunalité

C. Mais plus récemment sous le quinquennat de François Hollande plusieurs initiatives ont été prises :

Après la loi MAPAM et la création des métropoles, la loi Notre (préparée par des rapports comme celui d'Edouard Balladur) va contraindre les intercommunalités à fusionner (nouveau seuil de 15.000 habitants), imposer les transferts de compétences par exemple pour la gestion de l'eau ...

Puis la réforme de la carte régionale diminue le nombre de régions et la création de nouvelles (trop !) grandes régions notamment La Nouvelle-Aquitaine, les Hauts de France ou la région Occitanie. 22 métropoles ont été créées dont celle du Grand Paris...les cantons furent redessinés au sein des départements.

Il est temps de faire le point sur ces bouleversements qui se sont par ailleurs accompagnés d'une modification profonde des financements des collectivités locales avec notamment la suppression mal remplacée de la taxe professionnelle, le gel (Sarkozy) puis la diminution (Hollande) des dotations de l'État (DGF) alors que les collectivités assuraient 70 % de l'investissement public...

Le Président Macron confronté aux perturbations profondes ressenties à la fois par les élus et les populations confirme néanmoins cette architecture. En souhaitant la suppression de la taxe d'habitation qui pourrait être remplacée par une nouvelle dotation d'État faisant reculer la décentralisation, il participe lui aussi de l'inquiétude générale et de l'affaiblissement du tissu territorial.

La première constatation c'est que le mille-feuille tant critiqué n'a jamais été aussi inextricable.

Les nouvelles intercommunalités ne correspondent pas forcément aux habitudes de vie des habitants et ne se superposent pas forcément.

Un point commun à toutes ces réformes c'est l'éloignement des processus de décision des citoyens et la mise en place d'une démocratie de second degré sans véritable possibilité pour les citoyens de lecture des démarches engagées et encore moins d'intervention.

L'augmentation désordonnée et souvent idéologique des délégations de compétence sans véritable nécessité notamment vers l'intercommunalité se traduit par l'affaiblissement des communes et surtout par une mise en place coûteuse.

Comment simplifier cet écheveau sans renoncer à notre histoire ?

1. Laisser la possibilité aux citoyens qui d'ailleurs auraient dû être consultés¹ de rétablir les anciennes régions
2. Renforcer les départements collectivités essentielles pour l'aménagement des territoires (faire coïncider les cantons et les intercommunalités ?)
3. Proposer que les transferts de compétences des communes aux intercommunalités soient limités à L'essentiel, sans obligation.
4. En fait le principe que nous devons défendre c'est que ne doivent être transférés que les activités que les communes ne peuvent envisager de faire seules.
5. Maintien possible des syndicats intercommunaux à vocation unique.
6. Supprimer le Grand Paris : le bon échelon étant la région Ile de France et limiter la métropolisation pour ne pas affaiblir les départements (Gironde notamment ...) et leur rôle d'équilibre territorial aggravant les fractures territoriales. Elle ne doit pas englober leurs compétences ni leurs financements.
7. Renforcer l'initiative nationale pour définir et mettre en œuvre les projets et les grandes politiques d'aménagement du territoire et veiller à leur cohérence.

Pour ce qui concerne les financements, le MRC doit proposer le maintien d'un lien fiscal entre les populations et les communes et donc celui de la taxe d'habitation au moins pour les communes, les taxes entreprises pouvant être réservées aux intercommunalités parallèlement à la compétence économique.

Bien sur on ne peut continuer à demander aux collectivités locales de faire davantage en leur diminuant leurs moyens comme les injonctions Européennes le demandent avec insistance.

Depuis 2014, près de 1000 maires surtout dans les petites communes ont démissionnés², (accablés notamment par la déshérence des territoires, la diminution des dotations d'état(DGF), les pertes imposées de compétences. Entendre leur malaise est une urgence, le MRC doit y contribuer.

¹ « Charte européenne de l'autonomie locale » que la France a signée, citée par Gérard François Dumont (colloque Res Publica : désertification et réanimation des territoires 27.02/2018)

² Articles Patrice Roger, Camille Bordenet (*Le Monde* 3 octobre 2018).

POUR EN FINIR AVEC LA GUERRE EN SYRIE

Contribution présentée par Patrick Nivet, membre du Conseil national du MRC (Gironde), signée par Jean-Luc Delcampo (17)

1. Rappels récents sur le conflit :

En fait depuis le mois de septembre 2015 avec l'intervention russe en Syrie (à la demande du gouvernement syrien) le rapport de force entre le régime syrien et son hétéroclite mais islamiste radicale opposition armée s'est progressivement inversé. D'abord fut reconquise la province de Lattaquié, l'étai sur Damas a été desserré, un peu aussi celui qui dans le Sud étranglait la route de Deraa et Palmyre fut libérée une première fois au printemps 2016.

Le tournant de la guerre a été la libération d'Alep Est des djihadistes en décembre 2016.

Dés lors la progression du régime syrien a été régulière durant toute l'année 2017 malgré une nouvelle occupation de quelques mois de Palmyre par Daech.

La reconquête de Palmyre et de la plus grande partie du désert syrien, la progression des troupes sur la rive Ouest de l'Euphrate a permis une nouvelle victoire essentielle qui fut la rupture du siège de Deir ez- Zor et par là comme un château de carte, Daech s'est effondré jusqu'à la frontière Irakienne permettant la libération d'Al-Boukamal, la ville frontière.

Cette année 2018 c'est Damas qui a retrouvé la paix avec l'exfiltration des djihadistes de la Ghouta et du camp de Yarmouk et plus récemment de toute la province de Derra, de la frontière avec la Jordanie et même de la limite avec les troupes Israéliennes qui occupent le Golan.

Tout au long de ses deux années la paix a été rétablie aussi le long de la frontière avec la Liban, où l'aide du Hezbollah fut décisive.

Durant tous ces combats il faut noter que les pays occidentaux et notamment la France ont toujours soutenus les radicaux islamistes sur- réagissant aux conséquences des combats en terme de pertes civiles dans le camp de ces derniers, ne mentionnant que du bout des lèvres et encore quand ils le faisaient, les morts d'Alep Ouest et/ou de Damas.

Même les destructions de Palmyre par L'état islamique n'ont pas entraîné de mobilisation en faveur du gouvernement syrien toujours accablé de tous les maux devant une opinion chauffée à blanc contre lui.

Parallèlement la coalition autour des USA avec La France a permis aux milices Kurdes de reconquérir presque toute la région de Syrie à l'est de l'Euphrate avec notamment Raqa pratiquement réduite en cendres, sans bien sur que cela ne provoque un quelconque tollé international.

Seules les bombes D'Assad sont sales, celles des USA et des Français sont vertueuses et leurs morts sans doute bénis du ciel...

2. Aujourd'hui ou en sont les combats ?

La bataille continue dans deux poches du désert syrien ou des restes de combattants de Daech opposent encore une farouche résistance aux troupes de Damas après avoir mené de redoutables attentats notamment à Soueïda en juillet 2018 qui a fait plusieurs dizaines de morts dans cette ville Druze restée largement à l'écart de la guerre.

Mais surtout il reste une grande part de la province d'Idlib encore aux mains des bandes armées de radicaux, c'est au Nord de la Syrie contiguë avec la Turquie. Cette dernière a profité de la pénible progression des troupes de Damas au cœur de la Syrie pour mettre la main sur la région Kurde au Nord ouest d'Alep et contrôler plus ou moins, avec des postes d'observation cette région qui échappe encore au gouvernement Syrien.

Ce dernier se prépare à poursuivre sa reconquête mais c'est sans compter sur les pressions diplomatiques des Américains et des Européens et notamment la France accompagnées qui plus est de manœuvres et de menaces militaires. L'état d'Israël reconnaissant lui même bombarder régulièrement la Syrie sans que personne ne s'en émeuve.

Déjà au printemps 2018 avec un prétexte (les armes chimiques) jamais démontrées depuis, Macron et Trump avait envoyé une bordée de missiles sur des cibles Syriennes.

Les Russes soutiennent les syriens mais visiblement ils essaient d'éviter toute escalade irréversible qui pourrait conduire à d'imprévisibles conséquences.

Poutine fait preuve de beaucoup de maîtrise face à un Trump assez imprévisible et surtout mal accepté par L'establishment US au point d'être obligé en permanence de donner des gages aux différentes opinions américaines celles qui le soutiennent et celles qui le combattent...le poussant à une politique aux accents contradictoires tantôt isolationniste, tantôt interventionniste mais toujours alignées jusqu'ici sur les israéliens les plus bellicistes.

Au bout du compte l'offensive sur Idlib prend du retard et la libération de toute la Syrie à L'ouest de l'Euphrate aussi. Ceci dit les derniers développements liés au dialogue Russo-turc permettent peut être d'espérer une libération progressive et plus ou moins pacifique de la région d'Idlib.

Par contre Les Américains à l'est de l'Euphrate et sur la frontière avec l'Irak, malgré l'effacement de Daech, maintiennent leur présence militaire que le gouvernement syrien n'a pas sollicitée...sans référence au droit international.

3. Où en est le pays Syriens ?

Difficile de savoir exactement.

Bien sur sept ans de guerre ce sont des milliers de morts et de blessés, beaucoup de destructions mais inégalement réparties sur le territoire et même dans certaines villes les combats n'ont pas eu la même intensité selon les quartiers...

Visiblement 60% de la Syrie et 80% de la population sont à l'abri et ne sont plus concernés directement par les combats dans la zone gouvernementale mais davantage encore si l'on ajoute la région de Hassaké et Quamichli ou les kurdes sont nombreux au Nord est du pays.

La foire de Damas a rouvert pour la deuxième année consécutive, des élections municipales ont pu avoir lieu...le poste frontière avec la Jordanie de Nassib vient d'ouvrir, des retours surtout du Liban commencent.

Certains champs gaziers et/ou puits de pétrole ont pu reprendre leur activité libérés de l'état islamique.

Pour autant, seule la paix véritable sur tout le pays pourra vraiment permettre, d'aborder efficacement la reconstruction et le retour des réfugiés qui le souhaitent, de l'intérieur même de la Syrie comme de ceux partis au Liban, en Jordanie, en Europe ou ailleurs...

4. Et la France dans ce conflit qui dure mais dont la fin parait à portée de la main ?

A l'évidence le retour à la paix (et la reconstruction des zones dévastées à laquelle nous devons participer) passe par l'élimination des terroristes de la poche d'Idlib mais que penser des pressions qu'au nom de principes humanitaires la France et les Etats Unis exercent dans la région pour l'éviter ?

Ces milices armées jusqu'aux dents (par nous ou nos alliés qui plus est ?) sont nos ennemies en France même ou nous combattons leurs prolongements métropolitains avec force déploiements policiers et/ou militaires pour la moindre manifestation mais nous les soutenons en Syrie...comprenez qui pourra !

En fait dans une interview récente le ministre des affaires étrangères Français¹ explique peu ou prou que le soutien aux terroristes en Syrie est le moyen de faire plier le régime de Damas pour accepter une solution négociée avec ...nous ????

Bien sur ce soutien qui s'appuie sur des menaces militaires trouve comme prétexte la protection des populations et la permanente accusation, d'utilisation jamais prouvée de bombardements chimiques par l'armée syrienne.

Pour quel objectif politique ? Réintroduire les islamistes radicaux dans le jeu politique Syrien au détriment de la laïcité qui caractérise sous l'égide du parti Bass ce pays ? Défendre l'idée d'une autonomie plus ou moins profonde des kurdes ? Le risque est alors grand d'une guerre sans fin qui concerne l'ensemble de la région, de la Turquie à l'Irak et à L'Iran encore plus concernés que la Syrie par les revendications de ces populations.

Au bout du compte dans cette région du Moyen Orient notre pays doit y défendre une orientation qui doit s'appuyer sur un certains nombre de principes :

- a. Le respect de l'indépendance des états reconnus à l'ONU.
- b. La solution du problème israélo palestinien qui dure depuis trop longtemps source permanente d'incendies.
- c. La volonté de combattre le djihadisme dans cette région comme nous le faisons chez nous et en Afrique.
- d. Dans tous les cas n'intervenir militairement qu'avec un mandat clair de L'ONU.

Ce doit être le sens dans le quel le MRC doit s'exprimer.

¹ Interview du ministre des affaires étrangères (*Le Monde*, dimanche/lundi 7 septembre 2018).

LA POLITIQUE DE SANTÉ : UNE MALADIE CHRONIQUE !

Contribution présentée par Patrick Nivet, Conseiller municipal de Libourne, délégué chargé de la santé de l'hygiène et de la sécurité du personnel et Conseiller communautaire et à ce titre membre de la conférence régionale de santé de la nouvelle Aquitaine, Praticien hospitalier honoraire, Consultant à temps partiel en CSAPA (centre d'addictologie).

Elle est toujours pour nos concitoyens un enjeu considérable.

Sur les quinze dernières années chaque président y a été de ses réformes. Pour résumer :

1. Chirac a lancé un plan Hôpital 2007 d'investissements et un plan cancer qui a mieux coordonné la mise en place des stratégies thérapeutiques, il a augmenté prudemment mais régulièrement le *numerus clausus* des formations médicales mis à mal par les gouvernements précédents notamment de gauche.

2. Sarkozy sur la lancée du précédent septennat a mis en place la loi dite HPST qui a considérablement modifié le fonctionnement des hôpitaux en supprimant les conseils d'administration remplacés par des conseils de surveillance, le pouvoir à l'hôpital a tout entier été transféré des conseils d'administrations présidées par le maire vers les directeurs d'établissement qui président le nouvel organe de direction devenu le directoire ou siègent le président de CME (seul médecin encore élu par ses pairs) et les chefs de Pôle nommés par le directeur

Les CME sont pour l'essentiel marginalisées et le conseil des surveillance n'examine le budget de l'hôpital qu'a posteriori contrairement aux CA qui le faisaient en amont des décisions que le directeur était chargé de mettre en œuvre.

Parallèlement a été mis en place le paiement à l'activité au lieu du budget global. Le prix des activités médicales est défini en se calant sur le coût moyen des actes, tiré de la comparaison des coûts d'un panel d'établissements.

Lui aussi a continué à augmenter prudemment le *numerus clausus*

3. François Hollande a surtout bloqué cet effort puisqu'il a fallu attendre les derniers mois de son mandat pour que Marisol Touraine rouvre une centaine de places supplémentaires dans les universités des régions dites les plus défavorisées.

Pour le reste François Hollande a gardé en l'état les réformes Sarkozy en freinant la réévaluation des prix de la T2A dans le cadre d'un Ondam, contraint chaque année par les votes de sa majorité parlementaire.

Finalement s'il fallait un exemple que la contradiction gauche/droite s'est largement essouffée nous pouvons le trouver dans cette consanguinité de la politique santé des différents Président de la République.

D) Macron lui, se propose de desserrer un peu l'Ondam mais son « effort budgétaire » pour 2019 de 400 millions d'euros ne sera qu'à peine la moitié de l'effort d'économie demandé aux hôpitaux en 2018¹

Il garde bien sur les réformes Sarkozy et concernant la formation des médecins il annonce en grande pompe la suppression du *numerus clausus* mais pas forcément pour augmenter le nombre des médecins formés.

Ce nombre pourrait être défini à l'échelon régional avec un pilotage National édulcoré voire supprimé. Le manque de moyens des universités (par ailleurs définis nationalement) les rendra sans doute précautionneuses quelles que soient leur éventuelle bonne volonté sauf à ce qu'elles s'appuient sur des financements régionaux préjudicant une accélération déjà manifeste des processus de désengagements de l'état, transférant les financements des politiques de santé sur les territoires (création de maisons de santé par exemple).

Par ailleurs la sélection restera, est-il annoncé, mais sera retardée et ...humanisée ??? La peine de mort sera-t-elle remplacée par la torture à petit feu ?

Qu'auront à gagner les étudiants d'être sélectionnés (donc recalés) au milieu des études plutôt qu'à l'entrée ?

¹ Frederic Valletoux Président de la fédération hospitalière de France cité par le journal « le Monde » du 19 septembre 2018.

En fait les objectifs théoriques de cette réforme (suppressions des filières de préparation parallèles privées et formations à l'étranger) ne seront probablement qu'écran de fumée de bonnes intentions masquant l'objectif réel : ne rien changer au nombre de médecins formés en France.

Pour ce qui concerne les hôpitaux, au delà de la gouvernance qui resterait en l'état, il prévoirait une forfaitisation de certaines pathologies : le diabète et l'insuffisance rénale par exemple...une forme partielle et discrète de retour au budget global qui resterait l'apanage des soins de rééducation et de psychiatrie ou la T2a ne l'a pas remplacé.

En fait on ne peut détacher la politique de santé de la politique générale notamment budgétaire qui découle de notre appartenance à L'union européenne et surtout à la gouvernance de la monnaie unique.

Le ralentissement économique en est la conséquence avec son impact sur le financement des politiques sanitaires. Et pourtant notre système de santé craque un peu de toutes parts...

Le numerus clausus insuffisamment redressé explique à beaucoup d'égards la désertification médicale notamment des quartiers populaires et des territoires ruraux et la raréfaction des praticiens dans beaucoup de spécialités (Psychiatrie notamment...). L'hyperspécialisation entraîne la disparition de certaines autres comme la médecine interne pourtant essentielle dans la bonne prise en charge des symptômes, des poly pathologies très souvent l'apanage des gens âgés.

Nous formons à l'heure actuelle 8000 médecins/an en France qui compensent mal le trou occasionné par le numerus clausus des années 90 qui l'avaient descendu à 3500 ??? Il faut rappeler que les générations qui partent à la retraite étaient autour de 8500/an en 1975/78...

Les ministres de la santé de gauche ont été sur ce plan implacables....

En fait l'importation de milliers de médecins formés à l'étranger (4 à 5000 pour les seuls hôpitaux publics, 40 000 au total sur les 200.000 milles médecins inscrits à l'ordre) a seulement permis la survie précaire de notre offre médicale devenue par ailleurs parallèlement à sa rareté, très chère avec notamment le développement des dépassements d'honoraires.

Les hôpitaux ont du mal à investir, les personnels voient leurs contraintes professionnelles augmenter régulièrement.

Les urgences sont toujours autant débordées, assiégées qu'elles sont par des patients en mal de praticiens de proximité, et de lits hospitaliers d'aval.

Le centre 15 fonctionne comme il peut avec des permanences téléphoniques tenues par des personnels aux compétences pas toujours vérifiées².

Pour sortir de l'ornière un système de santé qui reste encore globalement performant il faut

A. Dégager les moyens budgétaires qui permettent sa modernisation et surtout une qualité de vie au travail des personnels suffisante. Dans cette perspective L'Ondam doit être un outil de préservation et d'adaptation du patrimoine sanitaire urbanistique mais aussi humain et pas simplement de régulation de nos hôpitaux publics et de notre système de santé.

B. La loi HPST concernant la gouvernance hospitalière doit être revue et la démocratie faire son retour à L'hôpital public.

C. Il faut augmenter le nombre des médecins formés en France (autour de 10.000/an ?) pour assurer la relève générationnelle en tenant compte des besoins nouveaux (les techniques médicales ont beaucoup évoluées...) et la féminisation massive de la profession en augmente la nécessité comme le soucis des professionnels de santé de mener une vie plus équilibrée.

Bien sur la planification sanitaire³ mise en place a partir de la loi hospitalière votée sous l'égide de Claude Evin en 1993 doit être poursuivie, elle a d'ailleurs survécue aux différents gouvernements des différents présidents de la République. Pour autant elle a été modifiée avec l'affirmation de l'autorité sanitaire : nous sommes passés de celle du préfet à celle des

² Affaire Noémie de Strasbourg (mai 2018) : décès d'une patiente non prise au sérieux par l'assistante de régulation du centre 15.

³ Voir blog de Patrick Nivet article « du Cros au Csoa d'Aquitaine 21 ans de présence à titre syndical dans les instances sanitaires », Revue « Les médecins des hôpitaux publics » N° 268 (2014).

directeurs de l'hospitalisation et plus récemment avec la loi HPST à celle des directeurs très puissants de L'ARS. Il ne leur manque que les moyens financiers qui les voient dans l'obligation pour l'année budgétaire à venir de devoir diminuer leurs effectifs de 8% et ainsi de restreindre leurs prétentions à encourager les politiques innovantes.

Cette planification de 25 ans a profondément restructuré l'offre sanitaire publique et privé, des hôpitaux ont été sinon fermés, toute au moins leurs activités ont été modifiées, le moyen séjour remplaçant l'offre MCO⁴. Les cliniques se sont très largement regroupées, elles sont souvent devenues la propriété de grands groupes pour lesquels la santé est un marché comme un autre.

Il faut en contrôler les appétits.

Les distances et les temps de prises en charge s'allongent pour les patients, notamment en milieu rural et les remèdes envisagés comme la télémédecine, les transports aériens, ne paraissent que des pis- aller auxquels il va falloir ajouter les futurs « assistants médicaux » du président Macron (les médecins au pied nus de l'Europe libérale ?).

L'hospitalisation à domicile, la prise en charge ambulatoire qui n'ont pas que des atouts atteignent leurs limites.

En fait nous sommes en termes de restructuration médicale à l'os et il va falloir pour l'essentiel défendre l'existant notamment en ce qui concerne l'hospitalisation publique, au travers de nos territoires, sauf assumer sa désertification parallèlement au recul de nos industries et de notre agriculture.

En termes de financement de la protection sociale la politique générale d'économies et de reports sur les restes à charge et notamment les dépassements d'honoraires..., permet à la SS de se rapprocher, sans l'atteindre encore, de l'équilibre, le nombre de chômeurs est trop grand, l'activité économique trop déprimée.

La diminution des cotisations sociales des salariés amorcées par l'actuel gouvernement ne peut qu'inquiéter quand aux financements futurs des soinsl'augmentation de la CSG de cette année pourrait ne pas être qu'une parenthèse.

Retrouver une politique de santé conforme aux besoins de notre pays passe par une relance économique maîtrisée que l'attache à l'Euro en l'état, interdit.

La politique économique et monétaire de la zone Euro doit être au cœur de notre réflexion si nous voulons éviter que l'offre sanitaire de notre pays se dégrade de manière continue et ne puisse suivre l'effort nécessaire de recherche et d'innovation.

⁴ MCO (Médecine, obstétrique, chirurgie).

L'HUMANISME : NOTRE RÉPONSE AU « PROGRÈS » DU CAPITALISME PRÉDATIF

Contribution présentée par Estéban Piard

« Finalement nous ne sommes pas arrivés dans le monde idéal que semblaient promettre vers la fin du XX^e siècle les musiques d'ascenseur et de galerie marchande. »

Beaudouin de Bodinat, *Au fond de la couche gazeuse*.

L'année 2017 a massivement contribué à renforcer les paradigmes qui avaient jusqu'alors cours. Ce qui a été présenté comme un « Nouveau monde » s'inscrit en réalité dans le *continuum* du tout-libéral qui a essaimé ses pions dans toutes les forces politiques.

D'aucuns ont cependant su amorcer, à l'entrée dans le siècle, une première remise en question ontologique : la « démocratie participative », les nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux, la constitution de mouvements sont autant de témoins d'un tâtonnement politique qui cherche à recréer, notamment à gauche, un « parti de masse » capable de remporter les élections.

Dans le même temps, l'« esprit du 11 janvier » qui a un temps présidé à notre vision du monde a laissé place à une partition des citoyens en fonction de critères socio-culturels et économiques. Pour la gauche, il y a urgence.

Il s'agit pour nous de penser une vision du monde pour les dix ans à venir, car la politique se nourrit du temps long et parce que, face à la multiplication des évolutions, tant philosophiques que techniques, il convient d'opposer un nouveau *modèle idéologique* que la gauche n'a pas encore su construire précisément. Comme le disaient Michel Charzat, Jean-Pierre Chevènement et Didier Motchane, un parti pour « faire du socialisme en France une réalité » (*Frontière*, n°1).

Or, il nous faut concilier la succession des cycles électoraux et des choix que le Mouvement Républicain et Citoyen doit faire rapidement, pour assurer une emprise sur le réel dans les mois à venir, avec ce mode de pensée plus lent : c'est une fois qu'elle aura réussi à proposer une vision globale que notre famille, la gauche républicaine, pourra prétendre à l'hégémonie.

Pour cela nous devons affirmer que l'humanisme est notre réponse à ce qui est présenté comme un progrès par le capitalisme prédatif, celui qui s'attaque au cœur même du citoyen. D'abord par l'impérialisme destructeur qui consacre la financiarisation du réel au point de broyer l'homme ; ensuite par une volonté transhumaniste qui fait de l'homme développé le nouvel eldorado et à laquelle la pensée politique peine à apporter des réponses.

—

Le XXI^e siècle marque la connivence entre capitalisme prédatif et impérialisme destructeur, ce dernier étant, comme l'expliquait le CERES en convoquant Lénine, « le stade monopoliste du capitalisme » (*Frontière*, n°13) avec comme premier fondement une dimension économique. La perversité de l'impérialisme contemporain, c'est bien sa capacité à s'immiscer dans les appareils d'État pour mieux les couler de l'intérieur en agissant au nom des intérêts économiques nationaux — et donc en confondant intérêt général et croissance économique, comme si l'augmentation de la seconde était la condition *sine que non* de la réussite du premier. Ainsi du CETA et du TAFTA, traités d'échanges internationaux qui condamnaient la France à subir le joug d'une loi dictée et, pire encore, rendue par des multinationales sans attaches ni frontières. La première des difficultés consiste à combattre par la politique des règles économiques, car les intérêts sont rarement convergents. Là où le législateur essaie de poser des jalons et des gardes-fous, l'impérialisme économique raisonne avec d'autres échelles : celles du profit et du rendement. Cela questionne notre capacité à penser un *modèle idéologique* au-delà des mesures ponctuelles, en tentant de répondre à une question centrale : peut-on penser l'ambition de la transformation sociale progressiste dans un cadre résolument pervers ? De « l'organisation de l'exploitation des nations par une nation dominante », nous assistons — souvent impuissants, mais jamais les armes aux pieds — à l'organisation de la destruction des nations par des groupes d'intérêts surpuissants qui nous obligent : cet impérialisme, parce que sa fonction première est de détruire le collectif, réclame, et même exige, aujourd'hui des États des lois qu'il destine à l'augmentation infinie de son profit financier.

C'est cette même logique qui a conduit, par exemple, la Suède à privatiser sa propre École. « Les entreprises scolaires sont une part naturelle du modèle suédois », précise le père de cette réforme. Cette volonté du « tout privé » contre un système public nécessairement néfaste produit aujourd'hui ses conséquences après avoir gangrené de l'intérieur le système : profs payés par des entreprises privées, absence de bibliothèque dans l'établissement, complaisance des syndicats, élèves vus comme des « clients », etc. Le mouvement est entériné depuis une trentaine d'années, avec la complicité des sociaux-démocrates et des libéraux qui se sont succédés au pouvoir. Lorsqu'une des entreprises scolaires fait faillite, c'est 11 000 élèves et 1 600 employés qui sont sur le carreau. Et la France de suivre doucement ce mouvement en soumettant sa politique éducative à des réformes essentiellement comptables, qui guident par exemple des suppressions de postes à venir dans le secondaire.

Dans ce mode d'organisation du monde, on trace et on creuse une frontière entre les rares à posséder beaucoup, pour ne pas dire trop, et la majorité qui vit sans — presque — rien. C'est par ce prisme qu'il faut lire les discours politiques et économiques. Ainsi François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, précisait sur France Inter en juin 2018 que « certains [pays voisins] ont conduit des réformes plus tôt que nous. Ce que nous donnent les enseignements pratiques, c'est que les réformes marchent partout. [...] Sur la longue durée, le service public a été un atout de la France, performant, innovant. Mais aujourd'hui il coûte trop cher, et beaucoup plus cher que chez nos voisins européens. Nous avons des marges d'économie. Sur ce point, il faut non pas qu'on fasse diminuer les dépenses publiques, il faut en ralentir la croissance. Il faut revenir autour de 0,3 %, ce n'est pas considérable en chiffres, mais il faut le traduire en action ». Si « ce n'est pas considérable en chiffres », c'est surtout un saut politique de grande ampleur qui ne repose sur aucune argumentation tangible, mais fait appel à une forme de superstructure qui se justifie elle-même sans aucun autre objectif : *les réformes marchent*. Cela suffit pour donner un blanc-seing au programme libéral du gouvernement et jouer avec les mots pour ne pas avouer leur vérité : la volonté de privatisation à marche forcée.

Penser l'humanité demain passe donc par une remise en cause radicale des paradigmes actuels.

Pour penser un nouveau système, on ne peut évacuer la question fondamentale du travail qui cristallise les débats pour la décennie à venir. La campagne présidentielle de 2017 l'a présentée par le prisme du revenu universel d'existence, comme respirateur artificiel pour une partie de la population et, conséquence non avouée, cache-sexe d'une impuissance, voire d'une déconstruction, de l'État social et protecteur, d'où le soutien, encore récemment en juillet 2018, de personnalités comme Barack Obama. Donner à tous mensuellement, c'est pouvoir leur reprendre par ailleurs dans les dispositifs qui existent déjà : APL, RSA, AAH, etc. Mais la solidarité nationale ne saurait se réduire à un chèque mensuel qui ne serait pas en mesure de répondre précisément à la difficulté sociale ou économique de chacun.

D'autant que le revenu universel évacue une question fondamentale pour le travailleur : celle de la dignité. L'équilibre social repose en effet sur un travail qui permet de vivre d'une part et des mécanismes de redistribution par la solidarité entre les citoyens d'autre part. En somme, la dignité des premiers permet de financer la dignité des seconds, en sachant que ces deux versants sont aisément perméables et que tout un chacun est susceptible de connaître ce type de traversée. Fondamentalement, le travail est le moyen de l'émancipation collective ; aujourd'hui, il se mue trop souvent en souffrance et en carcan contraignant. Cela a pour conséquence une dégradation de la santé mentale et physique des salariés : souffrance, dépression, *burn-out*. Pire encore, les salariés font face à une situation de stress permanent dans la mesure où leurs situations deviennent de plus en plus instables. Les « lois Travail » des gouvernements Hollande et Macron ont conduit le salarié à une position uniquement défensive en donnant raison au capitalisme prédatif qui s'attaque à la chair même du travailleur : on discute désormais de baisses de rémunérations et de charges de travail augmentées par le chantage au poste.

—

La problématique du travail interroge aussi l'avenir de l'humanité à l'heure de la mécanisation expansionniste. En quelques dizaines d'années, les recherches en intelligence artificielle, en robotique et en génétique/génomique ont fait des bonds colossaux à l'origine de questions insolubles de nature ontologique pour l'homme, jusque dans sa propre *humanité*. Ces thèmes sont apparus récemment dans le débat public et sont le plus souvent abordés sous l'angle d'un concept fourre-tout, celui de *transhumanisme*, destiné à marquer les esprits en mélangeant à dessein progrès scientifique et science-fiction. Si la politique tâtonne aujourd'hui encore sur ces sujets, force est de constater que les sujets sociétaux sont désormais les plus clivants : PMA, GPA ou encore euthanasie, les citoyens réagissent de manière épidermique à toute modification de l'ordre social traduisant, en creux, une remise en cause des constantes anthropologiques.

« Ceux qui décideront de rester humains et refuseront de s'augmenter auront un sérieux handicap. Ils constitueront une sous-espèce et formeront les chimpanzés du futur », déclarait déjà en 2002 Kevin Warwick qui s'est lui-même implanté des puces dans le cerveau pour essayer de communiquer avec des machines par télépathie. L'homme comme fin en soi est désormais mis en débat : de la naissance à la mort, le mouvement transhumaniste questionne toute idée de finitude et se veut le nouveau Prométhée. Cette prétention à la toute-puissance métaphysique oblige les humanistes que nous sommes à ne pas abandonner le combat et encore moins à s'abandonner à ce nouvel eugénisme qui nous menace.

La logique d'ensemble ne fait pas l'économie d'un entrisme permanent dans la vie quotidienne. La France compte aujourd'hui près d'un téléphone portable par habitant (0,91) ; selon l'INSEE, les plus âgés regardent davantage la télévision que les plus jeunes qui lui préfèrent les écrans portables (tablettes, *smartphones*) ; plus de la moitié de la population mondiale dispose désormais d'une connexion internet, 93 % des utilisateurs de réseaux sociaux y accèdent depuis un mobile ; bref, les écrans sont partout. De plus en plus de médecins alertent l'opinion aujourd'hui sur ce danger pour les enfants : la surexposition aux écrans, dès le plus jeune âge, pourrait entraîner des troubles autistiques qui grèvent le développement cognitif des enfants et conduisent à des difficultés de concentration et donc d'apprentissage. Il y a là un indéniable enjeu de santé publique.

Ces écrans que l'on fixe et qui se veulent des fenêtres sur le monde cachent en réalité la collecte permanente de données personnelles et la numérisation du réel qui nous entourent. L'Union européenne s'est saisie de cette question en appliquant en 2018 le Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui consacre par exemple une information aux utilisateurs sur les données collectées ou encore un droit à l'oubli. Cette avancée est essentielle car elle rappelle que les données personnelles sont un des éléments qui définissent l'individu sur les réseaux numériques. À l'heure du *big data* et de la collecte en masse, y compris des données de santé, alors que les écrans *font écran*, le RGPD permet des gardes-fous, même si les industries numériques progressent à grandes enjambées vers la globalisation de l'information, laquelle ne se construit que contre l'idée que l'homme peut et doit garder une vie *privée*.

Qu'il s'agisse de la numérisation de nos existences ou des fantasmes transhumanistes, le politique est aujourd'hui davantage spectateur qu'acteur des évolutions en cours. La tâche est immense et l'enjeu est de taille : dire le droit là où celui-ci n'existe pas encore, le faire appliquer là où les acteurs de ces évolutions souhaitent s'y soustraire. Plus encore, il s'agit de proposer un projet politique là où seuls les intérêts financiers et fantasmatiques évoluent.

La Chine nous fournit l'exemple même d'un État sans le droit où les évolutions technologiques servent un pouvoir, fût-il public, au mépris de toute finalité sociale. En 2020, tous les citoyens seront notés en fonction de leur comportement : casier judiciaire, incivilité, endettement, même leurs opinions politiques auront une incidence sur une note. Ceux qui seront mal notés verront leurs droits les plus élémentaires restreints : entrave et contrôle de la mobilité, augmentation du prix du crédit, restriction de l'accès à l'éducation, etc. Les autorités chinoises sont en train de créer une nouvelle réalité, où la technocratie — dans son sens plein et entier —, aidée par une utilisation tous azimuts des outils du numérique, est vouée à régir la vie quotidienne au point de créer des citoyennetés à plusieurs vitesses, donc des droits et des devoirs individualisés.

Par le prisme des données personnelles, c'est tout l'enjeu de l'intrusion du numérique dans la vie courante qui est mis en lumière. Or, s'il ne faut pas rejeter en bloc toute avancée, il nous faut construire une réponse politique à une vision du monde qui consiste à vouloir augmenter l'homme physique. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la naissance : des « bébés éprouvettes », on est arrivé à la revendication, par toute une partie de la gauche, de la gestation pour autrui comme principe d'émancipation des couples stériles, en occultant volontairement le fait qu'il s'agit de louer un ventre pour revendiquer un *droit à l'enfant*. Le courant transhumaniste consacre le droit individuel — et son corollaire de revendications privées qui doivent faire l'objet de lois — contre des droits communs qui s'appliquent à chacun. Or, quand la politique se mêle de désir, elle s'engage sur une pente glissante dont les objectifs sont plus que flous. Nombreux sont dès à présent les philosophes et scientifiques, au premier rang desquels Jürgen Habermas ou Jacques Testart, à mettre en garde contre la généralisation, déjà à l'œuvre, d'un eugénisme libéral d'autant plus pernicieux qu'il prétend prendre appui sur le principe d'égalité.

Il ne faut de même pas confondre soin et augmentation physique. Il est indispensable de rappeler que, dans cette période de développement effréné de la technique, tout progrès scientifique n'est pas *de facto* générateur de progrès humaniste et social. De même « aucune technologie constructive ne peut se départir d'une technologie destructive » (Théophile Le Méné, « Le transhumanisme n'est pas un humanisme »). C'est bien un modèle de société que le courant transhumaniste interroge. En faisant la promotion d'un homme augmenté, il érige le technicisme en dogme et contribue donc à installer un carcan qui tend à réfréner toute démarche critique. C'est finalement une prédation dirigée contre la qualité de citoyen. « Animal politique » défini

par Aristote, le citoyen est en effet celui qui adhère en conscience aux principes fondamentaux de la République, en dehors de toute manipulation technologique.

—

Pour porter efficacement l'humanisme contre ce qu'on nous présente comme un « progrès » linéaire et donc incontestable — pourquoi le serait-il puisqu'il s'appelle Progrès ? —, il est impératif de raviver le clivage gauche-droite, dans une période où plus les frontières sont floues, plus les néo-libéraux sont libres d'avancer leurs pions — et leurs réformes structurantes qui ont pour vocation de déstructurer l'État républicain en se cachant derrière un « nouveau monde » qui ressemble furieusement au pire du thatchérisme. Slavoj Žižek explique à propos de la Révolution française qu'« en un mot, ce qu'exige la sensibilité libérale, c'est une révolution décaféinée, une révolution qui n'aurait pas le goût de la révolution » (*Robespierre : entre vertu et terreur*). En 2017, Emmanuel Macron lui-même publiait sa propre *Révolution...*

Aux discours lénifiants du dépassement permanent, toujours placé au service des puissants, nous devons opposer une double grille de lecture. D'abord horizontale en rappelant ce qu'est la gauche, ce qu'elle a permis et la vision du monde progressiste et républicaine qu'elle continue, avec nous, de porter, y compris en définissant ce que nous entendons par républicanisme : des fondations construites sur l'égalité des citoyens, comme condition de la liberté. Verticale ensuite en dénonçant la coupure entre des élites mondialisées qui bénéficient à plein régime de la mondialisation et des classes moyennes et populaires qui se paupérisent et basculent dans une radicalité politique, économique, sociale et même identitaire.

D'un point de vue du contenu politique, il faut aussi avoir conscience que les seuls arguments de la raison ne suffiront pas. Les idées politiques doivent avoir pour finalité de toucher les affects et les sentiments, remuer les tripes des citoyens pour créer un élan partisan. De l'angoisse pourra naître la volonté, de la colère l'engagement, de l'indignation l'envie de transformer radicalement le pays pour sortir de quarante années de discours moralisateurs et anxiogènes. En somme, susciter un engagement *fort de café* pour redonner du corps à l'histoire révolutionnaire du pays et faire advenir un patriotisme de gauche, fier et ouvert.

Cette tension permanente à entretenir permettrait de mobiliser des citoyens de gauche déboussolés et perdus qui hésitent dans leurs choix électoraux, car, comme l'analyse François Ruffin quant à sa campagne législative, « c'est oublier que, pour les gens, l'unité devrait aller de soi, divisés, on a simplement l'assurance de perdre » (*Le Monde diplomatique*, juin 2018).

Nous ne sommes pas seuls, mais nous sommes isolés les uns des autres. Notre congrès, en théorisant un nouveau *modèle idéologique* pour notre courant de pensée, a l'occasion unique de travailler efficacement au rassemblement de la gauche républicaine, laïque et sociale.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE : PARCOURSUP RÉPOND-IL AUX PROBLÈMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Contribution présentée par Hugo Prod'homme, secrétaire national

L'année dernière, Admission Post-Bac (APB), la plateforme d'affectation des néo-bacheliers à une formation de l'enseignement supérieur, avait déclenché quelques polémiques. On lui avait reproché l'opacité de ses « algorithmes » qui affectaient tel bachelier à telle formation, mais aussi le recours au tirage au sort dans les filières en tension.

C'est très rapidement que le gouvernement d'Edouard Philippe a annoncé la disparition d'APB. Pour la remplacer, Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a lancé Parcoursup. L'objectif : sélectionner les étudiants non pas au tirage au sort, mais au mérite. Pour cela, chaque formation devait procéder à la création de son propre algorithme qui classerait les candidats automatiquement. Un autre grand changement : alors qu'APB ne proposait aux étudiants qu'un seul résultat (la formation qu'ils avaient classé la plus haute sur leur liste de préférences à laquelle ils étaient acceptés), Parcoursup propose autant de résultats que de réponses positives. Conséquence : alors qu'avec APB, plus de 60 % de lycéens avaient obtenu une réponse positive avant le bac, pour Parcoursup si certains obtenaient beaucoup de réponses positives, d'autres n'en ont reçu aucune. Nouvelle polémique donc, et beaucoup d'inquiétudes dans les familles à l'approche du bac. Se retrouver classé 20 000ème sur liste d'attente n'est pas pour rassurer un lycéen en pleines révisions !

La nouvelle plateforme d'orientation dans l'enseignement supérieur devait résoudre beaucoup de problèmes. Elle a suscité beaucoup de commentaires. Deux sujets étaient également au cœur des discours du gouvernement : les filières en tension et la réussite des bacheliers technologiques et professionnels. Quel est le bilan de Parcoursup sur ces sujets ?

1) Les filières en tension

Les gouvernements sous François Hollande avaient introduit le tirage au sort dans les filières en « tension ». Emmanuel Macron a souhaité revenir sur cette idée en pratiquant une sélection basée sur le mérite. Mais quelles sont ces filières en tension, et pourquoi ?

Ces matières sont essentiellement les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (les STAPS, que beaucoup dont les lycéens réduisent au sport), et la Psychologie. Pourquoi ces matières suscitent-elles un tel engouement ? Vous n'avez qu'à interroger votre médecin, il vous le dira très clairement : c'est physiologique ! Vous demandez à des jeunes tout juste sortis de la puberté ce qu'ils veulent faire. Maîtriser son corps, comprendre son esprit, c'est pour eux un vrai besoin ! Les lycéens de Terminale sont déjà inscrits aux cours de Philosophie : cela leur permet de donner du sens aux concepts qu'il est difficile de comprendre enfant (la Liberté, l'Art, la conscience, l'éthique...).

Adultes en devenir, les bacheliers ont également besoin de se dépenser physiquement et de comprendre leur propre manière de pensée, celle des autres, et ce qui guide l'action des adultes. Reconnaître cela, c'est déjà apporter une vraie réponse à un vrai problème. Les solutions pour étancher cette soif de sport et de psychologie doivent être trouvées !

D'abord pour le sport, il est extrêmement important de développer le sport universitaire et de le populariser. Il existe mais il est méconnu aussi bien des étudiants que des lycéens. Il nous faut faire connaître et faire vivre le sport universitaire notamment dans les lycées. Nous pourrions intégrer des lycéens dans les équipes. Dégager un peu plus de temps en première et en deuxième année de licence aux étudiants qui s'impliquent. Il existe déjà des modules optionnels dans plusieurs formations.

Ensuite, pour la psychologie, il est dommage que le ministre Blanquer ne l'ait pas inclus dans les enseignements de spécialité dans sa réforme du lycée. C'est pourtant une demande réelle des adolescents et lycéens dont il nous faut tenir compte. Il faut étancher cette soif de connaissances car il n'est pas normal que nous ayons autant de diplômés en psychologie ! Ou plutôt, de non diplômés en psychologie, qui ont perdu un à deux ans après le BAC et doivent se réorienter.

L'échec en licence n'est pas seulement causé par les filières en tension. L'orientation des lycéens est évidemment un problème plus global.

3) L'échec en licence des bacheliers professionnels et technologiques

Beaucoup a été dit sur l'échec en licence. Le gouvernement a proposé un outil nouveau pour la sélection : le « oui si ». Le « oui si », c'est une acceptation d'inscription **si** le bachelier accepte certaines conditions. Cela peut être des stages de remise à niveau par exemple. L'idée est de cibler dès avant l'inscription les publics susceptibles d'être en difficulté pour leur donner les moyens de la réussite. L'intention est tout à fait louable. On a vu que, les universités se battant entre elles pour le moindre centime, l'application de groupes de remise à niveau ne sera pas uniforme du tout ! La loterie de l'attribution des moyens aux universités s'appliquera désormais aux étudiants en difficulté !

Concernant les bacheliers professionnels et technologiques, les discours du gouvernement avaient été très intéressants. Les filières technologiques devaient être leur poursuite légitime. Car la sélection dans l'enseignement supérieur, cela existe déjà ! Depuis de nombreuses années, les université et le parcours licence sont devenus les « voitures balais » de l'enseignement supérieur. Ceux qui étaient refusés en classe prépa ou dans les grandes écoles y venaient. Ceux qui étaient refusés dans les filières courtes (BTS, DUT) y venaient également.

Or, on le sait, la licence n'est pas du tout plus facile à obtenir qu'un diplôme de grande école, de BTS ou de DUT ! Le travail demandé aux étudiants y est différent (pour réussir sa licence, il faut aller au-delà de la simple relecture du cours) et il est moins pratique que peuvent l'être les filières technologiques. Les chiffres sont là pour l'appuyer. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur a publié les chiffres de la réussite et de l'échec en licence et en DUT des bacheliers 2014. On y voit que, globalement, trois quart des bacheliers 2014 inscrits en DUT le réussissent en 3 ans (le DUT est un diplôme bac +2, 64,7 % en 2 ans, 75,5 % en trois ans). En licence, un peu plus de la moitié des bacheliers 2014 (53,3%) validaient leur 1ère année en 2 ans (40,8 % en 1 an). Mais ces chiffres cachent de graves inégalités. Les bacheliers technologiques de 2014 inscrits en licence ne furent que 25 % à réussir leur première année de licence en 2 ans. Pire, seulement 8,2 % des bacheliers professionnels ont validé leur L1 en deux ans.

Or, si on regarde les chiffres, il y avait environ 30 000 bacheliers 2014 technologiques et professionnels en échec en licence, tandis qu'il y avait environ 30 000 bacheliers généraux 2014 inscrits en DUT. Alors qu'un bac général est censé donner les compétences et les connaissances nécessaires à la réussite en licence, les bacheliers généraux 2014 constituaient les deux tiers des néobacheliers en DUT. Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, l'idée, très répandue dans les familles, que les filières courtes (BTS, DUT) sont plus encadrées (un meilleur rapport étudiant par enseignant) et donc plus à même de faire réussir les étudiants. Ensuite, la possibilité donnée à de plus en plus de diplômés de BAC+2 d'enchaîner sans problème une troisième année de licence puis parfois un master 1 et 2 ! On considère donc que deux ans de DUT ou de BTS sont équivalents en matière de connaissances et compétences acquises à deux ans de licence

Concernant l'encadrement, il est vrai que du point de vue financier, les licences sont le parent pauvre de l'enseignement supérieur. Alors qu'on parle de 15.000 euros par étudiant en classe préparatoire en grandes écoles, le financement pour un étudiant en licence est plutôt de l'ordre de 2500 à 5500 euros. En DUT ou en licence pro, il s'agit de 7000 à 9000 euros. (chiffres SNESUP issu du rapport 2014 de l'inspection générale de l'enseignement supérieur). D'un point de vue du nombre d'étudiants par enseignant, les taux d'encadrement pondéré (un enseignant chercheur passant 50 % de son temps à la recherche, il ne peut être compté que comme 0,5) affichent un nombre de 18 (en sciences et techniques) à 53 (droit économie gestion) étudiants par enseignant en licence, contre 17 étudiants par enseignant en DUT. Pour les CPGE, c'est environ 8 étudiants par enseignant.

Quelles solutions ?

Plusieurs pistes s'offrent à nous. On pourrait fixer des quotas en DUT ou en BTS pour les bacheliers technologiques et professionnels. C'était une proposition du gouvernement. Les quotas proposés ne semblent toutefois pas être très élevés.

Une autre possibilité est de considérer que deux ans de DUT n'équivalent pas à deux ans de Licence. On pourrait considérer que lorsqu'on est titulaire d'un DUT ou d'un BTS, on devrait encore étudier deux ans avant d'obtenir un Bac+3. Ainsi, la licence serait re-valorisée aux yeux des bacheliers généraux qui se destinent à des études longues. Nos entreprises ont besoin de diplômés des filières courtes. Or, de plus en plus de diplômés de DUT ou de BTS continuent et enchaînent sur des études longues. C'est un vrai problème ! Les filières courtes ne doivent pas mener à des bac+5, ou alors seulement de manière exceptionnelle !

Ces propositions sont évidemment faites « à moyen égal ». Mais on le sait, la démographie étudiante est en pleine explosion. Alors que le nombre d'étudiants augmente chaque année (on parle de l'équivalent d'une université qu'il faudrait créer chaque année!), le nombre d'enseignants en université stagne. Si on continue de la sorte, la licence continuera de voir ses taux d'encadrement augmenter et sa valeur aux yeux des bacheliers diminuer. L'université publique est une chance pour la France. A l'international, les diplômes reconnus sont ceux de l'université. Les meilleurs chercheurs français enseignent à l'université. Et pourtant, on ne lui donne pas les moyens de recevoir dans des conditions au moins aussi bonnes que les filières technologiques ses étudiants.

Investissons dans l'Université, investissons dans l'avenir !

LA SNCF VICTIME DU DOGME EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE LIBRE ET NON FAUSSÉE

Contribution présentée par Hugo Prod'homme, secrétaire national

Il existe plusieurs « dogmes » qui ont guidé la construction européenne à ce qu'elle est aujourd'hui. Le libre-échange comme horizon indépassable aux relations économiques internationales en est un. Le marché unique puis la monnaie unique comme outils d'intégration des peuples européens en sont deux autres. Enfin, l'idée que la concurrence « libre et non faussée » est la garantie d'une compétition juste entre les entreprises et d'un meilleur fonctionnement de l'économie en est un aussi. Ce dogme a donné lieu à de nombreuses règles européennes de fonctionnement des marchés nationaux mais aussi de bonne conduite des entreprises et des Etats. En effet, la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne peut sanctionner via le Tribunal de l'UE des Etats ou des collectivités récalcitrants qui essaieraient, par exemple, d'avantager un secteur de l'économie ou une entreprise (récemment, un régime d'aides aux sociétés de transports par autobus par la Région Île-de-France avait été sanctionné). Un exemple récent est le CICE : c'est à cause des règles européennes (appliquées en France par l'Autorité de la concurrence) que le secteur de la grande distribution (qui n'a aucun intérêt à se délocaliser et n'a pas de compétition internationale forte contre laquelle se prémunir) a dû être compris dans le dispositif. Certaines subventions pour l'industrie locale sont également illégales et le seul levier possible pour un Etat est généralement la baisse générale des impôts sur les entreprises ou des cotisations sociales patronales.

Un autre élément est l'ouverture de tous les secteurs de l'économie à la concurrence européenne. Si dans la plupart des secteurs, le marché unique a permis facilement que des marchandises européennes puissent être vendues en France, les secteurs dits de « réseau » y échappaient encore. Les secteurs de réseau incluent les transports (chemins de fer notamment mais pas seulement), l'énergie (sa production mais surtout sa distribution), ou encore la téléphonie. Ce sont des secteurs particuliers qui étaient publics dans un bon nombre de cas et qui nécessitent des infrastructures en réseau suffisamment grandes et coûteuses pour qu'il ne peut raisonnablement pas exister une multitude de réseaux différents. De nombreux gouvernements, accompagnés par la construction européenne et par l'idéologie libérale, ont peu à peu privatisé ces secteurs. Mais cette privatisation est complexe et peut se faire de façon différentes. Le modèle français est plutôt de séparer les activités en amont et en aval. Par exemple pour la SNCF, de séparer le transport de voyageur et de fret d'un côté et la gestion et l'entretien des voies de chemin de fer de l'autre. Même chose pour EDF avec la séparation d'avec ERDF (les réseaux). Cette vision permet alors sur un « segment » du secteur d'avoir une forme de concurrence. Sont arrivés dans le domaine de l'électricité des opérateurs qui s'occupent de la distribution de l'électricité et seulement de la distribution.

En 2018, accompagnant ce modèle, le gouvernement a dévoilé sa réforme de la SNCF. L'objectif déclaré par le gouvernement était la préparation de l'entreprise publique à la fameuse « ouverture à la concurrence », vantée depuis plusieurs années, notamment par l'Union Européenne. Il s'agit plus particulièrement de transformer l'organisation, les statuts des personnels et le fonctionnement interne de la SNCF afin que lors de la cession de lignes de la SNCF à des opérateurs privés, ces opérateurs puissent les restructurer à leur goût. Dans cette réforme, on ne distingue aucun projet, aucune ambition pour le rail de demain, hormis cette « ouverture à la concurrence ». Cet objectif n'est pas simplement vu comme un objectif légal (éventuellement supranational à travers les recommandations de l'union européenne), mais surtout comme un horizon positif pour le rail.

Contrairement au gouvernement, nous pouvons nous poser des questions concrètes : quelles sont les conséquences attendues et prévisibles de la « concurrence » ? Sont-elles positives ?

1. Quelles conséquences en Europe des réformes du rail voulues par l'Union Européenne ?

Les commentateurs parlent à tort et à travers des différentes réformes européennes. Il est difficile d'en tirer des leçons définitives alors que leurs résultats sont variables. Il y a les britanniques qui, face à une privatisation sauvage dans les années 1990, espèrent désormais, un peu comme les entreprises privées françaises dans l'entre-deux guerre, une nationalisation pour sauver le rail britannique. En Allemagne, le modèle pour beaucoup, l'« ouverture » ne s'est pas faite sans crises. La rationalisation de l'entreprise publique s'est soldée par des pénuries de main-d'œuvre importantes. Depuis, si, sur les grandes lignes, il n'y a pas vraiment de concurrence, dans les régions, la mise en enchère des lignes a provoqué de nombreuses suppressions d'arrêts, et généralement un maillage territorial plus faible. Et si on nous parle de « réouverture de lignes et de gares », c'est seulement suite au retrait total de l'État visant à préparer cette « ouverture à la concurrence ». Avec plusieurs centaines de milliers de postes supprimés avant la mise en concurrence, l'offre de transport était si faible qu'il était normal qu'il y ait des réouvertures.

Globalement, et cela fut observé également en France, on observe en Europe un **sous-investissement chronique**. Il est cependant probablement dû à une mise en retrait volontaire de l'Etat – qui est certes idéologiquement liée à la privatisation mais qui n'en est pas une conséquence inéluctable. En matière d'augmentation du nombre de passagers, beaucoup a été dit sur l'Allemagne ou l'Italie à la suite de leur privatisation partielle. Concernant l'Italie, elle a encore beaucoup à faire pour rattraper la France. En 2013, en France, il y avait 1 210 km parcourus par un passager par habitant. En Italie, c'était 780, en Allemagne 1 050, au Royaume-Uni 937. Seules l'Autriche et la Suède ont dépassé avec la France les 1 200 km-passagers par habitant ces dernières années. Alors en tant que meneur européen en matière de kilomètres parcourus par les voyageurs, il est difficile d'imaginer que la France puisse accroître significativement ces chiffres avec une privatisation. Il y a peut-être eu rattrapage de certains pays grâce à cette « ouverture à la concurrence », mais toujours pas de dépassement !

2. Qu'est-ce que la concurrence, ses critères, et peut-elle exister dans le rail ?

Les économistes, les hommes politiques et le rapport Spinetta font la distinction entre concurrence « dans » le marché et concurrence « pour » le marché. Le premier cas est celui de la concurrence « classique », où sur un marché, de nombreuses entreprises offrent un bien à de nombreux consommateurs. Le second cas n'a de concurrence que le nom ! Il s'agit en fait d'un système d'enchères (souvent via un appel d'offres plus ou moins régulé) pour louer un monopole (un seul offreur sur le marché) généralement subventionné. Il n'y a donc pas de concurrence, et la compétition entre les entreprises se situe sur le dossier qu'elles présentent aux régulateurs (l'État ou les collectivités locales) pour s'accaparer momentanément un monopole. On sait, en économie, qu'un monopole procure des profits bien plus élevés qu'une concurrence (car le prix de marché est fixé par l'entreprise pour maximiser son profit). Aussi une concurrence « pour » le marché peut permettre une meilleure rentabilité comptable. Les entreprises souhaitant faire le plus de profit, elles essaieront de rationaliser leurs coûts. Il n'y a, en revanche, aucune garantie pour le consommateur ! Au contraire, dans un monopole, le « surplus » que le consommateur obtient en concurrence est capté en grande partie par l'entreprise ! Pire, la théorie économique nous dit que de nombreuses « pertes sèches » sont provoquées par un monopole privé. Enfin, il est à craindre que les Régions, qui lanceront ces appels d'offre, seront plus intéressées par le montant des subventions demandées par les opérateurs privés dans ces appels d'offre plutôt que les prix appliqués aux usagers. Un quart du budget des Conseils régionaux est consacré à la politique de transport, et ce, avant le transfert de compétences de 2017 (ça pourrait être un tiers bientôt).

Concernant la concurrence « dans » le marché, elle est caractérisée par trois critères : Bien homogène, barrière à l'entrée, atomisticité sont les trois critères d'une concurrence « pure » (pour parfaite il faut une parfaite information et une parfaite mobilité des facteurs de production).

Dans le rail, un **bien homogène**, c'est un trajet d'un point A à un point B, à un horaire H. Le cadre qui vit à Orléans et qui travaille à Paris utilise les trajets Orléans-Paris à 7, 8 ou 9h, les trajets Paris-Orléans à 17, 18 ou 19h. Le prix du trajet Toulouse-Bordeaux, ou même du Orléans-Paris de 15h ne sont pas du tout importants pour son achat de billets. Comme un bien = un marché, alors il y a une multiplicité de marchés dans le rail ! La concurrence ne peut exister que sur un trajet, à une heure précise. Car il faut que le bien soit « substituable » : on peut substituer le 8h17 Orléans-Paris de la compagnie 1 par un trajet à 8h20 Orléans-Paris de la compagnie 2. Mais pas par le trajet Paris-Orléans de 11h30. En revanche, si on raisonne en termes de trajets et d'horaire, alors le rail est en concurrence : avec les autres modes de transports. On l'a bien vu avec la grève des cheminots : les usagers substituent leur trajet en train par des trajets en voiture, du co-voiturage, du télétravail (internet étant une forme de moyen de transport virtuel via la transmission de l'information), des autocars, de l'avion (pour les long-trajets).

Barrière à l'entrée : pas de barrière à l'entrée ou à la sortie : n'importe qui peut créer une entreprise de transports de voyageurs. Or, les montants pour pouvoir mettre en place une nouvelle ligne de transport sont monumentaux et nécessitent une capacité de financement énorme ! De plus, les lieux pour installer des rails ne sont pas infinis. On peut imaginer que deux compagnies, trois compagnies peuvent proposer un trajet Orléans-Paris entre 7 et 8h (et encore !) mais si on veut qu'il y ait 10 compagnies, il faudra créer des lignes de rails supplémentaires, ce qui est presque impossible !

Atomisticité : Il faut un grand nombre d'offeurs et un grand nombre de demandeurs. Donc il ne faut pas deux compagnies, mais presque autant de compagnies que de clients ! Ou au moins un nombre suffisant pour qu'il y ait concurrence. Dans le rail, comme vu précédemment, c'est impossible. Il faudrait des compagnies avec des « mini-train » qui puissent coexister sur chaque ligne, ce qui est financièrement et techniquement impossible !

Nous nous trouvons donc forcément **soit dans une situation de monopole** (un offreur pour beaucoup de demandeurs) **soit d'oligopole** (quelques offreurs pour beaucoup de demandeurs) dans le domaine du transport par train. **La concurrence n'existe pas.**

Cependant, pour ce qui est du transport de voyageur, une forme de concurrence existe à travers les modes de transport : la **concurrence intermodale**. Du fait de la substituabilité du transport en train avec le transport en voiture, en autocar ou en avion, il existe une compétition entre différentes entreprises (conglomérat pétrole-constructeur automobile-société d'autoroute, société d'autocar, société transport aérien etc...) qui, en revanche, ont des biens substituables mais pas parfaitement, car ces biens sont de qualité différente ! Il y a donc une forme de concurrence par la qualité (plutôt que par les prix), appelée en économie **concurrence monopolistique** (le trajet en train est plus rapide qu'en voiture, il permet, pourquoi pas, de travailler à son bord, notamment depuis l'introduction du wifi dans certains TGV, mais il est plus contraint parce que les horaires sont fixés à l'avance, qu'il y a parfois besoin de réservation, et qu'il faut se rendre à une gare et donc souvent utiliser un autre moyen de transport). Cette concurrence existe déjà !

3. Quels objectifs la concurrence pure et parfaite doit atteindre ? Sont-ils atteints par la réforme ? Sont-ils des objectifs politiquement intéressants ?

S'il n'y a pas de concurrence possible dans le rail, il faut réfléchir à ce que sont les objectifs suivis quand on favorise la concurrence pour estimer comment on peut les atteindre autrement. La concurrence a pour conséquence qu'un prix d'équilibre se fixe pour lequel il y a autant d'offre que de demande du bien. L'idée serait donc de limiter les lignes peu utilisées qui nécessitent des investissements qui ne sont pas rentables. Deux questions se posent : est-ce que la réforme répondra à ces objectifs, et ces objectifs sont-ils pertinents ?

Ces objectifs sont-ils remplis par les réformes ? En un sens, oui. Le sens du rapport Spinetta vise explicitement à ce qu'il y ait une rencontre de l'offre et de la demande de telle sorte que si vous n'êtes pas suffisamment nombreux à vouloir un trajet (pour que ce soit financièrement viable), alors cette ligne n'existera plus. Toutefois, le gouvernement par la voix d'Edouard Philippe a voulu rassurer les collectivités : on ne va pas couper toutes les petites lignes. Alors à quel saint se vouer ? Si on veut de la concurrence, on veut que les lignes où il y a un taux de remplissage qui ne permet pas que la ligne soit viable soient arrêtés. En créant des enchères, toutefois, on a deux conséquences : les lignes les plus rentables seront très attractives et il y aura une grande compétition pour rentabiliser les coûts afin que chaque entreprise puisse proposer l'enchère la moins coûteuse et faire tout de même du profit. A l'inverse, dans les lignes peu ou pas rentables, soit aucune enchère n'aura lieu et la SNCF devra se contenter de gérer toutes les lignes non rentables (et si l'Etat ne vient pas compenser la SNCF, il y aura des déficits énormes pour l'entreprise), soit les lignes seront fermées.

Ces objectifs sont-ils pertinents ? Ce ne sont pas des objectifs économiques, ce sont des objectifs comptables. L'économie, c'est l'allocation des ressources. Cela englobe de nombreux objectifs qui ne sont pas contenus dans cette réforme dont deux primordiaux : l'environnement et l'aménagement du territoire.

Le développement durable est un objectif économique : allouer les ressources naturelles de telle sorte qu'à l'avenir, on puisse vivre au moins aussi bien qu'aujourd'hui. Or, sur le marché du transport, quel est l'objectif de développement durable ? La réponse est simple : favoriser les trajets en train. C'est en effet, comparé au trajet en avion, en voiture ou en autocar, celui qui dépense le moins de CO₂. L'objectif devrait donc non pas un meilleur taux de remplissage, mais plutôt une augmentation du nombre de trajets en train. Pour remplir ces objectifs, la multiplication des horaires, des lignes, la rénovation de certaines lignes, la création de nouvelles lignes, le développement de la grande vitesse pour le TER sont nécessaires. Par exemple, les élus régionaux du Nord-Pas-de-Calais avaient eu comme projet une ligne TER grande vitesse entre le bassin minier et Lille afin de proposer une alternative rapide à la voiture aux nombreux salariés effectuant des trajets bassin minier-Lille chaque jour, engorgeant l'A1 et polluant l'atmosphère. Cette idée n'a toujours pas été reprise par Xavier Bertrand, nouveau président du Conseil régional. Ces moyens sont-ils mobilisés dans la réforme actuelle ? Pas vraiment, voire pas du tout ! Le train doit pouvoir être attractif vis-à-vis de la voiture, mais aussi de l'avion. Évidemment, pour les trajets transcontinentaux, ce n'est pas possible, mais les lignes nationales d'avion à bas coût existent et ont une offre intéressante pour quelqu'un souhaitant voyager. Le prix est moins élevé, le voyage est plus rapide. Le train a d'autres atouts : un réseau de gare beaucoup plus développé, une capacité de bagage plus élevée, une localisation des gares souvent en centre-ville etc... L'objectif environnemental serait notamment de subventionner les trajets longs afin qu'ils deviennent plus attractifs, notamment pour les familles.

L'objectif d'aménagement du territoire est évidemment important. La SNCF, par son maillage, participe à l'existence d'alternatives, pour les entreprises, dans leur choix de localisation. A l'ère du numérique, il n'est plus aussi important qu'hier de rapprocher les entreprises entre elles dans des grandes métropoles pour innover ou faire des gains de productivité. A l'ère du transport de voyageur rapide, de la même manière, les possibilités pour les entreprises de « délocalisation en province » sont viables. Mais il faut pour cela garantir un réseau de transport étoffé. Le transport de voyageur doit, de toute façon, être un instrument de politique publique en matière d'aménagement du territoire. Ce qui signifie deux choses : l'État ne doit pas se défaire sur les compagnies privées de transport de voyageurs ou sur les collectivités locales : il doit subventionner les lignes qu'il juge importantes pour l'aménagement du territoire mais qui ne sont pas rentables financièrement ; l'État doit aussi avoir une vision stratégique et les moyens de l'appliquer : à travers une entreprise publique, un service public national, la vision stratégique de l'État est beaucoup plus facilement applicable à l'offre de transport de voyageurs.

4. Comment atteindre ces objectifs ?

Les solutions ont été esquissées plus haut. Si on veut répondre aux objectifs environnementaux en transformant nos modes de transports vers des modes moins émetteurs de CO₂, il convient de moderniser les lignes, de répondre non pas à une partie de la demande à travers un prix d'équilibre, mais à l'intégralité de la demande, et donc supporter éventuellement des trains qui roulent avec des taux de remplissage plus modestes. Il convient d'agir sur les prix, mais aussi sur le temps de trajet : le transport TER doit être plus attractif.

Si on veut répondre à des objectifs d'aménagement du territoire, l'État doit garder sa position de stratège. Cela signifie que le transport de voyageur ne doit pas seulement « réagir et s'adapter à la demande », il doit aussi l'orienter. En favorisant des lignes « périphériques », en les rénovant, on permettra plus facilement aux entreprises de se relocaliser dans des villes au foncier plus abordable, qui permettront aux entreprises de réaliser de meilleures marges. Si les villes moyennes sont enclavées, difficiles d'accès, alors les entreprises ne peuvent pas s'y installer, malgré des contextes locaux qui pourraient leur être favorables. La fuite en avant des trente dernières années vers la métropolisation et la concentration de l'emploi n'a plus de sens à l'ère du numérique. Une entreprise informatique, qu'elle soit localisée à Paris, à Roubaix ou à Châlons-en-Champagne, pourra opérer de la même manière.

Revenir sur quelques polémiques du printemps

1) Dette de la SNCF : l'usager et le contribuable paient pour l'idéologie des libéraux qui nous gouvernent.

La dette de la SNCF est désormais d'environ 50 milliards d'euros. Les intérêts payés, 1,5 milliard d'euros, viennent peser sur les capacités d'investissement de l'entreprise publique. Aujourd'hui, la situation est clairement due à l'incapacité de nos gouvernants à faire preuve de pragmatisme. Par idéologie libérale, ils ont laissé la SNCF s'endetter à des taux d'intérêt de 3%, alors même que la France bénéficie actuellement d'un taux d'intérêt moyen de 0,65% ! Le calcul est simple : en dépensant 1,5 milliards d'euros par an (ce que paie actuellement la SNCF pour les intérêts), la France pourrait, en s'appropriant cette dette et en recevant ces 1,5 milliards, réduire la dette de moitié en 20 ans. Et alors que, durant ces vingt ans, la SNCF serait toujours aussi endettée, elle aurait payé 30 milliards d'euros d'intérêt, alors que la France n'aurait pour finir dépensé que 5 milliards d'euros d'intérêts ! 25 milliards d'euros d'économie pour le contribuable et l'usager !

Encore mieux, en dépensant 2 milliards d'euros par an, la SNCF rembourserait la moitié de sa dette en 30 ans, en payant 37 milliards d'euros d'intérêts ! En dépensant 2 milliards d'euros par an, la France rembourserait la moitié de cette dette en moins de 15 ans, et ce en dépensant seulement 3,5 milliards d'euros d'intérêts.

La question de cette dette est absurde. Avec un État pragmatique, des gouvernants intelligents et non dogmatiques, elle serait résolue en moins d'une génération sans effort plus grand qu'aujourd'hui et ce en économisant des dizaines de milliards d'euros au contribuable. Et même, cette question serait déjà réglée ! Et avec 30 milliards d'euros d'économie pour le remboursement de la dette, c'est 100 ans du régime des cheminots qu'on peut payer (le rapport Spinetta évalue à 300 millions d'euros le manque à gagner pour la SNCF) ! Avec une attitude pragmatique, il n'y a aucun problème de financement de la SNCF. La seule raison qui explique l'entêtement des dirigeants sur ce sujet, c'est une question d'optique vis-à-vis de l'Union Européenne et des fameuses règles de Maastricht : si l'État reprenait la dette de la SNCF, le montant total de la dette dépasserait peut-être les 100% du PIB. Mais doit-on pour éviter ce chiffre payer des dizaines de milliards d'euros aux banquiers ?

2) Grève par la gratuité ? La démagogie de Xavier Bertrand est étourdissante !

Xavier Bertrand, président du Conseil régional des Hauts-de-France, a critiqué les cheminots en les taçant, plutôt que de « prendre en otage » les usagers, d'imposer la gratuité et l'arrêt des contrôles à la place. Cette proposition, séduisante pour les usagers, est cependant totalement illégale ! En effet, si les contrôleurs pratiquaient cette forme de grève, ils s'exposeraient non seulement à des licenciements pour faute grave, mais éventuellement à ses poursuites en justice ! Ce serait comme proposer aux policiers de ne pas mettre d'amende de stationnement comme forme de grève ! Pourtant, ce sont des propositions qui ont été portées par les syndicats. Ceux-ci ont en effet demandé à la justice de reconnaître une nouvelle forme de grève. Les contrôleurs ne seraient pas payés (car déclarés en grève), mais seraient présents dans les trains pour leur permettre de rouler en sécurité. Il n'y aurait toutefois pas de contrôle des billets. La justice a jusqu'à présent empêché cette forme de grève. Xavier Bertrand, ministre du travail de Nicolas Sarkozy, n'a jamais essayé de la rendre légale !

RÉACTUALISER NOTRE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE

Contribution présentée par Joël Sansen, Membre du Secrétariat Fédéral du MRC Nord, Inspecteur de l'Éducation Nationale honoraire, ancien Conseiller de Recteur, Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques

Sommaire :

Introduction

- 1) Un état des lieux sans complaisance - mais éloigné aussi de tout « Education Nationale-bashing »-
 - a) des changements structuraux
 - b) questionner le rapport de la Société française à son Ecole
 - c) quel état des lieux
- 2) Blanquer l'illusionniste
- 3) Un diagnostic républicain, loin des idéologies
- 4) Des propositions que notre Parti pourrait porter

Introduction

« L'École est une institution majeure de l'État républicain, dont les contenus sont déterminés par la volonté générale, engendrée par le peuple souverain. Institution, elle répond à un besoin permanent et à une obligation collective : instruire tous les citoyens. Son existence est fondée sur des principes indépendants des évolutions sociales et des demandes immédiates de ses bénéficiaires.

En ce sens , l'École est, en France, un produit et un fondement de la République. Elle a été pensée et conçue par les premiers républicains, puis organisée par leurs successeurs. Effet du mouvement et du combat républicain, elle en est aussi la condition : la condition intellectuelle du renouvellement permanent de la République. »

(Actes du Colloque du Mouvement des Citoyens du 23 Octobre 1999)

Près de 20 ans plus tard, cette assertion forte n'a, pour nous, militants de la gauche républicaine, bien évidemment, rien perdu de sa pertinence et de son actualité... Dès lors, le MRC, en tant que Parti porteur de l' « exigence républicaine », se doit de comprendre et d'analyser les évolutions qui touchent, au fil du temps qui passe, et des mesures mises en oeuvre par nos gouvernements successifs, le champ scolaire. Il se doit aussi, à la lumière de cette analyse, d'avoir les idées claires pour :

- d'une part, être en mesure de prendre part aux débats qui agitent régulièrement ce champ
- d'autre part, faire connaître, dans ce domaine comme dans tous les autres, ses propres propositions politiques.

Encore faut-il, toutefois, que, là comme ailleurs, ces analyses et ces propositions ne se contentent pas du simple registre incantatoire et soient en prise sur le réel et non assujetties à des pré-supposés de nature idéologique (au sens marxiste du terme) vulgarisés par tel ou tel pamphlétaire, fût-il de talent !..

La période de réflexion collective, que nous offrent nos congrès bisannuels, doit nous fournir l'occasion, pour l'École, comme pour les autres champs de notre pensée politique, de réactualiser notre réflexion.

C'est le but que j'assigne à cette contribution.

1) Un état des lieux sans complaisance - mais éloigné aussi de tout « Education Nationale bashing »

Avant de dresser quelque état des lieux que ce soit, il importe de **bien identifier en préalable, les changements structuraux** qui ont affecté le système scolaire (et universitaire) ces dernières années

- changements structuraux non encore achevés pour certains ou en voie d'achèvement- .

a) des changements structuraux

- **Constitution progressive d'une offre de cursus continu menant de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, s'appuyant sur un socle « primaire-secondaire collège » unifié**

Cette unification et cette possibilité de continuité de cursus entre les différents ordres scolaires se traduit par une « espérance de scolarisation » (indicateur UNESCO) largement supérieure à ce qu'elle était il y a 30 ans...

(NB : L'espérance de scolarisation est le nombre d'années pendant lesquelles un enfant entrant en maternelle, peut espérer être scolarisé en fonction des taux de scolarisation moyens du moment . En France, elle était, en 2014, de 18,3 années – dont 2,8 années dans l'enseignement supérieur - ce qui situe cependant la France seulement au 22 ème rang sur 32 dans l'OCDE

-)

- « Massification » des effectifs du 2nd degré qui s'en est suivie (et qui atteint aujourd'hui l'enseignement supérieur)

Cette « massification » s'est traduite par l'accueil d'un public nouveau en collège puis en lycée, caractérisé par une triple hétérogénéité : sociale – culturelle – et en termes de niveau des compétences scolaires acquises.

Cette hétérogénéité s'est encore accrue ces derniers temps du double fait de :

- la quasi -disparition du redoublement
- l'accueil des élèves dits « à besoins éducatifs particuliers » et/ou porteurs d'un handicap, dans une perspective de mise en oeuvre d'une « éducation inclusive »

Ce changement structurel s'est accompagné, dans un 2ème temps, d'une certaine forme d' « obligation de résultats » imposée progressivement aux enseignants par le corps social, obligation d'autant plus pressante que le diplôme reste vécu par la plupart des familles - et avec raison – comme un élément protecteur face au chômage de masse qui affecte notre Société.

- Evolutions, dans le même temps, des besoins en recrutement, des modalités de recrutement, et de la formation des maîtres (de l'Ecole Normale et des IPES aux IUFM et aux ESPE, en passant par l'expérience de « compagnonnage » sous l'ère Sarkozy..)

- Nouvelle structuration des études universitaires (dite réforme LMD), mesure prise, sous l'égide de Jack Lang, en application du processus de Bologne visant à une harmonisation des systèmes universitaires au sein de l'Union Européenne, **et mise en oeuvre de la Loi LRU (dite Loi d'autonomie des Universités) adoptée en 2007 sous le gouvernement Fillon**

Ces 4 changements structurels, pour fondamentaux qu'ils soient, ne suffisent pas à décrire le contexte dans lequel nous dresserons notre état des lieux... L'Ecole n'est en effet pas un sanctuaire (elle l'est de moins en moins et l'a-t-elle d'ailleurs un jour, été ?...) et on ne peut analyser son fonctionnement sans prise en compte de quelques caractéristiques majeures de la Société au sein de laquelle elle est immergée, caractéristiques qui fondent le rapport de la Société à son Ecole.

b) Questionner le rapport de la Société française à son Ecole

La France se caractérise, depuis 30 ans, comme la plupart des pays occidentaux, par une prépondérance de plus en plus affirmée de l'idéologie néo-libérale, ce qui se traduit par :

- une perte d'influence importante de la sphère culturelle au bénéfice du monde du divertissement et de la sphère marchande...(la doxa libérale-libertaire...)
- une montée de l'individualisme qui prend désormais le pas sur les valeurs collectives et de solidarité
- un comportement des parents d'élèves se vivant désormais, majoritairement, de plus en plus comme « consommateurs » de services, parmi lesquels vient s'inclure la trajectoire scolaire de leur progéniture
- la lente désagrégation du concept de « service public », tant au niveau de ses usagers qu' à celui de certains de ses agents
- la lente désagrégation du sentiment républicain lui-même, du fait des conséquences des politiques mises en oeuvre sur le plan économique et social (qui se manifeste notamment par la marginalisation en cours de quartiers entiers et de pans entiers de la société...)

A ces caractéristiques sociales et sociétales, il convient d'ajouter un nouveau fait majeur depuis les années 2000 : celui dit de « la révolution numérique ».

Cette révolution numérique n'est en effet pas sans conséquences sur le fonctionnement de l'Ecole, au travers notamment de 4 aspects :

- * primo, elle vient interroger la finalité de l'acte même d'apprendre...A quoi sert-il, en effet d'apprendre pour retenir des connaissances que l'on peut retrouver instantanément par 2 clics sur son ordinateur ou son smartphone ?...
- * secundo, elle permet de mettre en ligne (et de mettre à disposition de tous) la totalité du savoir humain...Venant ainsi concurrencer la mission même de l'Ecole...
- * tertio, elle permet la mise en ligne et la mutualisation, quasi à l'infini, de ressources pédagogiques pour les enseignants.
- * quarto, elle vient modifier les modalités mêmes des apprentissages, au travers des nouveaux types de médiation pédagogique qu'elle offre (logiciels spécifiques, MOOCs pour les étudiants, etc.)

c) Dans un tel contexte, quel état des lieux peut-on dresser ?..Ou quels paramètres importants caractérisent notre Ecole aujourd'hui ? . .

Notre état des lieux s'appuiera d'abord, et nécessairement, sur les résultats des élèves. Ces résultats peuvent se mesurer :

- **d'une part, à l'aune d'un indicateur national : celui du niveau de diplôme atteint par une classe d'âge**
- **d'autre part à l'aune des indicateurs fournis par les comparaisons internationales (notamment basées sur les évaluations PIRLS et PISA)**

Niveau de diplôme atteint à l'issue de la formation initiale :

Les données disponibles donnent les résultats suivants pour les classes d'âge ayant quitté le système de formation initiale en 2011-2012-2013:

- 44 % des jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (+5 points /moyenne OCDE)
- 28 % des jeunes uniquement titulaires du baccalauréat (dont baccalauréat professionnel)
- 13 % des jeunes titulaires d'un CAP ou BEP
- 7 % des jeunes titulaires du DNB
- 8 % des jeunes titulaires d'aucun diplôme

Les 2 premières lignes soulignent l'important effort accompli par le système éducatif ces 30 dernières années, sous l'impulsion initiale, faut-il le souligner de Jean-Pierre Chevènement en 1985 (objectif de 80 % d'une classe d'âge atteignant au moins le niveau baccalauréat)

Comparaisons internationales

PIRLS (évaluation internationale des élèves de niveau CM1 en compréhension de l'écrit)

Résultats 2016 :

Moyenne internationale	500 points
Moyenne OCDE	541 points
Moyenne Europe	540
France	511

Outre ce résultat brut plutôt médiocre, il est à noter une baisse continue du résultat français sur cette évaluation, qui amène à un différentiel de 14 points en 15 ans...

Cette baisse s'observe essentiellement sur la compréhension des textes informatifs (pas sur les textes narratifs). Elle se vérifie sur les processus complexes de compréhension, et non sur les processus simples qui sont, quant à eux, bien maîtrisés...

Ce fait est à mettre en parallèle avec l'horaire annuel moyen dévolu à la maîtrise de la langue écrite à l'école élémentaire. Cet horaire est, en moyenne de 330 H environ pour les élèves français.. alors qu'il n'est que de 238 H en moyenne pour l'ensemble des autres pays européens...

La solution n'est donc pas à rechercher, semble-t-il, dans une n ième incantation vers le toujours plus de « retours aux fondamentaux »..

PISA: (évaluation internationale du niveau des élèves âgés de 15 ans, en Sciences, Mathématiques et Compréhension de l'écrit)

Résultats 2016 : Sur 70 pays participants, les classements obtenus par la France sont les suivants : Sciences : 26 ème place, Mathématiques : 25 ème place, compréhension de l'écrit : 19 ème place. Les résultats sont également en baisse pour ce type d'évaluation d'année en année...Et le classement obtenu par la France n'est pas à la hauteur des résultats des pays de même niveau de culture... Il convient là aussi, cependant, d'aller davantage dans le détail pour l'analyse : **15 à 19 % des élèves français sont très performants, ce qui place notre pays dans le peloton de tête pour ce type d'élèves.**

Par contre, 22 % des élèves se retrouvent en sérieuse difficulté et viennent « plomber » la moyenne générale. Et surtout, 40 % des élèves de milieu familial défavorisé se retrouvent dans ce cas !...

Le système éducatif français peine donc à assurer le traitement des difficultés des élèves et, surtout, reproduit, au sein de l'école, les inégalités sociales de départ, contrevenant ainsi à la promesse républicaine d'émancipation..

Interrogés par ailleurs sur les causes des difficultés qu'ils rencontrent, les élèves français mettent en avant, bien plus que ceux des autres pays, un vécu marqué par le stress et le **manque de confiance en eux ainsi que le niveau sonore et le manque de discipline régnant dans certains cours...**

Les enseignants

Besoins en termes de recrutement : Les besoins en recrutement sont fonction à la fois de la pyramide des âges du personnel en place, des variations démographiques annuelles du nombre d'élèves et de la politique suivie par le gouvernement en termes de maîtrise des dépenses publiques..Compte non tenu de ce dernier paramètre, les besoins sont de l'ordre, bon an mal an, de 18 000 à 20 000 pour le 1er degré, auxquels il convient d'ajouter environ le même nombre pour le 2nd degré.

Des difficultés s'observent à plusieurs niveaux :

- désaffection des jeunes pour le métier du double fait d'une rémunération insuffisamment attractive et surtout des difficultés rencontrées par les professeurs stagiaires et néo-titulaires dans la gestion de classe

- vivier réduit du fait du recrutement au niveau Master

Ces 2 facteurs ont conduit, pour le 2nd degré, à une chute de 30 % du nombre de candidats au CAPES et à l'Agrégation en 15 ans.

Par ailleurs, les besoins ne permettent pas forcément une adéquation exacte entre l'offre et la demande !...Ainsi en est-il au niveau géographique (exemple de l'Académie de Créteil fortement déficitaire...) mais aussi des disciplines (déficits importants en mathématiques, lettres modernes, anglais ...Matières qui représentent à elles seules 45 % du total des heures enseignées dans le 2nd degré !...)

Il en résulte un recours de plus en plus important aux personnels contractuels (recrutés en CDD, au niveau Licence et n'ayant bénéficié d'aucune formation à l'acte d'enseigner...) . Ces personnels se chiffrent désormais à plus de 30 000 ETP par an, soit 6,7 % du nombre d'enseignants du 2nd degré public et 21 % du nombre d'enseignants dans le privé...

A noter également, l'accroissement important des démissions enregistrées chez les personnels titulaires et stagiaires (doublement du nombre en 5 ans)

Modalités de recrutement : Les concours de recrutement principaux (CRPE et CAPES) se situent désormais au niveau Bac +4, la titularisation du professeur stagiaire n'étant réputée acquise que si ce dernier est titulaire d'un Master complet (soit un niveau Bac + 5). Ce niveau n'est requis, au niveau international que dans 5 pays pour l'enseignement en maternelle, 11 pays pour l'enseignement élémentaire, et 17 pays pour le 1er cycle du 2nd degré...

Modalités de la formation : La formation des enseignants a connu depuis 30 ans en France, des évolutions assez erratiques...En 1989, la loi d'Orientation pour l'Education (dite Loi Jospin) crée les IUFM qui se substituent dès la rentrée 1990 aux anciennes Ecoles Normales (qui formaient les instituteurs) et aux CPR (Centres Pédagogiques Régionaux , qui formaient les professeurs du 2nd degré). L'objectif assigné aux IUFM était de former, dans un même lieu, tous les nouveaux professeurs (professeurs des écoles et professeurs des lycées et collèges) au travers d'un cursus de 2 années consacrées pour la 1ère à la préparation du concours, pour la 2ème à la formation professionnelle théorique et pratique).

Sous la présidence Sarkozy et, dans le cadre de la baisse programmée du nombre de fonctionnaires (par suppression d'un poste sur 2 libérés par les départs à la retraite), la formation professionnelle théorique des enseignants se voit supprimée (ce qui permettra de « libérer » 16 000 postes...). L'enseignant stagiaire se voit directement propulsé, suite à sa réussite au concours de recrutement, des bancs de la fac à un poste devant élèves à temps plein !...Avec un accompagnement « light » par des formateurs académiques et un tutorat par un collègue expérimenté, plus ou moins bien conduit dans les faits.

La présidence Hollande, dans le cadre de la création des 60 000 postes prévues sur le quinquennat (mesure qui, soulignons-le en passant, ne compensera pas les 80 000 Postes fermés sous l'ère Sarkozy - alors même que la démographie des élèves est en nette augmentation -), et de la Loi de juin 2013 dite de «refondation de l'Ecole de la République », remet en place la formation par la création des ESPE...(qui ne sont, ni plus ni moins que la continuation des ex-IUFM)

Cependant, ce retour de la formation professionnelle se fait à moindres frais, puisque les professeurs stagiaires effectuent un service d'enseignement à mi-temps, dans le cadre de doublettes intervenant sur la même classe...L'autre mi-temps étant consacré, à la formation, à tour de rôle à l'ESPE...

Entre-temps, comparativement à la situation antérieure, avant 2007, la formation professionnelle a donc été diminuée de moitié..(pour illustration, pour un professeur des écoles, la formation en maîtrise de la langue française est passée de plus de 200 H à une centaine d'heures...Voire beaucoup moins dans certains cas!...

Qui plus est , la création des ESPE a parachevé la logique de la création des IUFM, en universitarisant totalement la formation, tant sur le plan des contenus que des intervenants..Par voie de conséquence, les ESPE relevant de l'enseignement

supérieur, le Ministère de l'Education Nationale ne peut, en aucune manière, influencer sur les choix pédagogiques présidant à la mise en oeuvre de la formation professionnelle de ses propres personnels...

Conditions de travail : Rémunération

Les comparaisons internationales permettent d'objectiver que les salaires des jeunes enseignants français figurent parmi les plus bas d'Europe !..

D'après l'OCDE, en début de carrière, un enseignant du 2nd degré gagne en moyenne, en France, 30 500 € brut par an, soit 5300 € de moins que la moyenne des enseignants de collège de l'OCDE et 7400 € de moins pour les enseignants de lycée !..En fin de carrière, en revanche, les salaires des enseignants français remontent dans la moyenne haute...

Conditions de travail : Taux d'encadrement

Là aussi, les comparaisons internationales nous fournissent des précisions intéressantes : taux d'encadrement = nombre moyen d'élèves par classe (chiffres 2012 -Source : Regards sur l'éducation 2014 - Revue de l'OCDE -)

	France	Moyenne OCDE	Moyenne Europe	Classement OCDE
pré-élémentaire	22	14	13	2ème sur 31
élémentaire	19	15	14	29ème sur 36
secondaire	13	13	12	20ème sur 37

« Distance culturelle » enseignant/enseigné

Les modalités de recrutement actuelles des enseignants, associées à la disparition depuis les années 1990, des dispositifs anciens permettant, moyennant un engagement décennal au service de l'État, de rémunérer l'étudiant, futur professeur stagiaire dès le baccalauréat, ont fait que, les enseignants se recrutent désormais essentiellement parmi les fils et les filles (surtout les filles !...) des familles de classes moyennes ..

Les enseignants issus des milieux populaires, pour lesquels, auparavant, cette profession était une véritable promotion sociale, sont, de fait, de moins en moins nombreux dans les écoles et les établissements scolaires...De ce fait, une réelle « distance culturelle » existe désormais entre les familles des milieux populaires et les enseignants...distance difficile à franchir, dans un sens comme dans l'autre, et de nature à engendrer nombre de malentendus ou préjugés mutuels...

Ce fait, qui peut paraître anodin, ne l'est, en réalité, pas du tout...

L'enseignant issu des milieux populaires était lui-même, à ses propres yeux, et à ceux des familles, un exemple de « produit de l'école républicaine » et la preuve que la mobilité sociale ascendante était possible !...Là, où, désormais, un enseignant issu des classes moyennes aura trop vite tendance à accepter et intérioriser la fatalité des pré-destinations sociales...

Gouvernance du Système et GRH des personnels d'encadrement :

Le maître-mot qui fait force de loi pour la gestion des personnels d'encadrement est « Mobilité ». Mais, en l'espèce, la mobilité est un peu trop rapide !...Ainsi, les Recteurs restent-ils, en moyenne, 2 ans à la tête d'une Académie, les DASEN de 2 à 5 années maximum à la tête d'un département et les chefs d'établissement sont invités expressément à muter, au minimum, tous les 5 ans...

Coût de l'Ecole

Là aussi, les comparaisons internationales sont assez parlantes..

Les dépenses d'éducation ont baissé en France de 9,1 % du PIB en 2005 à 8,4 % en 2014 (dernier chiffre connu). La moyenne de l'OCDE est de 11,3 % du PIB avec des pics à 14,1 % pour la Suisse, 14,5 % pour la Corée du Sud et 18,7 % pour la Nouvelle Zélande...

2) « Blanquer l'illusionniste »

Impossible, évidemment , au niveau de cet état des lieux, de ne pas évoquer la politique menée par le Ministre actuel, même si ce dernier n'est en poste que depuis un peu plus d'un an...

Venu en droite ligne de la Sarkozye (il était directeur de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire -DGESCO – du temps du Ministre Xavier Darcos, et a pleinement participé à la « ponction » des 80 000 postes du quinquennat), M. Blanquer a, par une communication habile, paradoxalement réussi à séduire des pans entiers de la droite et de la gauche ...notamment en surfant sur l'idéologie anti-pédagogue...

Il s'agit, dans les faits, d'une politique de « **médiatisation de l'apparence** » menée dans un contexte de logique comptable dicté par Bercy et mâtinée d'un réel autoritarisme...**Tout ceci s'inscrivant parfaitement dans la vision macroniste de la conduite des affaires de l'État !...** Sur le plan de la communication, tout est donc fait pour plaire aux parents, aux grands-parents, à la voisine...au plus grand nombre..en réveillant l'image fantasmée de leur enfance et, ce, évidemment sans trop dépenser..

Quelques exemples :

- l'interdiction du téléphone portable : Dans les faits, son usage était déjà prohibé dans la plupart des établissements, et c'est, en dernier ressort, le règlement intérieur de chaque école, collège et lycée qui précise les modalités d'utilisation de cet outil
 - la dictée quotidienne remise au goût du jour à l'école primaire/ elle a, sous diverses formes, toujours existé...(dictée de sons, de mots, de textes...)
 - les chorales partout : elles existaient déjà dans la plupart des écoles et établissements scolaires...Et sont même obligatoires depuis 2002 !
 - l'éradication de la méthode globale de lecture : elle n'existe plus dans les classes depuis belle lurette...Moi-même, au cours de mes 33 années de ma vie d'Inspecteur, je ne l'ai rencontrée qu'une fois dans une classe de CP !..(avec des résultats calamiteux, d'ailleurs...)
 - le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+ : Présentée comme mesure-phare de la politique ministérielle devant conduire à 100 % de réussite dans l'apprentissage de la lecture, elle concernera tout au plus 6 % des élèves d'une classe d'âge...Or, dans le même temps, c'est 20 % environ des élèves qui sont identifiés comme en difficulté dans ce domaine !...Qui plus est, et cela n'a pas été suffisamment dit : cette opération se fait à moyens constants, et donc, forcément au détriment des autres...Notamment les classes implantées en milieu rural...
 - par charité, nous n'évoquerons pas ici le fiasco de « Parcours Sup », qui, bien évidemment, n' a pas permis, dans un contexte d'augmentation du nombre d'étudiants, mais de stagnation du nombre de places (voire de régression dans certains cas) d'assurer une affectation à chacun ...(faisant même pire qu'APB l'année précédente...)
- A signaler à ce sujet que les (maigres) dotations de moyens supplémentaires accordées cette année à certaines universités pour augmenter leurs capacités d'accueil n'ont pas permis de répondre à cet objectif car, conséquence de la Loi LRU, les Universités sont totalement autonomes pour ce qui est de l'utilisation des crédits dont elles disposent...Sans que l'État puisse, en la matière, imposer ses volontés !...

M.Blanquer a, dès son entrée en fonctions, su également habilement surfer sur la problématique des rythmes scolaires à l'école primaire...En offrant la possibilité aux conseils d'école de se prononcer sur le retour de la semaine à 4 jours, il a enclenché un débat qui a mobilisé – et enflammé- des centaines de milliers de familles, d'enseignants, d'élus... pour revenir sur une mesure présentée – à tort selon moi – comme la mesure-phare de la loi de Juin 2013 de refondation de l'Ecole de la République...et infliger ainsi, à moindres frais, une défaite en rase campagne aux élus de gauche qui s'étaient engagés sur ce sujet...

Par contre, d'autres transformations sont à l'oeuvre, ou en projet, qui risquent de provoquer beaucoup plus de dégâts, et, au moins, dans un 1er temps, pour certaines, introduire un grand désordre – ce dont l'Education Nationale n'a vraiment pas besoin!- :

- la réforme du baccalauréat, qui entraîne de facto la réforme du lycée, et qui, surtout conduira à la spécialisation des lycées autour de certaines « dominantes »
 - la réforme du lycée professionnel : 2 mesures importantes de cette réforme sont déjà connues et ont entraîné l'appel à une journée de grève le 27 Septembre dernier par l'ensemble des syndicats d'enseignants de ce secteur :
 - * le regroupement des « 2ndes Pro » par familles de métiers ...Qui entraînera, de facto, un effectif plus important dans ces classes
 - * les projets de nouvelles grilles horaires disciplinaires qui prévoient de fortes réductions d'horaires pour l'enseignement général..(267 H au lieu de 360 H actuellement pour le français, l'histoire-géo et l'EMC ; 140 H au lieu de 181 H pour les mathématiques ; 265 H au lieu de 349 H pour les langues...) Quelle contradiction avec les objectifs régulièrement mis en avant par le Ministre sur la nécessité pour chaque jeune de maîtriser les fondamentaux !...
 - Les fermetures de postes qui vont s'égrener dans les années à venir, à commencer par les 1800 fermetures annoncées en 2019 (qui se traduiront – 1800 étant un solde - par 2600 fermetures dans le 2nd degré, 400 fermetures de postes administratifs et 600 fermetures pour l'enseignement privé ce, avec ouverture dans le même temps, de 1900 nouveaux postes dans le primaire)
- A noter que ces fermetures interviendront dans un contexte de hausse démographique du nombre d'élèves (+ 40 000 à chaque rentrée de 2019 à 2021 selon la DEP -Direction de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère -)

- La programmation d'un recours plus important aux personnels enseignants contractuels (en cohérence avec les orientations de CAP 22..)
- le recours de plus en plus fréquent à des sous-traitances de certaines missions au secteur privé : exemples : hébergement des protocoles d'évaluation CP-CE1 sur Amazon, expérimentations pédagogiques d'une méthode de lecture lancée par l'association « Agir pour l'Ecole », etc.
- projets d'octroyer davantage d'autonomie aux établissements scolaires et notamment pour ce qui concerne le recrutement de personnels enseignants par les chefs d'établissements et mise en application progressive du « New Public Management » à la Thatcher

Forts de cet état des lieux (que j'ai voulu le plus exhaustif possible), quel (s) diagnostic (s) portons-nous sur l'état de l'Ecole en France aujourd'hui ?...

3) Un diagnostic républicain, loin des idéologies

Dans une société française aux prises avec les assauts de l'idéologie et des politiques néo-libérales, l'Ecole, comme les autres Institutions de la République, et sans doute, plus encore que toute autre, est en crise !

Si certains facteurs causaux de cette crise sont à rechercher à l'interne même du fonctionnement du système éducatif, d'autres relèvent des conséquences de choix politiques délibérés ou erratiques mais aussi des évolutions mêmes de notre modèle républicain mis à mal...

Précisons d'abord qu'il ne s'agit pas ici de porter un jugement manichéen, dans un sens ou dans l'autre, mais bien d'identifier les faiblesses qui caractérisent l'état actuel de notre système éducatif afin de pouvoir proposer, jouant en cela notre rôle de parti politique, des pistes d'amélioration au service de l'intérêt général et, singulièrement, des classes populaires.

Notre Ecole a des points forts importants à mettre à son actif, notamment l'accession depuis quelques années de près d'un jeune sur 2 aux diplômes de l'enseignement supérieur.

La qualité de notre enseignement est également reconnue internationalement. En témoigne le succès qui ne s'est jamais démenti et grandissant de nos établissements scolaires implantés à l'étranger dans le cadre de l'AEFE (Agence pour l'enseignement Français à l'Etranger) .

NB : En 2017, ce réseau, composé de 495 établissements scolaires homologués par le Ministère de l'Education Nationale, a accueilli 342 000 élèves, dont 36 % de Français, dans 137 pays.Sa survie est d'ailleurs actuellement menacée dans le cadre du Service Public du fait de velléités gouvernementales de privatisation..!!

Par contre, de nombreux points faibles sont à relever :

- la difficulté pour l'Ecole de remédier aux difficultés d'apprentissage rencontrées par certains élèves
- la difficulté de contre-carrer le « destin scolaire » induit par les inégalités socio-culturelles de départ, résultant du milieu familial d'appartenance
- la perte de prestige de la fonction enseignante, tant auprès des élèves que des familles
- la perte de considération, dans le champ social, de la notion même de culture (notamment de la culture écrite) et de savoir
- la « distance culturelle » entre le monde enseignant et les classes sociales défavorisées
- le déficit d'autorité rencontré par les enseignants dans la conduite des classes, résultant des 2 facteurs précédents
- les difficultés de recrutement des enseignants
- la formation professionnelle insuffisante des enseignants, des directeurs et des chefs d'établissement
- l'absence de statut du directeur d'école (pour l'enseignement public)
- les taux d'encadrement trop élevés à l'école primaire (cf comparaisons internationales)
- la mobilité trop importante et trop rapide des cadres du Système (Recteurs, DASEN...)
- l'insuffisance de places d'accueil à l'Université pour les nouveaux étudiants

Plusieurs de ces points sont évidemment en corrélation les uns avec les autres...

4) Des propositions que notre Parti pourrait porter

Avant d'aborder ce point, je regrette tout d'abord que la Commission nationale Education ne se réunisse plus...De même, je regrette l'absence d'expression de notre Parti sur le champ de l'Education depuis de trop nombreux mois ..Comment expliquer, par exemple, l'absence d'expression publique du MRC à l'occasion de la journée de grève qui a touché les lycées

professionnels le 27 Septembre dernier ?...

Il est important que notre Parti politique vive et donc, non seulement élabore des analyses et des propositions, mais aussi sache réagir, dans le champ éducatif, comme sur tous les autres champs, à l'actualité des décisions gouvernementales ou des mouvements sociaux.

Pour ce qui est des propositions que nous pourrions porter, à la lumière du diagnostic ci-dessus, les priorités se structurent autour des domaines suivants:

Pour la question centrale du recrutement des enseignants :

- re-positionnement des concours de recrutement au niveau Licence
- mise en place d'un dispositif permettant, moyennant un engagement décennal au service de l'État, de rémunérer l'étudiant, futur professeur stagiaire, dès le baccalauréat (afin de promouvoir les étudiants issus de milieu populaire)
- augmentation de la rémunération des enseignants en début de carrière, à la hauteur, au minimum, des moyennes européennes
- revalorisation de l'image de l'enseignant dans la société

Pour la question de la formation professionnelle :

- porter la durée de la formation professionnelle à 2 années, dans le cadre d'une alternance graduée ESPE/ établissement scolaire
- revoir complètement les contenus de cette formation
- revoir également la formation des chefs d'établissement et des directeurs d'école
- Favoriser la mutualisation des pratiques, des outils et des ressources pédagogiques au travers notamment du soutien au développement des sites web dédiés

Pour la question de la GRH des personnels

- Porter à 5 ans minimum la durée d'affectation sur un poste d'encadrement, avant toute mobilité
- Faciliter la reconversion des personnels enseignants vers une 2ème carrière (passer toute sa vie professionnelle comme enseignant devrait devenir exceptionnel)
- Réciproquement, faciliter l'accueil de personnels dans le cadre d'une 2ème carrière en tant qu'enseignant
- Régler la question du statut des directeurs d'école

Pour la question de la revalorisation de la culture et du savoir dans la Société :

- Mettre en place une politique de quotas dans les médias audio-visuels
- Favoriser la culture de l'écrit
- Communiquer au maximum sur ces thèmes en valorisant notamment les événements qui s'y rapportent et les personnes dont le savoir mérite d'être mis en exergue
- Mettre en place un véritable service public de la Formation tout au long de la vie

Pour la question des ressources budgétaires :

- augmenter significativement le budget de l'éducation de façon à nous mettre, au minimum, à niveau avec la moyenne des pays européens...Ce qui suppose un effort sans précédent vers l'école maternelle et l'école élémentaire (sans que ces moyens soient ponctionnés sur le 2nd degré!!)
- S'opposer à toute fermeture de poste justifiée uniquement par une logique comptable extérieure au champ éducatif

Pour ce qui est des Programmes et disciplines à enseigner :

- ne plus toucher aux textes existants concernant l'école primaire et le collège (les enseignants en ont assez des changements incessants en la matière, changements qui décrédibilisent tout le monde!)

Pour ce qui est des Universités :

- abroger la Loi LRU et replacer les Universités sous la tutelle de l'État
- augmenter les places d'accueil pour les nouveaux étudiants titulaires du Baccalauréat, afin que chacun d'entre eux trouve une place
- revoir le statut et le fonctionnement des ESPE

LE MRC DOIT SE REFONDER POUR DEVENIR LE PARTI DE LA GAUCHE RÉPUBLICAINE

Contribution présentée par Michel Sorin, Serge Maupouet, Jean Siry (63), Bruno Chevalier (44), Alain Gabillet (37), Pascal Blanchetier (14), membres du Conseil national, ainsi que par Alain Laurent (87), Gérard Beillard (53), Ricardo Mella (17), Wilfrid Roux-Marchand (54)

Depuis notre précédent congrès, en juin 2015, la vie politique française a été chamboulée.

- **L'année 2017 a vu le néolibéralisme - assumé et décomplexé - accéder au sommet de l'État en France.** Les inégalités sociales sont accentuées, des libertés sont menacées. Les conditions du vouloir vivre ensemble n'existent pas sur l'ensemble du territoire national.

- **La social-démocratie s'est écroulée, mettant fin au cycle d'Epinay**, c'est-à-dire l'influence du Parti socialiste refondé en 1971 lors du congrès d'Epinay-sur-Seine, avec l'active participation du courant politique animé par Jean-Pierre Chevènement, dont nous sommes les héritiers. La gauche de gouvernement s'est dévoyée dans l'accompagnement des politiques néolibérales, imposées par les directives européennes.

Le monde est en crise. L'Union européenne est en crise. La France est en crise. Ce sont tous les fondamentaux qu'il faut repenser - à commencer par le politique, la République, la Nation - en y associant le peuple français.

Que peut faire notre Mouvement Républicain et Citoyen pour contribuer à ce renouveau de la pensée politique, que nous voulons en étroite relation avec les attentes populaires ?

Depuis sa fondation en 2003, le MRC n'a jamais organisé de Congrès aussi important que celui de 2018, car c'est son existence même qui est en question.

Pour mener à bien la stratégie de refondation républicaine de la gauche que nous avons adoptée en 2015, deux voies se dessinent :

- **La voie vers laquelle nous engage la direction sortante avec la motion 1** (elle l'a fait voter majoritairement par le Conseil national le 14 octobre). C'est la création, début 2019, d'une formation politique nouvelle, à parité avec les anciens membres du courant de gauche du Parti socialiste « L'Union & l'Espoir », constitué autour d'Emmanuel Maurel et de Marie-Noëlle Lienemann. Le MRC survivrait jusqu'au congrès 2020, qui devrait décider de son devenir, soit la disparition définitive, soit son maintien en vie sous la forme, par exemple, d'un club de réflexion politique.

- **L'autre voie que nous proposons avec la motion 3, c'est de conduire à son terme la mutation du MRC, engagée depuis notre congrès de juin 2015, en visant à lui donner les caractéristiques d'un parti politique de plein exercice et en recherchant les alliances avec d'autres composantes de la gauche républicaine. Et d'abord avec les amis d'Emmanuel Maurel.**

Nous proposons d'associer politiquement le MRC au parti qu'ils vont mettre en place, sous la forme d'une fédération pouvant accueillir d'autres partis dans le cadre de l'alternative républicaine, écologiste et socialiste qu'a évoquée Emmanuel Maurel quand il a annoncé son départ du PS. On ne peut exclure, à terme, une fusion de ces partis fédérés mais cela nous semble prématuré d'en décider en si peu de temps.

A noter que la voie proposée par la motion 2, dont le premier signataire est Christian Hutin, député du Nord, ne se situe pas dans la perspective de refondation républicaine de la gauche, mais plutôt dans l'optique de porter les valeurs et l'héritage des républicains de gauche venant de divers horizons, de la tradition communiste jusqu'au gaullisme.

Voici le texte que nous avons présenté au Conseil national le 14 octobre.

Que voulons-nous dire, qui soit différent de ce que disent les deux autres motions ?

Nous nous plaçons dans la perspective de créer les conditions d'une alternative républicaine de gauche aux politiques néolibérales mises en œuvre depuis les années 1990 en France. C'est dans cette perspective que notre Mouvement a clairement opté pour un ancrage à gauche lors de notre précédent congrès en juin 2015.

Une telle alternative républicaine de gauche n'est possible qu'en s'alliant avec celles et ceux qui veulent en finir avec le néolibéralisme, cette idéologie implacable qui met en œuvre la société de marché et la soumission du politique aux intérêts des marchés financiers.

Qui sont-ils celles et ceux avec qui nous pouvons nous allier ? Les plus proches, autour d'Emmanuel Maurel et de Marie-Noëlle Lienemann, viennent de décider de quitter le Parti socialiste.

Que dit Maurel (Le Monde, 12 octobre 2018) ? « Je ne doute pas un instant que nous soyons au début d'un cycle de recomposition. Il faut travailler au programme qui sera celui de l'alternative républicaine, écologiste et socialiste, qui pourra permettre de gagner en 2022 ».

Nous sommes d'accord, à ceci près que le rassemblement devra s'étendre à beaucoup d'autres, à commencer par les communistes, quand ils en auront fini avec leur congrès 2018.

Qui peut mieux que nous porter la composante républicaine de cette alternative, sous réserve que nous remplissions deux conditions :

1- **que nous décidions de rassembler et dynamiser le Mouvement Républicain et Citoyen**, comme nous le demandons par ailleurs dans notre contribution. Cela suppose de prendre en considération les propositions que nous portons depuis le congrès 2010, sans avoir été entendus,

2- **que nous décidions ensemble d'argumenter auprès de nos amis Maurel et Lienemann en montrant qu'il serait malvenu de procéder à la création d'une nouvelle formation politique en 2019.**

Ce n'est pas en fusionnant, de suite, deux courants politiques qui ont cheminé séparément depuis 25 ans que nous préparerons au mieux l'alternative populaire que nous appelons conjointement de nos vœux. Celles et ceux qui ont vécu depuis 25 ans sous le toit d'un PS libéral et fédéraliste (dans le rapport à l'Europe) ont certainement des différences de conception politique avec nous, qui avons adopté le logiciel républicain et souverainiste dès le traité de Maastricht.

Le risque serait grand qu'en agissant ainsi, nous perdions beaucoup d'adhérents du MRC, ce qui nous ferait aller à l'inverse de l'objectif de renforcer la composante républicaine de l'alternative de gauche.

Il doit y avoir une possibilité de travailler étroitement ensemble entre les deux composantes, socialiste et républicaine, sans se fondre immédiatement dans une formation nouvelle.

La proximité des élections européennes nous rapproche, dans la mesure où un accord est en bonne voie avec La France Insoumise, concernant les anciens membres de « L'Union & l'Espoir » et le MRC, séparément. **C'est une bonne décision pour deux raisons :**

- C'est la seule proposition qui nous est accessible,
- La France Insoumise est l'organisation politique la plus proche de nos positions européennes.

En présentant ce texte de motion, nous voulons contribuer à ce que nos camarades des deux motions existantes acceptent de débattre, dans l'intérêt de notre Mouvement mais aussi de celui du projet d'alternative de gauche auquel tient Emmanuel Maurel. **Et nous voulons aboutir au congrès à un compromis le meilleur possible entre les motions en présence.**

Nous n'abordons pas ici les grands points qui font l'armature intellectuelle de notre mouvement qui reste profondément marquée par les apports successifs depuis le lancement du CERES (Centre d'étude, de recherche et d'éducation socialiste), il y a plus de 50 ans, à l'initiative, notamment, de Jean-Pierre Chevènement et de Didier Motchane.

Notre attachement aux idées portées successivement, d'abord au sein de la SFIO et du Parti socialiste, par le CERES, et « Socialisme et République », puis, directement, par le Mouvement des Citoyens et le Mouvement Républicain et Citoyen depuis 1993, **motive profondément notre présente initiative.** Non seulement nous refusons que soit rompu le lien avec cette histoire commune, mais, plus encore, nous affirmons qu'il faut s'appuyer dessus pour relancer et conforter la composante républicaine et citoyenne de la gauche que nous voulons refonder en vue des prochaines échéances électorales.

RASSEMBLER, DYNAMISER, CONTINUER LE MRC POUR AGIR ET PESER : UN IMPÉRATIF POUR LA REFONDATION RÉPUBLICAINE DE LA GAUCHE

Contribution présentée par Michel Sorin (53, membre du Secrétariat national), Serge Maupouet (17, membre du Conseil national), Bruno Moschetto (19, membre du Secrétariat national), Paul-Henri Pillet (92, membre du Secrétariat national, Président des jeunes MRC), Serge Lezement (14, membre du Conseil national), Jean-Pierre Lettron (92, membre du Bureau national), Gérard Beillard (53), Alain Laurent (87), Jean-Luc Delcampo (17), Ricardo Mella (17), André Ducat (42), Roland Daligaux (17)

En 2003, la qualité des fondamentaux mis en œuvre par Jean-Pierre Chevènement donnait au Mouvement Républicain et Citoyen deux décennies d'avance ; les faits ont validé nombre des analyses et la pertinence de la ligne politique que le MRC porte indéfectiblement. Notre doctrine sociale et républicaine, notre objectif de Salut public, notre volonté de refondation républicaine et de reconquête par la France de la maîtrise de son destin sont en prises avec les exigences du temps présent. Les constats qui ont conduit à la nécessité de former le Mouvement des Citoyens puis le Mouvement Républicain et Citoyen restent tangibles. Seul le MRC assume pleinement le positionnement politique qui est le sien. Ce positionnement spécifique du MRC le place au cœur des recompositions politiques en cours. Les clivages politiques actuels rendent encore plus nécessaires et pertinentes l'existence et l'action du MRC en tant que parti.

Depuis sa fondation, le MRC n'a jamais organisé de Congrès aussi important que celui de 2018, les 1er et 2 décembre à Paris. Pour mener à bien une stratégie de refondation républicaine de la gauche, deux voies se dessinent.

Une voie, ouverte par la direction sortante de notre Mouvement, propose de s'inscrire dans une alliance à gauche, mais en orientant le MRC vers une existence à court terme, qui ne serait plus conçue que dans l'attente d'un congrès fondateur d'une nouvelle formation politique. Le MRC en serait de fait dévitalisé. En réaction, l'un des participants au séminaire de Direction, le 3 octobre, a déclaré s'opposer à ce que le MRC soit placé sous euthanasie, début 2019, au moment du congrès fondateur d'une telle nouvelle formation politique.

L'autre voie, que nous proposons au Congrès d'ouvrir, doit conduire à ce que la mutation du MRC, engagée depuis 2015, aboutisse à lui donner l'ensemble des caractéristiques et tous les atouts d'un parti politique de plein exercice. Le MRC aurait alors toute capacité à rechercher les rapprochements et alliances nécessaires dans le cadre de la refondation républicaine de la gauche, à participer à un rassemblement des forces progressistes et républicaines, mais en garantissant solidement son identité, sa structure et sa ligne politique. En effet, quelles garanties plus efficaces à la promotion de nos principes fondateurs et à la mise en œuvre de notre projet politique que le maintien de l'identité et de la structure du MRC en tant que parti politique à part entière ? Et ce y compris dans le cadre stratégique de rapprochements ou d'alliances politiques ? S'allier pour se renforcer : oui ! S'allier en risquant sciemment la disparition de notre ligne politique : non !

L'enjeu du Congrès est ainsi clairement souligné. Il s'agit de choisir la voie qui permet d'ouvrir un véritable avenir à la ligne politique que tous les militants portent en héritage.

Le projet qui a été présenté le 3 octobre par la direction comporte plusieurs volets qui correspondent à ce qui était attendu après l'Université de rentrée organisée à Marseille les 7,8 et 9 septembre, avec des membres du PS se reconnaissant de la sensibilité « L'Union & l'Espoir » animée par Emmanuel Maurel et Marie-Noëlle Lienemann. Le choix de La France insoumise pour engager des discussions en vue des élections européennes est cohérent avec le rapprochement opéré à Marseille. Mais **l'organisation d'un congrès fondateur d'une nouvelle formation politique dès le début de l'année 2019** pour répondre à une demande de nos partenaires de « L'Union & l'Espoir », soumet le MRC à des controverses internes qui risquent de marquer les débats du Congrès. On peut comprendre le besoin ressenti par nos partenaires – s'ils décident de quitter le parti socialiste dans les semaines qui viennent – de créer une structure de remplacement. Mais, dans la mesure où ils affirment vouloir le faire avec le MRC, il ne faut pas agir dans la précipitation. Il convient d'une part de prendre le temps de parler avec nos partenaires, de confronter nos positions et de travailler à l'établissement de convergences dans le cadre de colloques. Il convient d'autre part d'avoir en interne une communication et une attitude qui montrent aux militants qu'ils sont parties prenantes et agissantes d'un mouvement de transformation, ce qui n'est pas le cas du processus tel qu'il est engagé. Il convient enfin de prendre en compte cette évidence que le MRC existe et qu'il peut naturellement accueillir de nouveaux adhérents. Se précipiter, c'est risquer de heurter une grande partie des adhérents du MRC qui redoutent de voir se dissoudre les idées républicaines que Jean-Pierre Chevènement a portées pendant cinquante ans, d'abord à l'intérieur du Parti socialiste (CERES puis Socialisme et République), ensuite à l'extérieur à partir de 1993 (Mouvement des Citoyens puis

Mouvement Républicain et Citoyen). Ce risque peut être évité en rassemblant les militants sur des modalités stratégiques largement partagées afin que le MRC sorte renforcé du Congrès. Renforcé pour mieux porter son projet politique.

Le 29 septembre, à Saintes (Charente-Maritime), les militants et responsables du MRC dans les régions de l'ouest de la France (Grande Aquitaine, Pays de la Loire, Normandie), après un débat qui a duré plus de quatre heures, se sont mis d'accord « **pour le maintien, la continuation, le développement militant et de l'action du MRC, pour demander au MRC national l'organisation d'un colloque sur l'Europe (...), pour constater la nécessité de contributions thématiques nombreuses pour le Congrès (...), pour demander une formation interne renforcée et décentralisée, dont sur le positionnement concernant la monnaie européenne, pour constater à nouveau la nécessité de concilier le mouvement d'en-haut et le mouvement d'en-bas et d'assurer une animation nationale plus efficiente.** » La volonté militante de maintenir et développer le MRC, outil au service d'une ligne politique base de leur engagement, s'exprime clairement et ouvre sur la voie à suivre conduisant à faire du MRC un parti politique à part entière, à réaffirmer la validité de sa ligne politique, à affermir notre confiance dans sa capacité à jouer un rôle en tant que parti acteur des recompositions politiques en cours afin de contribuer à engager la Nation vers un meilleur avenir. Des débats militants peut donc sortir la capacité propulsive nécessaire pour faire du Congrès de décembre un moment fort d'échanges conduisant au rassemblement et à la dynamisation du MRC. Afin de lui donner, et à sa ligne politique, à la fois un débouché politique efficient et une force nouvelle, en achevant sa mutation en parti politique de plein exercice.

Construire ensemble un MRC renforcé parce que rassemblé, dynamisé par une animation militante placée au cœur de son nouvel essor, capable de fédérer autour de ses principes et analyses au lieu de se dissoudre dans d'autres, ayant évidemment la volonté de participer à des rapprochements, des alliances, des rassemblements, lorsque c'est possible et nécessaire, mais sans jamais renoncer à porter les principes et la ligne politique qui font sa raison d'être pour ses militants, ses sympathisants et pour nos concitoyens. Rassembler, dynamiser, continuer le MRC, pour que son projet politique prenne toute sa place, joue tout son rôle dans la refondation de la gauche républicaine, c'est non seulement possible mais encore c'est indispensable.

Le MRC s'est donné pour mission de refonder la gauche républicaine afin de permettre le rassemblement de la gauche dans son ensemble. Ce Congrès doit être le moyen de nous unir par un effort, de nous concentrer sur l'essentiel. Le projet qui est présenté par la direction n'est pas à prendre ou à laisser. Il doit être l'occasion de rechercher un compromis dynamique pour nous renforcer, et donner aux principes, aux analyses, à la ligne politique que nous assumons collectivement au MRC les meilleures conditions de réussite.

RÉPUBLIQUE - QUESTION LAÏQUE - QUESTION SOCIALE

Contribution présentée par Éric Tollénaère, 1^{er} Secrétaire de l'UI-Lorraine, membre titulaire du Conseil National du MRC, soutenue par Jean-Paul Metz (54), Olivier Poinsignon (57), Geoffrey Bonnin (54), membres du Bureau de l'Union Interdépartementale de Lorraine

En préambule :

Signataire de la MOTION : « VOULOIR, PENSER, AGIR pour la France avec le MRC », j'écris cette contribution, non pour voir disparaître notre mouvement, mais pour lui redonner avec Claude Nicolet et tous les défenseurs du MRC, FORCE et VIGUEUR.

1. La LAÏCITE est menacée, dévoyée, contournée dans de larges fractions de la société.

Les principes républicains mais aussi démocratiques sont contestés par des courants de plus en plus nombreux d'ordre politique ou religieux.

Prétendre que la LAÏCITÉ est parfaitement établie en France, est une grave erreur.

De nombreuses pratiques s'attaquent à la loi de 1905 et malgré le caractère LAÏQUE de la RÉPUBLIQUE proclamé par l'article 1 de la constitution, de nombreux textes anti-laïques demeurent dans notre droit et produisent des effets destructeurs pour la République.

Ce que l'on nous présente comme « réforme de l'État » est en fait la disparition de l'intérêt général et de la défense du modèle républicain, au profit d'une fonction minimale de l'État régulateur du marché, au profit du capitalisme financier.

En acceptant de passer sous les fourches caudines des contraintes budgétaires du traité de MAASTRICHT (défendu à l'époque par le socialiste Jean-Luc Mélenchon), la France et ses alliés européens, imposent une réduction draconienne de la dépense publique.

Cette politique des libéraux de droite et de gauche réunis place nos administrations en situation de sous-financement et soumet les missions de l'État aux contraintes du marché, l'Union Européenne étant son bras armé.

Ainsi, les libéraux de droite comme de gauche organisent l'inefficacité des services publics et laïques afin de les démanteler plus facilement.

2. La LAÏCITE est un combat permanent.

A une époque marquée par la résurgence des tensions internationales et des conflits religieux, y compris sur notre propre territoire, la LAÏCITÉ EST UNE NÉCESSITÉ.

Qui ose dire qu'au moment OÙ la dérive communautariste se développe, au moment OÙ au nom de la religion, à Lille notamment, on a accepté des créneaux différents dans les piscines pour les hommes et les femmes ?

Qui ose dire au moment OÙ des élèves prétendent ne pas aller à des cours contredisant leur croyance et ses interdits, que des enseignants ne sont pas inquiétés jusque dans leurs cours ?

Qui ose dire au moment que le chef de l'Église catholique ne pratique pas un lobby intense pour faire inscrire des références CATHOLIQUES dans la constitution française ?

Qui ose dire que le Président de la République, chanoine de Latran par acceptation, n'expliquât pas devant les évêques de France que la LAÏCITÉ a ses intégristes ?

Qui peut prétendre que la LAÏCITÉ est un combat dépassé ?

Bien sûr, à quelques exceptions, tout le monde politique se dit laïque ! Ce ralliement est de pure tactique et certains se sont approprié le mot LAÏCITÉ pour mieux le dénaturer.

Cette démarche est d'autant plus dangereuse qu'elle trouve un écho favorable au sein de partis et d'organisations qui ont pourtant pris une part importante au combat laïque en promouvant cette « appellation contrôlée » appelée laïcité ouverte, positive ou autre !

La LAÏCITÉ EST SANS ADJECTIF pour ceux et celles qui sont les héritiers des Radicaux-Socialistes et des Socialistes porteurs de la loi de 1905 dite loi de Séparation des Églises et de l'ÉTAT.

À en croire les partisans de la LAÏCITÉ OUVERTE à ce qui n'est pas laïque, la ferme application du Principe de LAÏCITÉ dans l'espace public aurait pour effet... de stigmatiser les émigrés et de rendre leur intégration plus difficile.

L'objectif est AUSSI la lutte politique contre l'exclusion, la ségrégation ; ne niant pas les différences de culture ou de religion mais ne voulant pas faire en sorte que ces différences aboutissent à un repli communautaire.

Face à la différence des droits, nous opposons l'égalité des droits et des devoirs ; nous devons rendre tout son sens à la devise républicaine :
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ.

3. La LAÏCITÉ est la LIBERTÉ-l'ÉGALITÉ-la FRATERNITÉ des citoyen(ne)s.

LIBERTÉ ABSOLUE de CONSCIENCE c'est-à-dire le droit de croire mais aussi de ne pas croire.

C'est aussi la liberté de son corps, notamment le droit de vivre et de mourir dans la dignité.

ÉGALITÉ : Donc que les pouvoirs publics et le droit ne reconnaissent, ne privilégient, ne financent EN PRINCIPE aucun culte et aucune religion.

FRATERNITÉ : La LAÏCITÉ met l'accent sur ce qui nous rassemble et non sur ce qui nous divise.

Elle applique en Principe la justice universelle. Elle permet de véritables choix ; celui de s'émanciper, de construire son identité individuelle et de s'affirmer comme un citoyen à part entière.

Ce n'est donc pas la LAÏCITÉ qui s'oppose à l'intégration,

C'est le racisme, c'est aussi l'idéologie libérale qui produit chaque jour l'exclusion !

Nous constatons que la « construction » de l'UNION EUROPÉENNE se traduit actuellement par la transposition dans la RÉPUBLIQUE française, notamment dans le domaine social, du modèle anglo-saxon inspiré par l'idéologie libérale.

L'individualisme, la destruction du BIEN COMMUN, la liquidation des SERVICES PUBLICS et LAÏQUES, réduisent le rôle de l'État, et vice versa, en tant que garant de l'intérêt général.

État qui s'attaque aux fonctionnaires en les paupérisant et en s'attaquant à leur statut qui les protège dans leurs fonctions de neutralité et d'efficacité du SERVICE PUBLIC LAÏQUE.

Depuis des décennies, les plus fragiles d'entre nous ont été rassemblés dans des quartiers qui deviennent des ghettos propices aux propagandes religieuses, ethniques et extrémistes.

En conclusion provisoire :

Il est indispensable pour que non seulement nous maintenions le MRC, mais aussi que nous nous remettions à débattre de notre politique et à agir concrètement sur les événements.

L'absence de texte, de communiqué, d'argument concernant les questions LAÏQUE -question SOCIALE a aussi mis notre mouvement en dehors du champ politique.

Vive le MRC MAINTENU porteur d'une orientation claire et active en la matière.

Il est donc impératif que la FUTURE direction du MRC MAINTENU REPARTE AU COMBAT LAÏQUE et AU COMBAT SOCIAL.

JE reprendrai ici les propos de JEAN JAURÈS :

« LAÏCITÉ et progrès social, ce sont deux formules indivisibles. Nous n'oublierons ni l'une, ni l'autre, et en tant que RÉPUBLICAINS SOCIALISTES, nous lutterons pour toutes les deux. »

J'AI ÉCRIT...

10 PROPOSITIONS CHOCS POUR REDONNER ESPOIR

Contribution présentée par Julien Tranier

Mesure 1 : élection du président de la République par le Parlement réuni en Congrès pour un mandat de 7 ans renouvelable.

La réforme des institutions et la création d'une 6^{ème} République n'est pas prioritaire car l'urgence est économique et sociale. La 5^{ème} République a fait la preuve de son efficacité et de son caractère démocratique. Elle ne mérite pas le procès qui lui est fait.

Toutefois, il semble que les deux grandes réformes relatives à l'élection du président de la République ont abouti à un déséquilibre défavorable au Parlement. Le retour au mandat de 7 ans permettra de donner de la hauteur au président de la République. Son élection au suffrage indirect permettra de valoriser le Parlement et limitera la personnalisation à outrance de la vie politique.

Mettre les travailleurs au cœur de l'économie en réindustrialisant le pays.

Mesure 2 : sortie de l'Euro.

Remettre la France au travail c'est d'abord s'affranchir des contraintes extérieures qui pèsent sur les entreprises françaises et protéger l'activité nationale.

Dans le cadre de l'Euro, la seule manière de relancer l'activité est le dumping fiscal, social et salarial. Notre programme vise à favoriser les travailleurs, il ne peut donc pas recourir à ces procédés. Par conséquent seul le retour à une monnaie nationale permettant de redonner un avantage comparatif aux producteurs français est envisageable.

La majorité des paiements étant effectués par virement, le changement de monnaie ne devrait pas poser de problème et les coûts de transaction ne devraient pas augmenter fortement.

La dévaluation de la monnaie va renchérir les importations, au risque de causer une perte de pouvoir d'achat pour les travailleurs. Cette perte pourra être atténuée par des hausses de salaires. De plus, en favorisant la relocalisation, la dévaluation sera favorable à l'emploi et aux salaires.

Le retour au franc entrainera aussi une augmentation de l'inflation qui est favorable à la croissance de l'activité et à la redistribution des richesses au profit des actifs. Elle ne doit plus être considérée comme un ennemi. Un objectif de 5% d'inflation par an ne doit pas faire peur à un gouvernement de gauche.

Les attaques spéculatives contre le franc sont à prévoir et nous pourrions alors recourir aux traditionnels outils de politique monétaire que sont le contrôle des changes et l'intervention de la banque centrale.

La hausse des taux d'intérêt est aussi à prévoir et, avec elle, le risque de renchérissement des emprunts pour les entreprises et les administrations publiques. L'inflation étant plus forte, le taux d'intérêt réel ne devrait augmenter d'autant. Par ailleurs, l'État mènera une politique volontariste pour maintenir le niveau d'investissement, si nécessaire en recourant à des avances de la Banque de France qui seront autorisées à nouveau.

En effet, la Banque de France cessera d'être indépendante et devra suivre des objectifs de croissance et de plein emploi sous le contrôle du Gouvernement.

Par expérience, nous savons que le modèle du serpent monétaire ou du système monétaire européen revient finalement à se raccrocher au Mark. Il ne devra pas être choisi. Le Franc flottera sur le marché des devises pour rendre plus indépendante et plus agile l'économie française.

Nos amis européens n'ont rien à craindre de cette sortie de l'Euro. La sortie de l'Euro n'implique pas une sortie de l'Union Européenne et encore moins une fin de la solidarité européenne. Nous continuerons à commercer avec nos voisins et nous le ferons de la manière la plus équitable possible mais sans défavoriser nos travailleurs.

En outre, l'Europe a tout à gagner à voir l'économie française repartir. Une hausse de l'activité en France veut dire une hausse des commandes pour nos partenaires européens. Nous allons relocaliser des activités mais nous continuerons à importer car nous ne pouvons tout produire sur place.

La France cessera de se sentir liée par les contraintes budgétaires et monétaires mais, dans la mesure du possible, restera dans les instances communautaires et appliquera les décisions de la Commission européenne et de la CJUE. La libre circulation des capitaux sera difficile à maintenir en cas d'attaque spéculative sur le franc mais nous respecterons la libre circulation des marchandises et le droit européen de la concurrence.

La France invitera ses partenaires à renégocier les traités pour une Europe plus démocratique, respectueuse des nations et qui converge vers un modèle social hautement protecteur. Si un nouvel accord est trouvé, il sera proposé par référendum au

peuple français. Si aucun accord n'est trouvé, un référendum sur l'appartenance de la France à l'Union européenne sera organisé.

Mesure 3 : plan démocratique de relocalisation des industries.

Une simple sortie de l'Euro n'est pas suffisante pour réindustrialiser le pays et arriver au plein emploi. La relocalisation de l'activité et l'expansion doivent être organisés pour répondre aux attentes des travailleurs, aux besoins des territoires et aux impératifs écologiques.

C'est pourquoi un plan devra être voté par l'Assemblée nationale après consultation d'un conseil économique et social renouvelé et élu démocratiquement.

Le commissariat général au plan reverra le jour par une fusion des diverses instances de réflexion et d'études de l'État. Les commissaires à l'investissement seront transformés en préfets économiques, bras armés du commissaire général au plan dans les territoires.

Le syndicalisme, dans l'entreprise et les administrations civiles, deviendra obligatoire sans que la cotisation n'entraîne de perte de pouvoir d'achat pour les salariés les plus modestes.

Le plan sera indicatif sauf pour la partie qui concerne les investissements publics et les entreprises nationales.

Le financement des investissements prévus dans le plan sera assuré par la Caisse des dépôts et les Banque publique d'investissement dont le rôle sera renforcé et les capitaux augmentés à la hauteur des besoins par des prêts garantis par l'État.

Mesure 4 : généralisation du régime de sécurité sociale d'Alsace-Moselle et création d'une assurance dépendance obligatoire.

Le régime de sécurité sociale d'Alsace Moselle est plus favorable aux travailleurs que le régime général. En Alsace-Moselle, en contrepartie de cotisations plus élevées, les salariés disposent d'un taux de remboursement plus favorable.

Le régime général a laissé prendre une part trop importante aux remboursements par des complémentaires santé agissant dans un contexte concurrentiel. Le système est tel que trop d'argent est dépensés dans la conquête des clients et pas assez dans le bien être des patients. Il faut y mettre fin au service de la santé de toutes et tous.

Pour ne pas abandonner de manière trop brutale les mutuelles santé dont l'activité fait vivre de nombreux salariés, il leur reviendra de prendre en charge une assurance dépendance obligatoire qui devra, à terme devenir, la cinquième branche d'un régime général entièrement public.

Redonner vie à la promesse républicaine par l'ambition éducative et la justice fiscale

Mesure 5 : instauration de quotas sur critères géographiques et sociaux dans les Lycées, les grandes écoles et les universités.

Les études sociologiques montrent que la méritocratie républicaine a ses limites et ne permet pas aux enfants issus de familles modestes d'accéder aux meilleures filières et donc aux meilleures positions sociales.

Toutefois, la promesse républicaine est de permettre à tous les enfants d'accéder à la meilleure éducation et la meilleure formation possible afin d'assurer une égalité des chances.

L'origine géographique et sociale des enfants doit cesser d'être discriminante. En effet, l'exclusion scolaire des plus modestes, en plus d'être injuste socialement, est inefficace économiquement car l'élévation du niveau de formation est un facteur de progrès.

Des initiatives existent pour permettre l'accès aux meilleures écoles des enfants issus de milieux populaires et ruraux. Elles sont insuffisantes et trop ponctuelles.

La présence d'enfants issus de familles rurales et modestes doit être systématisée par la mise en place de quotas dans les lycées, grandes écoles et universités.

Les quotas en politique ont permis à l'égalité femme/homme de progresser, les quotas dans l'éducation doivent permettre à l'égalité sociale de progresser.

Mesure 6 : instauration d'un service national obligatoire de 8 mois.

Par ses services publics et notamment l'école, la République offre aux plus jeunes l'émancipation et elle donne à tous les moyens de s'accomplir.

En retour, les citoyens ont le devoir de participer au renforcement de la République en offrant un temps d'engagement au service de tous.

Le service pourra être civil ou militaire. Il devra être réalisé par les jeunes entre 16 et 25 ans, à plein temps pendant 8 mois. Il pourra être fractionné en 2 périodes de 4 mois pour être effectué pendant les vacances scolaires.

Mesure 7 : taxation de l'héritage à 100% au-dessus d'un forfait de 150 000€.

Les inégalités sociales sont renforcées par un système scolaire inégalitaire, qu'il convient de réformer, mais aussi par les inégalités de patrimoine qui se perpétuent par l'héritage. Un programme de gauche doit intégrer le renforcement de la justice fiscale qui passe par la taxation du patrimoine au moment des successions.

Au-delà d'un forfait de 150 000 € qui serait partagé entre les héritiers directs, l'héritage sera taxé à 100%. En l'absence d'héritiers directs, le patrimoine des défunts est entièrement reversé à l'État.

Cela renforcerait l'égalité sociale et stimulerait la circulation du patrimoine.

En outre, les personnes âgées seraient incitées à dépenser leur patrimoine de leur vivant pour améliorer leur bien-être.

Promouvoir le développement dans la non-ingérence et la sécurité par la dissuasion

Mesure 8 : aide au développement portée à 2 % du PIB.

L'aide au développement est insuffisante pour permettre un rattrapage des pays en développement. Elle est par ailleurs trop éclatée pour créer un choc nécessaire. Pourtant, le développement des pays du sud est un enjeu important de solidarité humaine, de croissance économique et de limitation des flux migratoires.

Porter cette aide à 2% du PIB est un effort très conséquent qui correspond à une multiplication par 4 de l'aide actuelle. Il correspond à une urgence mondiale mais aussi à un intérêt bien compris de la France qui attend des retours économiques et financiers de cette contribution.

L'aide au développement sera un outil assumé d'influence dans le monde et de soutien à l'exportation. Elle pourra ainsi être présentée comme un pari sur l'avenir plus que comme acte de charité.

En raison de son passé, de ses affinités particulières et au regard de ses intérêts géopolitiques, la France devra concentrer son action sur les pays africains. Ils sont les plus proches géographiquement et culturellement et ils commercent déjà avec nos entreprises.

Nos alliés européens ou occidentaux pourront se concentrer sur d'autres zones géographiques.

Par ailleurs, nous nous garderons de toute ingérence dans la politique locale. Les interventions militaires n'auront lieu qu'à la demande des gouvernements locaux et dans le cadre du droit international ou pour protéger les intérêts vitaux de la France et de ses ressortissants.

Mesure 9 : remplacement des Franc CFA par des monnaies africaines.

Il n'y aura donc pas d'ingérence dans les affaires politiques locales et nous redonnerons leur souveraineté monétaire aux pays d'Afrique francophone utilisateurs du Franc CFA.

Un franc CFA adossé à l'Euro entraîne une surévaluation chronique défavorable aux entreprises locales.

Le système favorise les intérêts financiers des plus riches qui ne veulent pas voir déprécier leur capital. Il est aussi favorable aux groupes multinationaux qui désirent exporter les profits vers les pays du nord au lieu d'investir sur place les gains.

Enfin, en plus de freiner le développement économique de la zone monétaire, le Franc CFA, géré par le Trésor Français, est une survivance du colonialisme à laquelle il faut mettre fin. Une transition négociée avec les pays concernés sera actée pour préserver la stabilité des échanges commerciaux et ne pas déstabiliser les économies.

Quant à l'usine qui produit actuellement les pièces et billets africains, elle sera occupée à produire les nouveaux francs et à exporter son savoir-faire en Afrique pour aider nos partenaires à produire leurs propres coupures.

Mesure 10 : mise en chantier d'un nouveau porte-avion.

La doctrine française de dissuasion nucléaire a révélé son efficacité pour la sécurité des français. Elle doit être maintenue et renforcée en achetant un nouveau porte-avion. Par cet achat, la France aura en permanence un porte-avion opérationnel pour assurer la dissuasion.

Plus généralement, le budget de la défense sera porté à 2.5% de la richesse nationale pour absorber le surcoût du nouveau service national et pour mettre à niveau nos équipements.

L'AVENIR : ALLER DE L'AVANT POUR VALORISER NOTRE PASSÉ

Contribution présentée par Michel Vignal, membre du bureau national, premier secrétaire de la Fédération de l'Aisne

Le courant politique dont est issu le MRC vient de loin. Il n'a pas hésité à évoluer et à se transformer. J'ai vécu cette histoire et je me permets donc de parler à la première personne.

Un passé de notre mouvement riche de ses apports et de ses évolutions

J'ai adhéré au CERES (Centre d'études, de Recherche et d'Education socialiste) en 1969, après m'être engagé fortement dans le mouvement de mai 68 comme étudiant à la Sorbonne. A la recherche d'un débouché politique, je trouvais au CERES une formation riche et rigoureuse à travers les cours dispensés par Didier Motchane sur le marxisme, le socialisme, l'autogestion, le rôle de l'Etat et des nationalisations.

Tout naturellement, j'ai adhéré au PS en 1971, au moment du congrès d'Epinay. Et, c'est avec enthousiasme que j'ai milité de 1971 à 1981, d'abord à Paris, puis à Laon dans l'Aisne. Belle période où les minoritaires que nous étions, influençons l'ensemble du PS par la force des idées et le sens tactique du collectif animé par Jean-Pierre Chevènement, Didier Motchane et Georges Sarre. Nous n'avions pas peur de nous confronter, parfois vivement, aux socio-démocrates et obtenions des avancées : programme socialiste avec des marqueurs anticapitalistes, programme commun avec le Parti Communiste et victoires électorales successives. Puis Jean-Pierre Chevènement joua un rôle fondamental dans la rédaction du projet socialiste qui inspira la campagne de François Mitterrand en 1981.

L'accomplissement remarquable de cette décennie se réalisa de 1981 à 1983. Je vivais alors avec beaucoup d'espoir, d'autant que j'étais entré en 1981 au comité directeur du Parti Socialiste . Espoir de « changer la vie », vite brisé avec le tournant libéral décidé par le gouvernement socialiste. Dès lors de 1983 à 1993, nous avons mené au sein du PS des luttes internes de plus en plus minoritaires, malgré des satisfactions comme la remarquable action de Jean-Pierre Chevènement à l'Education nationale de 1984 à 1986.

Dans ces temps difficiles, le CERES se transforma en 1985 en Socialisme et République. C'était une importante mutation théorique pour concilier, comme l'avait fait Jean Jaurès, le républicanisme et le socialisme.

Je vécus ensuite en 1991, avec intensité et tensions, notre hostilité à la première guerre du golfe, au comité directeur, comme à la fédération de l'Aisne dont j'étais devenu le premier fédéral. La rupture définitive fut consacrée avec l'adoption par le PS du désastreux traité de Maastricht en 1992, qui consacrait l'alignement juridique des socialistes sur le marché et l'ordolibéralisme allemand.

Il était donc logique que nous quittions le PS en 1993 pour former le Mouvement des Citoyens. Enfin, je n'avais plus la parole schizophrène que j'étais obligé d'adopter comme premier secrétaire d'une fédération du PS. Le MDC me remplit d'enthousiasme parce que je pouvais dire publiquement ce que je pensais.

Le MDC eut un certain impact sur la vie politique française, notamment lorsqu'en 1997, il eut 7 députés et que Jean-Pierre Chevènement devint ministre de l'intérieur. Mais la limite de cette influence fut notre dépendance électorale au PS, en particulier au niveau national.

La campagne présidentielle de 2002 de Jean-Pierre Chevènement nourrit mon espoir car elle nous donnait un nouvel élan. Mais il fut d'une courte durée, car après des sondages flatteurs qui furent notre sommet, un résultat mitigé, mi-échec ou mi-réussite, marqua le début de notre déclin. La formalisation du pôle républicain, avec toutes ses ambiguïtés, fut pour moi une erreur car elle sema le doute dans une partie du MDC et, par ailleurs les républicains de l'autre rive retournèrent très vite dans leur camp, celui de la droite.

La constitution du MRC, fin 2002, était une évolution importante puisque, à mon grand regret avait disparu de la déclaration de principes un des deux piliers théoriques du MDC : la référence au mouvement ouvrier et au socialisme, pour ne garder que l'héritage de la Révolution française. De congrès en congrès, le MRC avec sa matrice républicaine, se repositionna à gauche.

Lors de son dernier congrès, après le départ de Jean-Pierre Chevènement, il réaffirma son ambition d'œuvrer à la reconstruction de la gauche en portant l'exigence républicaine.

De 1971 à 2018, le courant politique qui est le notre, du CERES au MRC, a donc connu de nombreuses évolutions, tant théorique que stratégique et organisationnelle. Nous n'avons jamais été craintifs pour accomplir les changements nécessaires.

Construire l'avenir nécessite une mutation ambitieuse

Une organisation politique doit avoir pour objectif de pouvoir parler au peuple, d'être écouté et audible, afin d'être entendu et suivi par les citoyens. Ce n'est pas le cas, ou si peu, du MRC actuel.

C'est pourquoi, je me réjouis de la nouvelle donne qui se présente à nous après le cataclysme de la présidentielle et des législatives de 2017, avec la fin ultime du cycle d'Epinay. Valoriser notre passé, c'est aujourd'hui être résolument tourné vers l'avenir. Je suis enthousiaste devant la mutation qui se dessine. Enfin, d'autres responsables s'intéressent à nous, après d'ailleurs s'être beaucoup rapprochés de nos idées.

Le projet qui s'engage avec « Nos causes communes » est très positif. Comment ne pas voir qu'Emmanuel Maurel et Marie-Noëlle Lienemann, mais aussi Jean-Luc Mélenchon ont évolué sur la question européenne pour rallier nos positions : celle de la souveraineté populaire préservée dans une Europe coopérative des nations. Emmanuel Maurel propose des « ruptures radicales pour sauver l'Europe », veut une renégociation des traités, la sortie de l'OTAN et refuse le libre-échange. Et sur d'autres sujets : le rôle de l'Etat et des nationalisations, la question sociale, la République et la laïcité, ils ont des positions qui sont solides et semblables aux nôtres. Ils sont différents du MRC sur l'écologie politique, mais ils ont raison car nous avons un retard de notre réflexion sur ce sujet.

Il faut saluer le départ du PS d'Emmanuel Maurel et Marie-Noëlle Lienemann et de leurs amis, qui est un acte courageux, un acte de conviction. Le PS va continuer à s'affaiblir après le départ de ces différentes ailes gauches et devenir une organisation de plus en plus social-libérale dans un contexte de crise généralisée de la social démocratie européenne.

C'est une grande chance de pouvoir créer **une nouvelle organisation politique de gauche républicaine, sociale, laïque, patriotique et antilibérale** qui s'enrichit des idéaux de la Révolution française, du socialisme et du républicanisme. J'appelle avec force, avec raison et conviction à la création d'un nouveau parti, dans un processus progressif qui doit aboutir dans le courant de l'année 2019.

Une nouvelle dynamique, le débat avec d'autres, le rayonnement public, doivent nous permettre à nouveau de peser sur la vie politique comme nous avons pu le faire dans le passé. Les idées et l'esprit du MRC trouveront ainsi le cadre pour être utile à la gauche, au peuple et à la nation. Oui, camarades, il ne faut pas se recroqueviller sur nous-mêmes, c'est le moment d'évoluer afin de dialoguer avec les citoyens. Une nouvelle centralité à gauche est possible du fait de l'effondrement du PS : construisons l'avenir avec nos causes communes et en alliance avec Jean-Luc Mélenchon qui a su conquérir un espace important. C'est la meilleure manière de combattre d'une part le libéralisme affirmé et dévastateur d'Emmanuel Macron et d'autre part le réflexe identitaire autour de l'extrême droite.

Pour les élections européennes, il est donc clair que nous devons faire alliance avec la France Insoumise.

Si nous prêtons attention aux discours réellement tenus à gauche, au-delà des postures, Jean-Luc Mélenchon est le seul avec qui nous avons de fortes convergences sur la question européenne et dont la formation est en capacité d'attirer beaucoup d'électeurs. Dans les propos de Jean-Luc Mélenchon lors de sa propre université d'été, j'ai constaté que son analyse et ses propositions étaient à 80-90% celles que faisait Jean-Pierre Chevènement il y a deux ou trois années : défense du concept de nation, confiance dans la souveraineté populaire, volonté de renégociation des traités européens, critique de l'austérité et de l'euro, refus de l'alignement sur l'Allemagne d'Angela Merkel.

Sur l'immigration, JL Mélenchon témoigne d'une véritable évolution et d'une proximité avec le MRC, ce qui pose d'ailleurs quelques problèmes à l'interne de la France insoumise et encore plus avec le reste de la gauche qui en reste à des positions angéliques qui font le jeu du Rassemblement national de Marine LE Pen. Ce marqueur fort et réaliste de JL Mélenchon sur la

question des migrations est une des preuves de sa volonté de reconquérir les classes populaires. Sur la laïcité, il est lui-même un républicain laïc et comprend la juste inquiétude d'une partie des français devant la montée de l'islamisme.

La liste commune avec la France Insoumise est une belle opportunité et nous devons, après sa réalisation effective, nous engager avec force dans une campagne importante pour l'avenir de la gauche et de la nation. Si le PS fait moins de 5% des voix, ce sera un nouveau séisme pour ce qui reste de la social-démocratie et cela donnera une capacité d'attraction à la nouvelle organisation que nous construirons dans le prolongement de nos causes communes. Car pour la réussite de la gauche, nous resterons distincts de la France Insoumise.

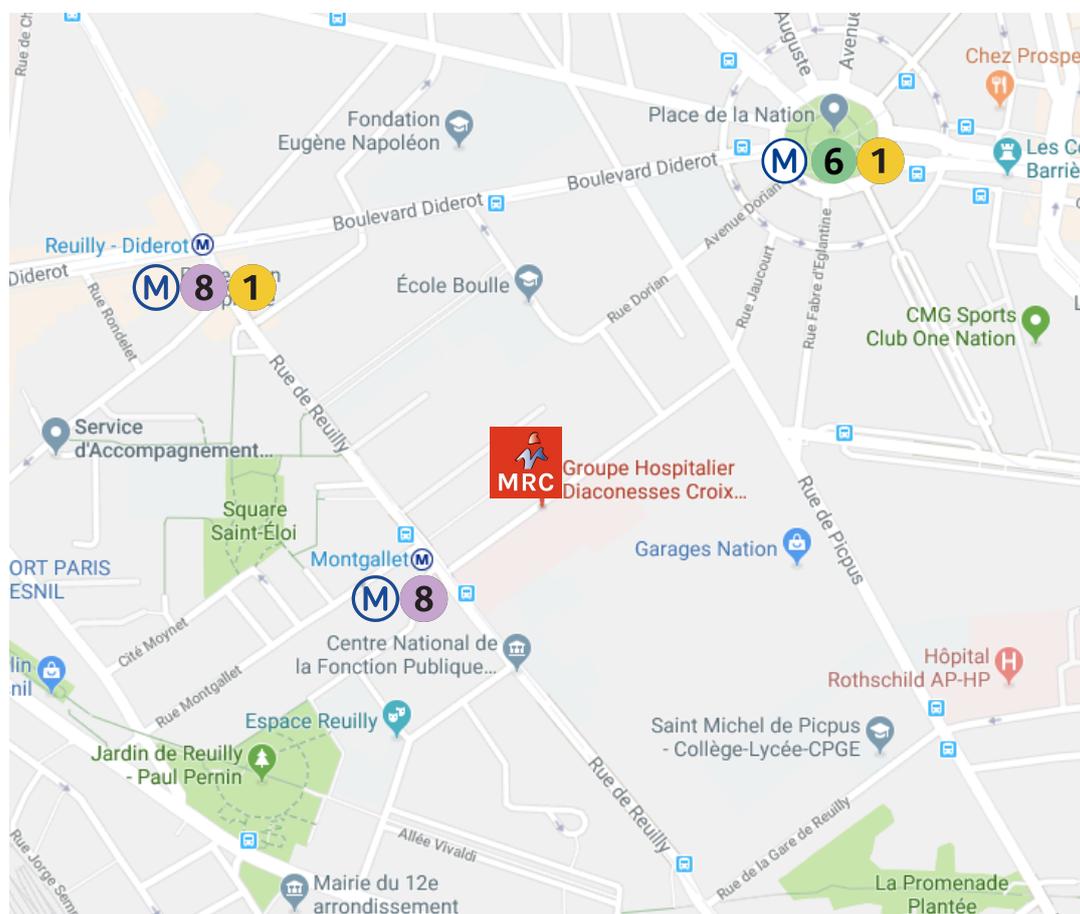
Les perspectives pour nos idées et notre action n'ont jamais été aussi positives depuis des années. Après 50 ans de militantisme, je suis heureux que s'ouvre une belle période pour nous. La meilleure manière de valoriser notre passé et volonté politique est de construire cet avenir ambitieux.

Soyez heureux en militant, camarades et citoyens, et allez de l'avant !

NOTES

INFORMATIONS PRATIQUES

Le congrès s'ouvre le samedi 1^{er} décembre à 9h30 aux Diaconesses, 12-18 Rue du Sergent Bauchat, 75012 Paris.
Il se terminera aux alentours de 14h le dimanche 2 décembre.



Rappel des conditions pour voter :

« Sont admis à participer aux votes **les adhérents à jour de cotisation**. Sont considérés à jour de cotisations, les adhérents qui ont acquitté leurs cotisations nationales en 2017 et ont renouvelé leurs adhésions en 2018 (leurs cotisations nationales 2018 devant être parvenues à la trésorerie nationale avant le 5 novembre 2018). Les nouveaux adhérents de 2018 participent aux votes s'ils ont acquitté leurs cotisations nationales auprès de la trésorerie nationale avant le 22 octobre 2018. »



MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN
3 Avenue de Corbéra — 75012 Paris
01 55 78 05 40 — contact@mrc-france.org